

M. Lesage affirme que le gouvernement ne modifiera pas sa décision

L'aciérie ne sera pas une entreprise d'Etat

Pearson aussi
coupable que
Dief affirme l'U.N.

QUEBEC — L'opposition a soutenu, hier, que le premier ministre Lester B. Pearson est dans le même bateau que M. Diefenbaker parce qu'il a concouru aux observations du chef conservateur à l'effet que Québec n'avait pas le droit d'adopter une adresse à la Reine, au sujet du rapatriement de la constitution.

Interrogé par le chef de l'opposition sur la déclaration qu'il avait faite aux journalistes, jeudi soir, que M. Diefenbaker avait violé les privilèges de l'Assemblée législative, l'hon. Jean Lesage a réitéré son affirmation en disant que c'est l'esprit conservateur et anti-québécois du leader conservateur qui l'a amené à faire cette déclaration.

M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, a interjeté aussitôt que M. Pearson avait concouru à ses remarques. M. Maurice Bellemare a interprété les propos de M. Lesage comme « le premier discours fédéral du premier ministre comme chef de la province de Québec ».

M. Johnson affirmait que M. Lesage venait de placer dans le même sac M. Pearson et M. Diefenbaker. « Ils sont tous les deux dans le même bateau, dans le bateau des gens qui veulent tout contrôler », lança M. Bertrand. M. Lesage nia que M. Pearson ait soutenu ce qu'a dit M. Diefenbaker.

Le président intervint pour faire remarquer à la chambre qu'on allait s'engager dans un débat et qu'il valait mieux éviter le sujet.

M. Johnson a dit que, bleu ou rouge, si quelqu'un viole les privilèges de l'Assemblée législative, il secondera le premier ministre pour que les sanctions soient appliquées. Le président ne lui permit pas de continuer la discussion sur le sujet et l'affaire en resta là.

Amendement rejeté
par les Communes

OTTAWA (PC) — Les Communes ont maintenu hier par 84 voix contre 37 une décision du vice-président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, déclarant irrecevable un amendement du chef de l'opposition au bill C-136 relatif au régime national de retraite.

M. John Diefenbaker, à l'apogée de la troisième lecture, avait proposé un amendement demandant que le bill ne soit pas adopté immédiatement, mais renvoyé au comité de la Chambre pour permettre au gouvernement d'étudier la possibilité d'adopter des amendements prévoyant que la somme de \$25 sera versée mensuellement à toute personne à sa retraite âgée de 65 à 69 ans et qu'une somme de \$100 par mois soit versée à celles âgées de 70 ans et plus.

M. Lamoureux a déclaré la motion irrecevable, parce qu'elle constituait en fait un ordre au gouvernement, demandant la dépense de deniers publics. M. Gordon Churchill, PC de Winnipeg-Sud-Ouest, a appelé de la décision du président qui a été maintenue par 84 voix contre 37.

Les 72 libéraux ont obtenu l'appui de 11 non-démocrates et d'un créditiste, M. H. A. Olson, CS de Medicine Hat. Les 37 conservateurs ont été seuls à s'opposer à la décision de M. Lamoureux.

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	19
Bourses	16
Carnet mondain	12
Classées	17-18-19
Convocations	17
Courrier de Mamie	12
L'image au son	11
Les croisés	16
Polichinelle	2
Radio - TV - Cinéma 10-11	
Sports en pantoufles	14

DÉCÈS

Arcaud, M. Emile	
Belliveau, Mme J.-Jacques	
Bibeau, M. Adèle	
Bourbeau, M. Arthur	
Lemire, M. Alphonse	
Parry, Mme Vve Aurèle	
Perigny, M. Lucien	
(Voir Nécrologie page 19)	



LES ASTRONAUTES Virgil Grissom, à gauche, et John Young, posent avec le président Johnson au cours d'une cérémonie spéciale à la Maison Blanche en l'honneur des deux hommes qui ont réussi le premier vol humain à bord d'une capsule Gemini.

Une douche d'eau froide pour les Américains

Le Voskhod aurait pu modifier son orbite

MOSCOW (AFP) — Les deux derniers cosmonautes soviétiques, Pavel Beliaev et Alexei Leonov, ont jeté hier une douche froide sur l'enthousiasme des techniciens de l'espace américains après le succès de « Gemini », en révélant que leur vaisseau cosmique « Voskhod-2 » aurait pu modifier son orbite et qu'il aurait pu demeurer un mois dans l'espace, avec son équipage.

S'il n'a pas été procédé à des changements d'orbite, c'est que le programme de vol ne le prévoyait pas, mais les cabines du type « Voskhod » comme les engins soviétiques « Poliot » dont le premier a été essayé il y a un an et demi sont manoeuvrables; c'est Beliaev qui l'a affirmé au cours de la conférence de presse tenue à l'Université de Moscou et qui a duré plus de trois heures.

La conférence s'est achevée par la projection d'un film inédit montrant l'ensemble de la « sortie » de 10 minutes de Leonov dans l'espace cosmique. On n'avait vu que quelques séquences de ce film à la télévision. Le film complet, et dont la qualité est bien supérieure aux images que l'on avait déjà vues, est par moment hallucinant, notamment lorsque le soleil apparaît dans le champ comme un aveuglant arc électrique, tandis que Leonov s'élève lentement, accroché à son « cordon ombilical ».

Défaillance

La conférence de presse a apporté quelques réponses aux questions que tous se posaient après le vol de « Voskhod-2 ». L'atterrissage manuel dans la « Taiga » de l'Oural: les commandes manuelles ont été utilisées par suite d'une défaillance, durant la 17e révolution du système d'orientation de « Voskhod-2 » sur le soleil, défaillance qui rendait inutilisable le système automatique d'atterrissage.

Pourtant, selon Beliaev, le système automatique aurait pu être utilisé à la révolution suivante, et c'est intentionnellement que le système manuel a été essayé. C'est la nouveauté de cette procédure: encore jamais utilisée par les cosmonautes soviétiques, qui, selon le pilote de Voskhod-2 a entraîné un certain dépassement de l'endroit d'atterrissage prévu.

En sortant du SAS, Leonov a provoqué un mouvement à la fois longitudinal et latéral de « Voskhod-2 » qui a « piqué du nez » en tournant sur lui-même vers la droite. Leonov a expliqué ces mouvements au tableau noir.

— Le vaisseau cosmique « Voskhod-2 », pesait près de six tonnes, il a été récupéré en parfait état et ramené au cosmodrome, il est réutilisable.

« Voskhod-1 », comme « Voskhod-2 », était muni de fusées ioniques comme moteurs d'ap-

point pour la stabilisation de sa course.

— L'atterrissage:

Après que « Voskhod-2 » eut touché terre, les cosmonautes sont restés moins de cinq minutes dans la cabine. Ils sont sortis, ont allumé du feu, ont fait un repas sur le pouce après avoir rétabli les liaisons radio.

Le premier hélicoptère de recherche n'est arrivé qu'au bout de deux heures et demi.

Les cosmonautes n'ont été évacués vers la ville de Perm

que le lendemain, parce que, selon Beliaev, « certains travaux préparatoires étaient indispensables ».

— Le satellite rencontré en cours de route par « Voskhod-2 », à un kilomètre de distance, la rencontre a eu lieu le 19 mars à 5h12 de Moscou 2h12 GMT. Les cosmonautes n'ont pas su, sur le moment, si le satellite était soviétique ou américain. Ils n'ont pas davantage voulu le préciser au cours de leur conférence de presse.

M. Bernard Pinard intente des poursuites judiciaires contre trois quotidiens

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Vérité, M. Bernard Pinard, a fait savoir, hier soir, qu'il avait donné instruction à ses procureurs de procéder selon la loi contre trois journaux « qui ont couffé de façon cavalière, malicieuse et tendancieuse », la nouvelle parue hier, et dans laquelle Deslauriers admettait avoir rédigé une fausse déclaration, concernant l'affaire Dupuis.

Ces trois journaux sont La Presse, La Tribune et Le Nouvelliste.



M. Bernard Pinard

La nouvelle disait que Roch Deslauriers avait écrit, en février 1964, un faux document, notamment concernant, notamment, le fait que M. Raoul Gobeil l'avait vu donner \$10,000 à Yvon Dupuis. Et elle ajoutait que Deslauriers avait agi ainsi dans le but de fournir une preuve à M. Bernard Pinard contre Dupuis.

M. Pinard estime que des titres comme celui-ci, tirés de l'un des journaux impliqués: « Deslauriers admet avoir rédigé une fausse déclaration à la demande de M. Pinard », ne sont aucunement justifiés, ni par la nouvelle elle-même, ni par la preuve faite devant le tribunal. « Étant donné le ca-

ractère de ces titres, de nature à faire subir un préjudice grave dans mon honneur et ma réputation », a déclaré

M. Pinard, l'ai donné à mes procureurs des instructions de procéder selon la loi contre ces trois journaux. »

Le président Johnson annonce l'arrestation de 4 suspects

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a annoncé personnellement hier à la Maison blanche que quatre personnes avaient été arrêtées par le FBI pour le meurtre, jeudi soir de Mme Viola Greig Luizzo.

Les quatre hommes arrêtés, a précisé le président Johnson, sont membres du Ku Klux Klan. Ayant à ses côtés le ministre de la Justice M. Nicholas Katzenbach et le directeur du FBI, M. Edgar Hoover, le président a annoncé l'arrestation des quatre membres du Ku Klux Klan précisant l'identité et l'âge de chacun d'eux.

La présence à l'endroit où le meurtre a été commis, a été confirmée par la police. Les quatre hommes ont été arrêtés par la police de Birmingham, Alabama. Les quatre hommes ont été arrêtés par la police de Birmingham, Alabama. Les quatre hommes ont été arrêtés par la police de Birmingham, Alabama.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les États-Unis d'Amérique mais envers une société de hégis à caquilles.

M. Johnson, dans la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Orville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins jr, 21 ans de Fairfield, Alabama.

Le premier ministre refuse toujours de déposer les rapports de rentabilité

par Paul-Emile PLOUFFE

QUEBEC — L'hon. Jean Lesage a laissé entendre à l'Assemblée législative, hier, que le gouvernement n'a pas l'intention de réviser sa décision au sujet de la sidérurgie et d'en faire une entreprise d'Etat.

Le premier ministre a été invité, par M. Daniel Johnson, à commenter une déclaration de M. Gérard Filion, directeur de SIDBEC, à l'effet que cette société avait tenu les engagements qui découlent de l'entente avec le gouvernement et qu'il n'avait aucune raison de croire que celui-ci changerait d'idée au sujet du statut de la sidérurgie.

M. Lesage a répondu que si c'est bien ce que M. Filion a dit, il est d'accord, c'est vrai.

Le chef de l'opposition a demandé au premier ministre s'il avait des nouvelles à communiquer à la Chambre, quant au site.

M. Lesage a répondu qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait déjà dit à ce sujet. Ce qu'il a dit, dans le passé, c'est qu'aucune décision officielle n'a encore été prise.

Becancour, choix premier

Il n'en demeure pas moins que la plupart des observateurs continuent à prédire que Becancour sera le site de la sidérurgie.

Un membre influent du gouvernement, M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, a dit, récemment, qu'il y a neuf chances sur dix que Becancour soit le site définitif de l'acier.

D'aucuns ont exprimé que Becancour aurait été écarté comme site à cause de la classe dans cette région, mais c'est un prétexte qui fut vite écarté. Les études du sol ont démontré qu'on découvre le roc à quatre pieds de profondeur.

Des nouvelles bientôt

On s'attend, par ailleurs, que les noms des administrateurs de Sidbec soient dévoilés prochainement, peut-être, dans une dizaine de jours. Vincent, Canadien français influent dans le monde des affaires, auraient été présentés dans les démarches en vue de désigner un président de la Société. L'un d'eux aurait déjà accepté.

Il est également question de M. Edouard P. Bonnaire, ingénieur métallurgiste, bien connu en France et en Algérie, comme directeur technique de Sidbec.

Le site de l'aciérie serait annoncé en même temps que le choix des nouveaux administrateurs, dans une dizaine de jours.

Rapports de rentabilité

M. Johnson est revenu à la charge au sujet des rapports de rentabilité, durant la période de questions à l'ouverture de la séance de la Chambre, hier. Il a dit qu'après trois ans d'efforts, l'opposi-

tion n'a pas encore obtenu quel que rapport soit déposé et a demandé quand est-ce que le premier ministre « va se décider à agir de façon démocratique dans ce domaine ». Il a allégué que le premier ministre semblait heureux d'une certaine confusion qui règne à ce sujet, dans le moment.

M. Lesage a répondu qu'il n'y a aucune confusion dans son esprit mais qu'il serait contraire à l'intérêt public de faire quelque annonce que ce soit, sinon en temps utile. Il a affirmé qu'il attendait le rapport final, quant au site.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite mardi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de l'emploi des gaz au Vietnam. Il a souligné notamment que, contrairement à ce qu'indiquait la note soviétique, les gaz utilisés jusqu'ici ne sont pas des gaz nocifs.

En retournant la note aux autorités soviétiques, l'ambassadeur des États-Unis leur a rappelé la mise au point faite

M. Léon Loranger n'était pas encore le propriétaire

S.H. le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, a défini que M. Léon Loranger, du Cap-de-la-Madeleine, n'était pas encore propriétaire du restaurant sis sur la rue Rochefort, dans la cité madeline, lorsque les policiers de Montréal sont entrés et ont découvert des machines à jeu genre bingo, le 5 janvier dernier.

Les machines ont toutefois été confisquées, l'argent saisi au profit de la Couronne et les appareils devront être détruits.

Dans la présente cause, de préciser le président du tribunal, la défense a fait savoir qu'au moment où le caporal Leblanc et l'agent St-Pierre, de la Sûreté provinciale de Montréal, sont entrés dans l'établissement, ils ont dû se faire débarrasser la porte, et c'est Réal Boissonneault qui avait les clés.

À l'intérieur, M. Edmond Loranger, père de Léon, signait des chèques postdatés pour l'achat du restaurant. Le contrat avait été signé auparavant chez un notaire, mais Réal Boissonneault n'avait pas encore remis les clés à l'acheteur.

De plus, Léon Loranger a juré qu'il avait l'intention de se débarrasser des dites machines à jeu, que le restaurant n'était pas ouvert au public, donc qu'il ne pouvait pas encore être considéré comme tenancier.

C'est un secret polichinelle

On a souvent dit qu'il appartenait à l'entreprise privée d'encourager les arts. On a également compris que ces initiatives viendraient de la génération montante. Nous en avons un exemple, cette semaine, alors que le jeune peintre René Guimond, à qui l'on prédit le meilleur des avenirs, est accueilli à la bijouterie Laurent Garceau Enr., que dirige maintenant un autre jeune, Pierre Garceau. La première exposition solo de Guimond compte 19 toiles, qui sont à voir, ne serait-ce que pour assister au départ d'un jeune qui promet.

On me souffle à l'oreille que M. Jacques Nadeau, l'un des promoteurs de la Place Royale, sera de nouveau à Trois-Rivières dans une dizaine de jours. On dit d'autres choses également, mais on les a passés, qu'aujourd'hui, je préfère attendre la confirmation officielle, qui ne saurait tarder. (Ah! je succombe encore.)

Personnage sympathique et pittoresque que ce secrétaire de la province, M. Bona Arseneault, qui disait: "Dans chaque occasion, j'ai débüté curieusement". Candidat conservateur battu en '31, journaliste, candidat conservateur vainqueur à Ottawa, indépendant, libéral toujours à Ottawa. Directeur d'entreprise, écrivain. Comme le reste, ses débuts comme écrivain sont curieux. Un livre, dont l'édition lui coûta \$1,000, qu'il distribua à 10 jours d'une élection, qu'il gagna.

M. Bona Arseneault, c'est une première que je vous livre sortira le 25 avril à Québec, et le 26 en Louisiane, une histoire des Acadiens en deux volumes. "Ce sera la première histoire des Acadiens vraie-

ment objective, le récit des faits par les documents, non pas une histoire ou les commentaires de l'auteur prennent le pas sur la réalité objective." M. Arseneault, passionné par l'histoire des Acadiens, est un fervent de la généalogie. Son histoire en comporte une section qui retracera les Acadiens jusque vers 1800; ses recherches l'ont conduit dans notre région, notamment à Bécancour, St-Grégoire, Nicolet et les environs.

Quand il s'agira de construire une école

Les Commissions scolaires invitées à utiliser l'un des quatorze plans primés

Contrairement à ce que le public peut avoir pensé, la Commission scolaire Chavigny n'a pas été autorisée officiellement par le ministère de l'Éducation à adopter une résolution de principe pour la construction d'une école.

Le ministère a tout simplement invité toutes les commissions scolaires, par une lettre circulaire, à utiliser si possible un des 14 plans primés lorsque le besoin se fera sentir.

Ces 14 plans ont été primés

lors d'un concours qui a été organisé par le ministère auprès des architectes. L'initiative de ce concours visait deux objectifs principaux, premièrement de mettre à la disposition des commissions scolaires des types diversifiés d'écoles permettant de traduire dans les faits la préoccupation majeure du ministère, la scolarisation maximum des jeunes; deuxièmement, de stimuler la recherche dans le domaine de la construction scolaire et inviter les architectes québécois à la réalisation de projets pouvant concilier un coût de construction minimum et des valeurs pédagogiques et architecturales maximums.

Signalons aussi que si la commission scolaire Chavigny décide de construire une école prochainement, elle aura moins de frais onéreux d'architectes à déboursier si l'on considère que ces 14 plans qui ont été préparés par le ministère de l'Éducation, sont à leur disposition.

Au Séminaire St-Joseph

Neuf des 53 finissants choisissent le sacerdoce

Les finissants du Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières viennent de prendre le ruban vocationnel. Neuf des cinquante-trois étudiants ont choisi le sacerdoce tandis que les autres se dirigent vers vingt carrières différentes.

Sacerdoce
Les Jésuites accueilleront

André Deshaies, les Dominicains, Gregory Allain, Pierre Blais et Jean-Claude Richard, et les Pères Blancs d'Afrique, Martin Trudel.

Le clergé diocésain comptera dans ses rangs Camille Ducharme, André Gendron, Lucien Marcotte et Jacques Nolet.

Santé
La Faculté de médecine recevra Jean-Guy Dufour, Lester Duguay, Gaetan Durand, Charles-Henri Laliberté, Henri Ouellet et Jacques Rouleau.

Guy Lemaire a choisi l'art dentaire et Jean Trudel la pharmacie.

Gilles Chevalier, Gilles Dampousse et André Dupont ont opté pour l'éducation physique.

Sciences
France Thériault et Jean-Marc Bonnevillie ont respectivement choisi les sciences appliquées et les sciences naturelles.

Jean-Paul Gravel a opté pour les sciences sociales tandis que Pierre Béliveau et Jean-Guy Gélinas ont opté pour le service social.

Loi
Cinq étudiants se dirigent vers le droit. Ce sont Jacques Filion, Lorne Giroux, Jean-Claude Lachance, Denis Rheault et André Vaillancourt.

Un autre, Jacques-L. Desautels, a choisi le droit et les sciences économiques.

Quatre candidats optent pour le notariat: Jean-Pierre Brodeur, Roger Chartier, Jean De Charette et Raymond Rheault.

Intellectuels
Les lettres ont attiré Alain Bertrand, Jacques Fortin, Raymond Lyonnais, Marcel Marchand, Guy Montplaisir et Paul Roux.

Claude Lamothe a choisi de devenir traducteur interprète et René Gélinas a choisi la bibliothéconomie.

Guide
Louis Tanguay se dirige vers l'orientation professionnelle, Michel Piché vers la pédagogie, Jean-Guy Baril vers la pédagogie-science, et Pierre Thibodeau vers la psychologie.

Commerce
Robert Beaudoin, Michel Jourdain et Jacques Veillette ont opté pour la Faculté de commerce.

Génie
Le Génie mécanique a trouvé trois disciples en Michel Dionne, André Lanville et Etienne Plante.

Le groupe a changé sa formule cette année. Au lieu d'avoir la prise de rubans dans la salle académique, ils ont procédé à une courte cérémonie qui précédait un banquet, dans la réfectoire même. Le banquet réunissait les professeurs, les parents et les étudiants.

Si l'on en croit M. Bellemare

L'application des nouveaux droits miniers ne fera pas augmenter énormément nos revenus

QUEBEC — M. Maurice Bellemare a affirmé, jeudi, que l'augmentation des revenus de la province découlant de l'application des nouveaux droits miniers prévus par le bill 9 ne représentera pas un gain économique énorme.

Soutenant que le projet de loi est presque reproduit de la loi actuellement en vigueur,

le député de Champlain a exprimé que c'est une autre juridiction qui en profitera encore, parce que le gouvernement actuel n'a pas su récupérer les droits sur les sociétés qui ont été enlevés au Québec, en 1942.

Le whip en chef de l'Union nationale a dit qu'après avoir entendu le ministre des Riches-

ses naturelles l'importance pour les Québécois d'être les maîtres des leviers de commande, il rétorque que M. Lévesque n'a pas choisi l'opportunité de la refonte des lois minières pour mettre cette doctrine en application.

A la source
Pour s'emparer de nos richesses naturelles, il n'y avait qu'un seul moyen, dit-il. C'était d'aller à la source même de la taxation. Ce bill, ce n'est pas le gros bill; il donne l'impression que c'est pour essayer de sauver la face d'une promesse, d'un raisonnement qu'on avait établi il y a quelques années. On essaiera de dire au peuple: "On les a matées, les compagnies". Mais on ne les a pas matées, on leur a fait mal un peu.

Le député dit qu'il avait presque de l'admiration pour le ministre qui promettait d'imposer aux compagnies de participer au bien social, économique, éducationnel de la province. Mais lorsqu'il a vu le projet de loi, il s'est dit: "Ce n'est pas du tout l'objectif que voulait atteindre le ministre." (Voir L'application page 19)

Si on en juge par des commentaires entendus au cours de la veille, le débat fut très vif. Au cours de l'étude du projet d'agrandissement du poste No 1, l'échevin Léo Thibault déclara: "Vous êtes à endosser les recommandations de P.S. Ross, parce qu'ils sont des étrangers, mais comment donc par vous fier aux recommandations de vos chefs de services. Cet après-midi, nous avons l'opinion de M. Whissell et de M. Lord, qui sont deux hommes compétents et le conseil les a rejetées".

La Cie
LUCIEN LEBOEUF Ltée
Vous offre:
PORTES et CHASSIS PANORAMIQUES
• 3 nouveaux modèles
• Qualité
• Service à domicile
St-Gertrude Cte Nicolet
Tél.: 33

TIRAGE SERVICE RAPID TAXI
GAGNANTS DU \$5.00
No 16150
" 28965
" 28981
Billets non cumulatifs.
FR 4-2433

CLINIQUE DU RASOIR ELECTRIQUE
595, DES FORGES FR 5-2832
(Entre St-Denis et St-Olivier)
Vente et réparation de toutes marques pendant que vous attendez si désiré.

Visitez
DOMAINES DU PARC
NOUVEAU CENTRE RESIDENTIEL
CAP-DE-LA-MADELINE
Angle Thibault et Du Parc, (près du viaduc)

ATTENTION
(vu les changements de nom de rue au Cap)
LA RUE ST-IRENEE
au Cap-de-la-Madeleine,
DEVIENT LA RUE DES CHENAUX
à cause de son voisinage avec le Parc des Chenaux.
Mais la
VENTE
continue à la même adresse
Exemple: Ciltone Satin Latex — Rabais de \$2.75 le gallon
MARTIN BERGERON
221, DES CHENAUX (autrefois St-Irénée) près Fusey
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h 30 P. M. — Tél.: 6-6152

GAGNANTES
LORS DU TIRAGE AU PROFIT DES GUIDES CATHOLIQUES
Mlle Colette Masse \$25.
M. Jean Boivert \$10.
M. M. Dorval \$ 5.

TIRAGE CENTRAL TAXI
NUMERO GAGNANT
59901
SERIE BILLETS BLANCS
GAGNANTS DU \$25
Mlle Louise St-Pierre,
754, Gervais Trois-Rivières.
POUR VOUS SERVIR
4-2466

MOTEURS ELECTRIQUES
VENTE ET SERVICE
GUY BLOUIN
233, ST-ROCH FR 5-1986
Achetez et vendez.
Moteurs usagés.

COMMENT DEVENIR INSPECTEUR SECURITE INDUSTRIELLE
DUREE 6 MOIS
Le seul cours COMPLET en français au Canada
Certains d'emplois disponibles dans les industries de la province de Québec pour la surveillance des accidents de travail.
Certificat et service de placement gratuits à tous nos diplômés.
P.S. — Anglais non nécessaire pour ce genre d'emploi. L'Institut Lafontaine est incorporé sous les lois des compagnies de la Province de Québec.
INSTITUT LAFONTAINE INC. 3258, est Bélanger, MtL.
— SANS OBLIGATION DE VOTRE PART —
TELEPHONEZ 729-3786 ou POSTEZ CE COUPON
Nom TEL:
ADRESSE AGE:
VILLE CTE:

VOUS AUSSI POUVEZ GAGNER
UN STEREO R.C.A. VICTOR
D'ICI LE 31 MARS 1965 CHEZ
EMILIEN LEFEBVRE
marchand de meubles de St-Proper.
Dans la photo ci-dessus, notre gagnant, M. Denis Gervais, de Ste-Anne-de-la-Pérade, recevant les félicitations de M. Emilien Lefebvre, ainsi que de M. Jacques Fortin, représentant de la compagnie RCA Victor.

NOTAIRE
LIONEL MARTIN
B.A., LL. L.
LICENCE EN DROIT
TEL. FR. 5-7733 • FR. 5-7734

Propriétaires de MOTOCYCLETTES ET SCOOTERS
Protégez-vous avec notre plan d'assurance spécial
TAUX MODERE
Consultez
ANDRE GUILBERT
C.L.U.
Assurance générale
• Feu • Vol • Automobiles
• Responsabilité
• Vie • Accident • Etc.
448, Laviolette
Trois-Rivières
Tél. FR 4-8105
Rés. 1736, Père Daniel
Tél.: FR 5-5845

INCROYABLE MAIS VRAI! COURS D'ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

EN 3 LECONS SEULEMENT CHEZ-VOUS



Clovis Héroux pour une cours à l'école musicale et.

Vous pouvez apprendre 1 accord par jour 12 accords en 12 jours si vous pratiquez une 1/2 heure par jour.



Si en recevant votre cours et que vous avez de la difficulté à comprendre, Mme Héroux se fera un plaisir de vous recevoir et vous donner le premier gratuitement.
La technique et la méthode. \$1200
La méthode d'accord. \$1000
Les feuillets du cours. \$800
Mme Clovis Héroux Yamachiche, Comté St-Maurice. Tél.: 296-3498
Jacques Héroux agent. Tél.: 269-3400 Yamachiche.
M. Roger Masson Shawinigan. LE. 9-4171
M. M. Lefebvre Montréal. Tél.: 277-3640

L'eau serait puisée aux lacs Sacacomie et à l'Eau Claire

Projet d'aqueduc de l'ordre de \$7 millions

Pas moins de cinq accidents d'importance ont été signalés

par Jacques Dallaire

La journée d'hier a été plus mouvementée en ce qui a trait aux accidents de la route. En effet, pas moins de cinq accidents d'importance ont été signalés à la Sûreté provinciale de Trois-Rivières. Le premier s'est produit en face du Motel Le Paysan à Baie-Jolie vers 4h45, hier après-midi, et il impliquait deux camions.

La collision a fait pour plus de \$10.000 de dommages et elle comprenait un camion de la compagnie Kingsway Transport de Trois-Rivières, conduit par M. Philippe Martel, 2054 rue Moreau à Montréal, âgé de 32 ans et un camion transportant du bois de pâte, dont M. Edgar Bibeau, 37 ans, demeurant à St-Edmond dans le comté de Berthier, tenait le volant. Il était accompagné de M. André Marchand, 19 ans, de St-Gabriel-de-Brandon.

Le dernier véhicule circulant en direction de notre ville car il devait porter son chargement à la Domtar News-

print Ltd. Le camion-remorque de la compagnie Kingsway Transport aurait dérapé dans une courbe non loin du Paysan et c'est à ce moment-là que la collision quasi frontale se produisit. C'est ce que nous affirmait, hier soir, l'agent Roland Beaulieu de la Sûreté provinciale de Trois-Rivières, qui se rendit sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage.

Les deux blessés, soit les passagers du camion transportant un chargement de bois de pâte, furent conduits à l'hôpital St-Joseph de notre ville par les ambulanciers de la maison Julien Philibert. Toutefois, ils furent en mesure de quitter les lieux quelques minutes plus tard souffrant apparemment de simples coupures.

La circulation fut interrompue pendant une demi-heure environ et le camion, propriété de M. Alfred Bibeau, de St-Edmond, comté de Berthier, est une perte totale. Il fut remorqué au garage Fréchette de Trois-Rivières-Ouest.



DEUX CAMIONNEURS se sont tirés indemnes, hier soir, d'un accident de la route survenu non loin du Motel Le Paysan, à Baie-Jolie. En effet, un camion chargé de bois de pâte est venu en collision avec un camion-remorque, et MM. Edgar Bibeau et André Marchand, qui voyageaient dans ce camion

chargé de bois, n'ont subi aucune blessure, même si celui-ci est une perte totale. Nous pouvons juger de la force de l'impact par la photo ci-contre, alors qu'un employé du garage Fréchette, de Trois-Rivières-Ouest, M. Fernando Rivard, constate les dégâts causés au véhicule.

(Photo Roland Lemire)

Trois automobiles se heurtent

Trois automobiles sont venues en collision, en entrant l'une dans l'autre vers 6h45, hier soir, à environ un mille au nord du village de St-Louis-de-France dans le comté de Champlain. Une automobile conduite par Mme Jean Arbour, 35 ans, demeurant à 2385 rue Georges à Shawinigan, fut le premier véhicule impliqué dans la triple collision.

Les deux autres étaient conduits par Mme Lionel Veillet, 1314 rue St-Edouard à Shawinigan. Elle tenait le volant d'une Acanth 63 et voyageait seule. Quant à l'autre conducteur, il s'agit de M. Albert Lesieur, 49 ans, 1543 rue Champlain à Shawinigan également. Ce dernier circulait en compagnie de son épouse et de ses deux enfants, soit Mlle Claudette Lesieur, 24 ans et son fils Serge, âgé de

huit ans. Mme Lorian Lambert, 1205 rue Lambert à Shawinigan, prenait place dans la première voiture conduite par Mme Jean Arbour. Heureusement, il n'y eut aucun blessé dans cet accident.

Collision frontale

Finalement, une autre collision frontale a causé des dommages matériels élevés lorsque deux automobiles se sont heurtées en face de la demeure du Dr Jacques Gouin, dans une courbe à Pointe du Lac.

Le premier véhicule était conduit par M. Donat Boulay, 48 ans, c.p. 535 à Ste-Agathe des Monts. Ce dernier voyageait en compagnie de son épouse âgée de 40 ans et de M. Louis-Paul Lafond, 22 ans, 68 Blvd. St-Louis à Trois-Rivières. L'automobile se dirigeait vers Trois-Rivières à ce moment-là. L'autre véhicule était sous la conduite de Mlle Collette Garant, 26 ans, 3390 Ave. Verdun, à Verdun. Elle voyageait en compagnie de sa mère Mme Germaine Garant, 66 ans, de la même adresse. Les véhicules furent avariés pour une somme approximative de \$600.

Dommages évalués à plus de \$1,200

Par ailleurs, un autre accident de la route a causé pour plus de \$1,200 de dommages sans toutefois causer de blessures à aucun des automobilistes impliqués. Il a eu lieu en face de la maison des Pères de la Fraternité Sacerdotale à Pointe du Lac vers 7h45, sur la route No 2. Une automobile Pontiac '61 conduite par Mlle Claudette Provancher, 1526 rue Pelletier à Trois-Rivières, se dirigeait vers la Métropole, lorsqu'elle aurait dérapé, selon la première version donnée par l'agent de la Sûreté provinciale qui se rendit sur les lieux. Elle vint en collision avec un autre véhicule conduit par M. Jean-Marie Verina, 24 ans, 296 des Erables au Cap-de-Madeleine. Ce dernier voyageait en compagnie de Mlle Diane Frigon, 17 ans, demeurant à 340 De Blois à Trois-Rivières.

A LOUER

Logement 6 pièces, moderne, 2 chambres de toilette, boutique attenante de 2 étages le tout, muni d'un système de chauffage à eau chaude, situé rue St-Angèle, T.R. libre le 1er mai.

Pour information

FR 4-3490

A tous nos élèves

anciens, nouveaux et futurs.

Bienvenue au

Bal des Diplômés
l'Ecole de Danse
REAL PAQUET INC.

CE SOIR

de 8 h. 30 à 2 hres

en la salle

Fleurdelysé

HOTEL ST-MAURICE

Orchestre de

Claude Bornaïs et ses

15 musiciens.

COCKTAILS à 8 h. 30

Tenue facultative.

ON DEMANDE

Jeune Fille ou Femme

bilingue, très soignée, pou-

vant servir le public, avec

aptitude pour travail de cos-

métique. Emploi perma-

nent. Application gardée con-

fidentielle. Bon salaire.

S'adresser à :

CASIER 9421

LE NOUVELLISTE INC.

TROIS-RIVIERES.



CETTE PHOTO PRISE hier soir, à Trois-Rivières, semble indiquer que l'hiver ne veut pas nous quitter. Serait-ce la traditionnelle tempête dite "des cornelles"? Tous le souhaitent ardemment, puisque la fièvre du printemps, si long-

temps attendue, avait déjà commencé à nous envahir. Espérons que ce mauvais temps n'est qu'éphémère et les beaux jours reviendront bientôt pour la plus grande joie de tous et chacun.

(Photo Roland Lemire)

La chute de neige cause de nombreux accidents

Le printemps se fait attendre

Le printemps semble bien vouloir se faire attendre en ce moment. Les températures nous indiquent que nous sommes encore loin de l'été. En effet, plusieurs croyaient

la belle saison venue et avaient commencé à revêtir des vêtements plus légers et avaient remis leurs couvre-chœurs définitivement.

Cependant, dame nature a fait encore des siennes pour venir gâcher la joie d'un peu de soleil. Les services de police ont surtout été tenus sur un pied d'alerte constant par suite du mauvais temps.

Quelques trente accrochages légers ont été signalés aux trois postes de police de Trois-Rivières. Heureusement personne n'a subi de blessure dans ces impacts. Quant à la Sûreté provinciale, plusieurs accidents de la route lui furent rapportés et ceux-ci ont occasionné des blessures à deux personnes. Toutes ces collisions sont dues en majorité à l'état de la route devenu subitement très glissant.

La circulation fonctionnait au ralenti à maints endroits et la route 19R fut même obstruée une bonne partie de la soirée d'hier à un endroit appelé communément "côte cachée". En effet, plus d'une centaine d'automobiles durent attendre le secours de la voirie provinciale pour être en mesure de poursuivre leur route car il devenait impossible de circuler.

Eh bien! il faudra donc en prendre son parti et espérer la

venue de jours meilleurs. Le printemps frappe à la porte et il ne faudrait pas désespérer de le voir s'implanter définitivement et de nous faire oublier les froids et maussades journées de l'hiver. Pour le moment, on recommande fortement la prudence à tous car les rues ainsi que les routes restent en piteux état.

On se plaint du bruit causé par une usine

L'échevin Gaston Vallières a demandé au conseil de donner suite à une pétition venant du secteur Mauricie où les signataires se plaignent du bruit causé par une industrie avoisinante.

M. Vallières n'a pas identifié l'industrie en question, mais sa description correspond à la Wabason Cotton. L'échevin du quartier Notre-Dame a précisé que le bruit était causé par des compresseurs.

Il a déclaré que la police avait fait enquête et rédigé un rapport confirmant les allégations des pétitionnaires. "La compagnie peut certainement faire quelque chose pour réduire sinon faire disparaître ces bruits incommodes pour la population avoisinante."

Eh bien! il faudra donc en prendre son parti et espérer la

Les policiers arrêtent trois présumés voleurs

Les policiers du poste de police No 3 ont fait l'arrestation de trois individus au cours de la nuit dernière. Ces derniers sont présentement détenus par la Sûreté municipale pour enquête dans leur cas. En effet, ceux-ci sont accusés de vols de radios, de radiateurs d'automobiles et de divers autres objets qui servent pour la réparation d'automobiles. Ils furent présentés à la Sûreté municipale hier matin et leur cautionnement a été fixé à \$200 chacun. Ils sont présentement écroués dans les cellules du poste de police No 1.

L'échevin Marcoux en fait part à ses collègues du conseil de ville

par Pierre L. DESAULNIERS

L'échevin Jean-Denis Marcoux a surpris ses confrères du conseil, en présentant un projet d'aqueduc de l'ordre de \$7.000.000. Ce projet prévoyait l'approvisionnement de la ville en eau à partir des lacs Sacacomie et à l'Eau Claire.

M. Marcoux a expliqué que ce projet d'amener l'eau de ces lacs avait été étudié en 1932 et que lui-même, après en avoir discuté avec un ingénieur spécialisé en ce domaine, en est venu aux conclusions suivantes.

Il trouverait dans ces réserves, une capacité d'alimentation d'une population de 300.000 âmes, donc une réserve sans précédent. La qualité de l'eau est supérieure à celle que nous avons, ce qui serait un argument à présenter à d'éventuelles industries. En réduisant les besoins de filtration, on réduirait le coût d'opération.

Etant donné la localisation de ces réserves d'eau, considérant l'importance de ces réserves, M. Marcoux verrait l'organisation d'un système d'aqueduc intermunicipal. Doux projets, l'un qu'il évalue à \$4.500.000 et l'autre de \$7.000.000.

L'échevin Gérard Bourget a déclaré qu'à sa connaissance ce projet avait été étudié à deux reprises. Il signala l'expertise Lalande en 1920 et l'expertise Langlois en 1950. "Nous avons travaillé sérieusement sur ce projet avant de décider de la construction de l'usine de filtration. Il a été écarté parce que l'approvisionnement des réserves n'est pas suffisant et que les réserves se tariraient trop rapidement."

M. Vallières ramena son projet de traitement à l'usine, qui, selon lui, pour une somme de \$100.000, apporterait une eau limpide et sans goût désagréable. M. Marcoux souligna que le gouvernement procédait gratuitement à des études en ce domaine. Le conseil a donc décidé de demander au gouvernement de procéder aux expertises nécessaires.

Coût actuel

M. Marcoux soumit quelques chiffres à l'attention du conseil. Si les installations actuelles doivent être modifiées, le coût de l'eau par 1.000 gallons passera de 34 cents qu'il est actuellement à 41 cents. En 1964, la taxe d'eau a rapporté \$772.000, alors que les déboursés sur service d'aqueduc ont atteint \$891.000, soit \$553.000 pour le service de la dette et \$338.000 pour l'opération du service. Doux un déficit de \$118.000. "Tirez vos conclusions," dit M. Marcoux. "L'eau nous coûte 34 cents le mille gallons et nous la revendons 20 cents."

Détails du projet

La superficie des deux lacs proposés, soit le lac à l'Eau Claire et le lac Sacacomie et leurs bassins de 10.200.000 gallons par jour et dans le cas du lac Sacacomie 17.200.000 gallons par jour. La réserve d'eau est si considérable que si la ville de Trois-Rivières consommait 20 millions de gallons par jour, pendant une période de sécheresse de deux mois, ce qui équivaut à une dépense de 1 milliard 500 millions de gallons d'eau, la réserve ne baisserait que d'un pied.

D'après une étude sommaire, la qualité de l'eau est supérieure à celle que nous avons présentement, tant au point de vue goût, qu'au point de vue pureté. Ceci est un atout important à offrir à la nouvelle industrie. "Vous n'avez pas idée de ce que cela coûte en traitement d'eau et en détérioration de l'installation de plomberie, dit-il."

Reduction du coût d'opération

Le coût d'opération, comprenant les produits chimiques, la main-d'œuvre, l'électricité, serait réduit d'environ 90%. C'est ce qui permettrait de financer en grande partie ce projet.

Si, comme l'établissent les expertises sommaires, la capacité se totalise à 30 millions de gallons par jour, il y aurait possibilité de desservir les municipalités suivantes, à un coût moindre que celui qu'elles paient actuellement: les municipalités de St-Alexis des Monts, St-Paulin, Charette, St-Elie, St-Barnabé, St-Boniface, St-Edienne des Grès, Trois-Rivières-Ouest, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières. Si ces municipalités étaient intéressées, le projet pourrait devenir communautaire.

"Vous avez présentement plusieurs municipalités comme Shawinigan, Grand-Mère, Québec, Sherbrooke qui s'alimentent en eau potable dans des lacs et les résultats jusqu'ici sont tout simplement très économiques."

Financement

Le projet No 1 au coût de \$4.500.000, réduit à \$3.850.000 grâce à la ristourne des travaux d'hiver coûterait \$235.875 annuellement en répartissant la dette sur 40 ans. M. Marcoux établit l'économie annuelle dans l'opération des deux usines, actuelles, en main-d'œuvre et en produits chimiques à \$200.000. Il estime donc que le coût réel du financement serait de \$55.875 par année. Il ajoute que la ville, dans un avenir rapproché, devra prévoir un débours de cette importance pour l'usine de filtration.

Le second projet est de \$7.000.000, réduit à \$3.954.000 avec la ristourne des travaux d'hiver. Ce projet de grande envergure en raison de sa production quotidienne de 30 millions de gallons, soit quatre fois la production actuelle de la ville, pourrait être, selon M. Marcoux, financé par les trois villes sœurs et peut-être quelques autres sises en bordure de la conduite d'amenée. Les municipalités de moins de 7.000 âmes peuvent obtenir une subvention de l'ordre de 70% du coût de leur participation au projet.

La part de la ville serait de \$395.446 annuellement en 40 ans, sans compter l'économie dont il parle ci-haut.

La production du premier projet serait de 10.200.000 par jour et celle du second de 28 millions.

Le règlement prohibant la construction où les services font défaut sera-t-il amendé?

L'échevin Jean-Denis Marcoux du secteur St-Michel, a réclamé à ses confrères du conseil de modifier le règlement 4-2-60 qui prohibe la construction où les services municipaux d'égouts et d'aqueduc font défaut.

Les amendements que suggère M. Marcoux visent à permettre la construction dans les secteurs où les services d'aqueduc existent et où les services d'égouts sont prévus dans un délai de trois ans pourvu que cela corresponde aux données urbanistiques, ou dans les secteurs qui recevront les services d'égouts et d'aqueduc dans un délai de cinq ans conformément aux règlements d'hygiène du Québec.

M. Marcoux a basé son projet d'amendement sur le projet d'amendement par le législateur Roger Lord, il y a environ un mois. C'est maintenant un secret de Polichinelle que M. Lord a proposé un plan de travaux publics réparti sur une période de cinq ans. Or le secteur St-Michel serait compris dans ce plan.

Cette suggestion de M. Marcoux n'a pas été accueillie avec grand enthousiasme par ses confrères du conseil. Ils ont néanmoins accepté de se pencher sur le problème pour l'étudier plus à fond.

L'échevin Léon Thibault trouvait que les amendements proposés allaient trop loin puisqu'il peut survenir des événements modifiant le plan de trois ans ou cinq ans. L'échevin Antoine Gauthier posa la même objection. L'échevin Gaston Vallières demanda: "Si à la suite de changements au conseil, le programme est modifié, quel service rendra-t-on au reste de la population?"

L'échevin Gouneau fait bande à part en émettant l'opinion que le conseil doit permettre que les gens s'installent une fosse septique et se plantent une poutre pour obtenir de l'eau. Le maire Gérard Dufresne, lui, souligne qu'il a "courageusement changé d'opinion".

Le maire d'ajouter qu'il faut éviter dans la rédaction d'un amendement de donner prise à l'arbitraire. M. Marcoux répond que sa suggestion écrite n'a pour but que de tater l'opinion du conseil. Il ajoute qu'il consultera l'urbaniste et le chef du Contentieux.

M. Thibault déclare qu'il faut retarder une hausse de taxe possible au train où vont les choses. Le maire ajoute qu'il faut éviter de trop s'étendre, car autrement les travaux qu'il veut entreprendre seraient retardés. "C'est pourquoi nous avons adopté le règlement 4-2-60."

MM. Bourget, Gauthier et Thibault ont d'avis que si l'on permet la construction, les résidents seront en droit de réclamer les services. Le maire reprend qu'il faut éviter que

ne se reproduisent des incidents comme ceux qui prient d'eau les résidents du boulevard Parent. M. Marcoux suggère un compromis: que le conseil n'accepte pas de nouveaux cadastres. M. Gauthier y voit une discrimination.

L'affaire sera de nouveau étudiée lundi prochain.

J.-A. DERY

ENTREPOSAGE

1520, Notre-Dame, T.R. Desirer avisé sa distinguée clientèle que la maison continue son excellent service d'entreposage de fourrages.

POUR VOTRE PROTECTION

• Une assurance feu — vol entre en vigueur couvrant votre manteau pour une période de 12 mois, à compter de la date d'entreposage.

• La voûte la plus vaste en ville.

• Service à domicile par des camionneurs courts.

SAF

COMMERCE

A VENDRE

DANS CENTRE

DES AFFAIRES

Restaurant français, pâtisserie toute équipée, salle à manger — bière et vin. Gros chiffre d'affaires, bon profit.

17 employés, loyer raisonnable incluant logement de 5 pièces — bail à long terme.

Société

d'Administration et de Fiducie.

165, rue RADISSON

378-4567

GRAND WHIST

Dimanche soir, à 8 hres,

à la salle des Chevaliers

de Colomb, 740, rue Radisson.

Nombreux prix de valeur.

Entrée: \$0,35

Apportez vos cartes.

BIENVENUE A TOUS!

CE SOIR

8 HRES P.M.

SOIREE-BAZAR

SALLE NOTRE-DAME

1276, Ste-Julie

Entrée gratuite

12 TOURS GRATUITS

GROS LOT \$50.00

Prix de présence

GRANDE

SOIREE BAZAR

CE SOIR A 8 HRES

AU CENTRE LANDRY

12 tours pour 25c

\$300. A GAGNER

Prix de présence.

Prix de présence additionnel

don de la

BIJOUTERIE TROIS-RIVIERES

rue HART.

RAPPORT - FORMULE

D'IMPOT

correspondance.

ROLAND ST-LOUIS

1386, rue St-Olivier.

(Maison des Jours).

FR 5-4123

Trois-Rivières.

Nouvelle Bague

INSPIRATION

DE LIDO

avec PRIX défiant

toute compétition.

Ouvrez tous les soirs

sur appointment.

BIJOUTERIE

GARON

(Vieux PIERRE FURY)

8A, St-Henri, CAP

Tél.: FR 4-8336

La rénovation du Centre-Ville prend un départ plus que prometteur

Le Conseil de ville de Trois-Rivières vient d'obtenir l'approbation de la première phase du projet de rénovation du Centre-Ville. L'hon. J.R. Nicholson, qui assume, au sein du cabinet Pearson, la responsabilité de répondre devant le Parlement de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, a confirmé cette approbation en même temps que S.H. le maire Gérard Dufresne.

Cette phase préliminaire consiste en une étude des aspects physiques, sociaux, économiques, légaux et architecturaux et urbanistiques du Centre-Ville, secteur de 20 acres compris entre Lavolette et Des Forges (est-ouest) et entre les rues Royale et Hart (nord-sud).

Comme le maire l'a souligné c'est plus qu'un premier pas, c'est l'indice encourageant que les autorités fédérales par l'entremise de la S.C.H.L. vont contribuer financièrement au vaste projet de rénovation, dont le point d'attrait principal sera l'édification de la PLACE DE L'HOTEL DE VILLE, groupant l'hôtel de ville même, un centre civique et culturel: salle de spectacles, centre d'art, Bibliothèque Municipale et Bibliothèque Régionale, garage de stationnement souterrain.

Ce projet de la Place de l'hôtel de ville a déjà reçu l'approbation de la population et des contribuables propriétaires. Il a été le point de départ d'un renouveau à Trois-Rivières, qui se traduit d'abord dans une expression nouvelle d'une mentalité progressive et d'un esprit civique chez nous.

Et le projet s'étend en somme de Lavolette à Des Forges, entre les rues Royale et Des Forges, avec l'objectif évident de refaire le visage du centre de l'administration municipale, du cœur des affaires, du cœur de la vie religieuse, de sa vie sociale, culturelle, judiciaire, sur le site même en somme qui a vu naître notre organisation municipale, telle qu'on la connaît en somme aujourd'hui. Ce n'est pas exactement le vieux Trois-Rivières historique qui date de la fondation de la ville, quoique situé à proximité, mais c'est le Trois-Rivières contemporain, celui d'un hier encore tout près de nous et celui d'aujourd'hui, repensé, refait, réaménagé à l'heure ardente que nous vivons, à l'heure d'une société en évolution et en révolution localement, régionalement, nationalement parlant. C'est ce que depuis no-

tre plus tendre enfance nous appelons "la Ville", comme le faisaient nos parents et nos grands-parents, quand ils disaient: Aujourd'hui, ce soir, nous allons "en ville". Rénovation urbaine qui s'opérera du point de vue municipal, et social, oui, par la contribution directe de la municipalité, des deux gouvernements, mais aussi du point de vue "religieux", avec la restauration et la rénovation de la Cathédrale et de l'Evêché, dans le sens d'un rajeunissement physique et d'un renouveau liturgique, tout en leur conservant l'aspect architectural et historique que leur ont donné Nos Evêques, fondateurs et continuateurs du diocèse trifluvien, NN. SS. Cooke, LaFlèche et Cloutier principalement. Rénovation qui se fera du point de vue commercial, par la réalisation de divers projets de l'entreprise commerciale privée: hôtels, édifices commerciaux, etc.

Cette rénovation du Centre-Ville permettra à la ville, avec l'appui des urbanistes et des experts de la S.C.H.L., de réglementer la construction d'édifices nouveaux ou la transformation des édifices existants, en les soumettant à un contrôle urbanistique judicieux, dans le but d'assurer l'harmonie architecturale de tout l'ensemble, en fonction principalement de la Place de l'hôtel de ville. Bien des erreurs et des inepties pourront être ainsi évitées — comme la regrettable erreur, au départ, de la Place Royale, surtout si nous considérons comment cet édifice, encore en plan, est situé — en bordure du trottoir — sans espace vacant visible — et suffisant — pour assurer les commodités de stationnement d'un gratte-ciel aussi considérable. Probablement, puisque l'on parle de la relance du projet de la Place Royale et de son parachèvement éventuel, trouvera-t-on une formule en vue de corriger de tels erreurs et d'intégrer le tout dans les cadres de la rénovation du Centre-Ville, pour aménager les inconvenients actuels dans un "coup d'oeil" sur l'ensemble du secteur rénové. La ville et les urbanistes devront imposer aux promoteurs dudit projet l'obligation de se soumettre, à leurs frais, aux correctifs nécessaires.

Enfin, nous sommes engagés dans la grande et belle aventure de la "rénovation urbaine". C'est enthousiasmant. Ajoutons les félicitations d'usage au Conseil de ville, à S.H. le maire Dufresne, aux architectes et aux urbanistes, comme aux hauts-fonctionnaires municipaux qui ont pris en main ce projet.

Les Etats-Unis

Nos voisins sont un client de première importance

Une plus forte production de pétrole contribue à nous rendre indépendant de plus en plus de l'étranger. Nos pétroles bruts et non raffinés sont importés par les Etats-Unis. Ce sont les Etats les plus rapprochés de l'Ouest qui s'alimentent chez nous. Ils y trouvent leur profit d'une économie de distance.

Au cours du dernier semestre de 1964, nous avons fourni 14,2 pour cent de tous les pétroles bruts et non raffinés importés par nos voisins. Nos exportations quotidiennes moyennes sont de l'ordre de 301,000 barils.

La statistique américaine confirme la hausse croissante de ces exportations et qu'elles jouent déjà un rôle important dans l'équilibre de notre balance commerciale.

Les exploitants de pétroles américains voient d'un mauvais oeil ces importations par certains Etats à proximité des Prairies ou de la Colombie Britannique. Ils ont critiqué au début du mois ces importations en provenance. Cela se passait à une enquête publique sur la

régie de l'importation de pétroles aux Etats-Unis.

Il ne faut pas trop s'inquiéter de cette opposition. Elle constitue un aspect de la lutte que livrent les grands producteurs du Sud pour contrôler le marché américain.

Le Canada et le Mexique sont exempts des contingents pour l'importation des pétroles aux Etats-Unis. Le Canada peut s'attendre à bénéficier d'environ dix pour cent de la hausse annuelle de la consommation de pétrole aux Etats-Unis.

Pourquoi cette situation évidemment privilégiée du Canada et que Washington maintient en dépit de l'opposition des exploitants du Sud?

C'est que les Etats-Unis considèrent notre pays une réserve stratégique en cas d'urgence. Il en est du pétrole comme de certaines autres ressources naturelles qui n'abondent pas toujours chez nos voisins: pour cette raison, nous bénéficions d'un traitement de faveur même si cela vient en conflit avec les intérêts du Sud.

Le son de cloche

Ko-li-la-Wato dûment autorisée

Odanak 25 mars
M. le rédacteur.

Nous soussignés membres de la réserve d'Odanak avec le Conseil d'administration demandons que l'article passé sur le journal en date du 22 courant soit contredit car il y a eu erreur dans le rapport, au sujet de Mlle Alanis R. O'Bomsawin, Princesse Ko-li-la-Wato, qu'elle n'avait l'autorisation du Conseil, mais que par la présente cette autorisation lui est laissée.

A Odanak ce vingt-cinquième jour de mars 1965.

Le Conseil a signé:
Mmes Albert O'Bomsawin, Jessie Benedict, Olivier O'Bomsawin, chef, Alexandre R. O'Bomsawin, conseiller, MM. Louis Hannis, conseiller, Jos O'Bomsawin, conseiller, Adrien Panadis, Albert O'Bomsawin, Fernand Robert, Mme Alex Nolet, Mme Gabriel Gill.
V.B. Les signataires ci-dessus affirment que l'article paru dans le journal était une fausse rumeur attribuée au Conseil, le même Conseil donne son assentiment, son autorisation officielle, puisque cette autorisation ne lui ait jamais été refusée, donc ce qui a paru est tout à fait faux.

Etude remise à quelques jours

Les amendements du Conseil législatif au bill 3 qui le touche

QUEBEC — L'Assemblée législative a reporté à une séance ultérieure l'étude des amendements que le Conseil législatif a apportés au bill 3, grâce au vote majoritaire des conseillers de l'Union nationale auxquels s'est joint le conseiller libéral Lionel Bertrand.

Le projet de loi, tel que modifié, a été officiellement porté à la connaissance de la chambre basse par son président, M. Richard Hyde, hier après-midi.

L'atmosphère était à la détente. Le premier ministre et le chef de l'opposition se taquaient, ce que voyant, M. Hyde décida de "changer l'atmosphère", selon son expression, en donnant lecture du message de Conseil législatif.

Le bill 3 tel qu'adopté par la chambre des représentants restreint les pouvoirs du Conseil en prévoyant la sanction d'un bill de subsides un mois après son refus par la chambre haute et la sanction d'un bill ordinaire après un deuxième refus du Conseil à deux sessions différentes.

Les amendements que l'opposition au Conseil a fait incorporer au texte législatif ont pour effet de conserver le statu quo et de préserver le droit de veto des conseillers sur les projets de loi ayant des implications constitutionnelles.

C'est le leader du gouver-

nement à la chambre qui a proposé que l'étude des amendements par les députés soit reportée à une prochaine séance.

Le premier ministre Jean Lesage avait déclaré, mercredi, que la situation serait étudiée par le conseil des ministres avant la prise en considération des amendements par la chambre basse.

Le secrétariat de ce nouvel organisme a été confié à un salesien, le Père Vincenzo Miano, doyen de la faculté de philosophie à l'université pontificale salesienne. Le Père Miano est également écrivain et auteur notamment d'un ouvrage sur l'athéisme.

LIVRE BLANC sur l'Agriculture et Colonisation, l'image de la ferme moyenne au Québec

Pour 33,085 fermes du Québec, le revenu moyen agricole annuel est inférieur à \$1,200.

par Paul-Emile PLOUFFE

QUEBEC — Le principal problème social de l'agriculture québécoise est posé par un groupe de 33,085 fermes dont le revenu monétaire agricole est inférieur à \$1,200. Aucune d'elles n'occupe entièrement son propriétaire et le fait vivre.

C'est un fait sur lequel insiste le Livre Blanc du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation déposé à l'Assemblée législative, hier, en donnant l'image de la ferme moyenne du Québec.

Les fermes susmentionnées se situent en majeure partie dans les régions périphériques que désavantagent les conditions de sol et de climat et leur éloignement des centres commerciaux.

Revenu inférieur à \$250

Un second groupe, tout à l'opposé du premier, comprend 15,722 exploitations dont le revenu monétaire agricole déclaré s'établit entre \$5,000 et \$25,000 ou plus. Il s'agit des fermes les plus rentables du Québec qui obtiennent à elles seules environ cinquante pour cent du revenu monétaire agri-

cole global de l'agriculture provinciale.

Troisième groupe

Un troisième groupe comprend 46,775 exploitations dont le revenu monétaire agricole s'établit entre \$1,200 et \$4,999. Une analyse sommaire des "catégories économiques de fermes" suggère qu'environ 8,000 de ces fermes ont atteint le seuil de la rentabilité, avec un revenu monétaire de \$4,375. Dans l'ensemble, ce groupe nombreux ne représente cependant que 41 pour cent du revenu monétaire agricole du Québec. Il va de soi que tout programme agricole réaliste devra tendre à améliorer la gestion et à accroître le revenu du plus grand nombre possible.

Accroître le revenu

La politique agricole a pour objectif global d'accroître le revenu du plus grand nombre possible de fermes familiales et de doubler ou tripler, si possible, le nombre de fermes rentables. Elle tend à trans-

former l'agriculteur en véritable chef d'entreprise.

Elle vise aussi à réorienter la production agricole de façon que les agriculteurs du Québec répondent dans une plus large mesure qu'aujourd'hui à la demande des marchés.

La politique agricole porte sur tout un ensemble de facteurs qui vont de l'équipement intellectuel de l'agriculteur et des agriculteurs jusqu'à la transformation des structures et de la gestion de l'exploitation agricole, en passant par la diffusion des techniques modernes de la production et les meilleures méthodes de commercialisation des produits de la ferme.

Relevement du revenu

Le livre blanc fait état que dans le cadre de sa compétence, le gouvernement du Québec, par l'application d'une série de mesures cohérentes d'encouragement à court et à long termes, peut et veut contribuer au relevement du revenu net de l'agriculture.



Alice au pays du sud-est asiatique



LETRE DE QUÉBEC

Par Paul-Emile PLOUFFE

Même si tout cela ne règle pas le problème de l'Agriculture en entier

Une nouvelle politique agricole s'élabore avec le programme législatif prévu dans le Livre Blanc

QUEBEC — Le Livre blanc déposé à l'Assemblée législative par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, dévoile un programme législatif imposant.

Le gouvernement ne prétend pas résoudre tout le problème agricole par les mesures d'urgence qu'il propose comme aide immédiate aux agriculteurs.

Il reconnaît que le document ne représente qu'une partie de son programme agricole. Il qualifie pourtant de "massive" l'aide qu'il accordera aux cultivateurs en 1965-66.

Le qualificatif est lourd. Quelle sera la réalité?

Certes, \$15,538,000 est un chiffre extraordinaire.

Nier au gouvernement, qui consacre cette somme à l'aide à l'Agriculture, en une seule année, serait faire preuve d'un manque absolu d'objectivité.

L'effort est louable. Ce qu'il importe de savoir, c'est à combien de cultivateurs ces mesures bénéficieront vraiment et dans quelle catégorie ils se situent. C'est de savoir surtout si elles procureront un apport raisonnable aux 33,000 fermiers dont le revenu est inférieur à \$1,200 et à ceux, peut-être tout aussi nombreux, dont le revenu annuel ne dépasse pas de beaucoup \$2,000 ou \$3,000.

Aussi importante que soit la somme de \$15 millions, si l'on considère qu'il y a 95,582 fermes au Québec, ça ne représente que \$60 environ, par ferme.

C'est évidemment un calcul simpliste, trop simpliste même pour évaluer l'aide réelle que les mesures ministérielles procureront aux cultivateurs qui pourront s'en prévaloir. Mais cela peut servir à démontrer que les nouvelles lois, tout en ayant un effet de relancement dans plusieurs cas, ne résoudront pas vraiment le problème de ceux qui peuvent à peine subsister sur leur terre.

Le gouvernement ordonnera une enquête royale sur l'agriculture afin de mettre à jour les multiples aspects du problème et d'en dégager les conclusions qui devraient vraiment acheminer le Québec vers une solution globale du problème.

Il n'est pas trop tôt, pour ordonner la tenue de cette enquête. Il est même étonnant que le gouvernement ne l'ait pas fait auparavant.

Au lieu d'en être au fil du départ, on se trouverait probablement, aujourd'hui, près du point d'arrivée qui éclairera les cultivateurs eux-mêmes sur ce qu'ils peuvent attendre de l'exploitation de la terre à cette époque industrialisée.

L'enquête pourrait bien durer une couple d'années. Ce sera autant de perdu, dans la réorientation de ceux qui ne peuvent plus espérer vivre de la ferme, s'ils ne modifient pas leur optique de l'agriculture moderne.

Entre-temps, Québec aura sa cidrerie d'état.

Ca non plus ce n'est pas trop tôt. Mais comme la population commençait à désespérer, la confirmation par M. Courcy de la réalisation prochaine de ce projet a créé un mouvement général de satisfaction dans lequel le ministre prend figure de vedette.

Le nouvelliste
JOURNAL QUOTIDIEN PUBLIÉ À TROIS-RIVIÈRES PAR LE NOUVELLISTE INC.
FONDE LE 30 OCTOBRE 1923 - TÉLÉPHONE 376-1591

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Presse, Service de Photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes nouvelles, attribues à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

	1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Coût de l'abonnement par poste au Centre du Québec OU IL N'Y A PAS de livraison par camion	10.00 5.00 2.50 1.50
Coût de l'abonnement par poste au Canada	12.00 7.00 3.50 2.00
A Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest, Shawinigan et Grand-Mère, Drummondville, OU IL Y A livraison par camion	10.00 5.00 2.50 1.50
Alliance au Centre du Québec OU IL Y A livraison par camion	13.00 8.00 4.50 2.50
EN DEHORS DU CANADA	15.00 10.00 5.00 3.00
Par dépôt et par camion à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest, Shawinigan, Grand-Mère, Drummondville	0.07 la copie du lundi au vendredi le samedi 0.10 le dimanche
Ailleurs	0.10 " " le samedi 0.15 " " le dimanche

LES LETTRES, LES LIVRES, LES ARTS, LE THEATRE, LE CINEMA...

LE DISQUE, CET AMI

par ROLAND HEROUX

L'Eglise catholique, en renouant sa liturgie, fait de plus en plus large la place dévolue à la langue populaire. Le psautier de la Bible de Jérusalem nous fait découvrir un répertoire de plus en plus riche, comme les hébreux de l'antiquité, comme nos frères des premiers siècles de la chrétienté, puis des temps médiévaux, la louange que nous faisons monter vers le Seigneur.

Le Psautier de la Bible de Jérusalem est très riche. On y trouve des chants pour toutes les circonstances. Dans les nouveaux disques faits en France et distribués au Canada par Select, c'est la psalmodie du Père Joseph Gelineau, s.j., qui est utilisée, psalmodie adoptée par le Centre de Pastorale Liturgique. Gelineau a fait pour bien des psaumes une musique d'une beauté peu commune. Certes, on ne criera pas, dans chaque cas, au chef-d'œuvre. Gelineau, d'ailleurs, n'a pas visé au chef-d'œuvre. Mais il a écrit, sur des poèmes qui comptent parmi les plus étonnants, une musique qui peut être proposée à l'assemblée des fidèles et assimilée assez facilement, à cause de sa grande simplicité.

Composés en hébreu et chantés en cette langue, les psaumes ont été traduits en grec, après la venue du Christ, par les premiers chrétiens qui reconnaissent dans ces textes inspirés la voix prophétique du Sauveur lui-même. On les traduit ensuite dans toutes les langues servant à véhiculer l'Evangile. Le culte de la nouvelle Alliance se célébrait donc bientôt en chantant des psaumes en syriaque, en latin, en copte, en arabe, et, graduellement, dans toutes les langues modernes.

Ainsi, dès le Moyen Âge et aux siècles suivants, les psaumes ont été traduits, réimprimés, paraphrasés et chantés en langue française, principalement sous des chorals ou des airs. Il n'est pourtant guère facile, en tous ces essais, de reconnaître, de retrouver le chant qui s'élevait de l'Eglise pour sa prière propre, conservée jalousement dans ses liturgies, prière pour laquelle elle éprouve le besoin de s'attacher au sens exact des textes et d'exiger des formes de psalmodie adaptées à l'assemblée célébrante.

Les psaumes des trois mille, érosions de Select visent à révéler quel parti religieux et musical on peut tirer de la nouvelle version française du Psautier de la Bible de Jérusalem. Cette version a la même qualité que celle de la Bible d'Élie, elle affleure le lyrisme original de la poésie hébraïque,

non seulement par l'emploi d'un style direct, sobre et concret, mais par un rythme poétique à la fois souple et rigoureux, très naturel à notre langue française actuelle, sans pour cela sacrifier l'exactitude de la traduction puisque ce rythme réussit à reproduire exactement celui de la poésie hébraïque.

Le texte de présentation de ces psaumes nous dit, et combien exactement, que c'est le rythme qui donne aux psaumes de ces trois disques leur puissance et leur originalité. Les mélodies s'inspirent le plus souvent de tons traditionnels dans les liturgies anciennes, mais qu'on reconnaît dans beaucoup de folklores religieux actuels. Notons, enfin, que chaque psalme peut revêtir non seulement des mélodies différentes, mais encore les formes chorales les plus variées; en un mot tout ce que l'Eglise chante et prie a pu créer au cours des siècles de plus authentique pour prier, les psaumes.

Dans ces disques, nous trouvons des psaumes d'espérance, de pénitence, d'initiation chrétienne, de confiance, de joie, de louange et de prière, des psaumes appropriés aux mystères du Christ. Les interprètes sont les Petits Chanteurs de Provence, les Petits Chanteurs et les Moines de Maredous, les Chanteurs de St-Severin, le chœur de la paroisse de Lachassagne, la communauté de Taizé, le scholasticat de Chantilly, le chœur du séminaire d'Issy, les Petits Chanteurs de Chaillot et les Chanteurs de la cathédrale de Vannes.

La gravure de ces disques est de fort belle qualité. La présentation des textes, sur les pochettes, est d'une exactitude admirable.

Musique du temps de Pâques

La Résurrection du Sauveur a inspiré de nombreux compositeurs et parmi les plus grands, Jean-Sébastien Bach pour sa part, a écrit trois Passions, selon saint Matthieu, selon saint Luc et selon saint Jean. La première est la plus connue. Il en existe actuellement au catalogue Schwann près d'une douzaine d'excellentes versions. La Passion selon saint Jean est également un authentique chef-d'œuvre. Bach était profondément religieux. Il avait la foi, la joie du vrai chrétien. Sa Passion nous amène à l'apothéose de la Résurrection. Bach a aussi écrit un Oratorio de Pâques, d'une beauté peu commune également, et dont le thème est la découverte du sépulcre vide du Christ, au matin de la Résurrection. Une des plus belles versions de cette œuvre est celle de Columbia, à laquelle participe le contralto canadien Maureen Forrester.

Au Coeur des Sèves

Que nul ne vous abuse

par de vaines raisons.

(Eph. 5:6)

Paroles creuses résonnent comme tambour.
au rythme des baguettes et des tapettes.
L'effet en paraît fort et large.
Il est vide de sang vivant,
n'a ni cœur ni veine.
Sont là coquilles vides
tous ces gestes sans foi,
sans amour, sans sève et sans dedans.
Rien du lait de l'amande
et des douceurs du miel.
Plutôt que bruits au vent,
sois graine et fruits,
bonne sève en ton champ,
dans la fierté de l'œuvre
et du maître ouvrier.

Françoise Gaudet Smet

La qualité provient de la saveur...

Les biscuits Dare
ont la saveur des biscuits
à la mode de chez-nous.



La qualité caractérise Dare



OMBRES et LUMIERES

RUBENS, peintre de la lumière, est né en captivité

par Louise PLOUFFE

Pierre-Paul Rubens, peintre officiel des Flandres et diplomate, naquit à Siegen en 1577 au moment où son père était emprisonné au Château de Dillenburg. Marie Pypelinx, épouse de Jean Rubens, docteur en droit et échec d'Amers, partageait la captivité de son mari afin de soutenir son moral. Aussi peut-on affirmer que Rubens, peintre de la lumière et de la nature est né en captivité, c'est ce qu'on dit Mme Hervé Biron aux membres du Cercle Dargis, réunis à la résidence de Mme Paul Couture.

Pierre-Paul avait dix ans lorsque son père mourut. Sa mère qui avait sacrifié une large part de sa fortune pour tirer son époux de prison dut vivre pauvrement avec ses quatre enfants, Jean-Baptiste, Blandine, Philippe et Pierre. Ce dernier entra comme page au service de la comtesse Laing.

Mais il n'était pas heureux. Cela ne fait mal, dit-il un jour de jouer au page sans avoir le temps de faire un seul petit dessin. Il obtint de sa mère la permission de prendre des leçons de peinture. Lorsqu'elle fit voir à Maresius des copies de gravures de la Bible exécutées par son fils, Maresius lui confia: "Votre enfant a des dispositions incontestables pour le dessin. Il voit, il saisit le mouvement et la croissance d'une ligne. Il sent la couleur. S'il a le bonheur de vivre, il sera très bon." Un jour, montrant à sa mère une œuvre récente de Martin De Vos, Les Noces de Cana, Rubens dit: "Mon aussi je peindrai de grandes compositions pour les églises de la ville de Vos qui lui parla de l'Italie, berceau de la peinture, pays du ciel bleu et des couleurs du paradis. Quand tu seras grand, tu iras toi aussi, mais en attendant, tu dois étudier et je te recommande Adam Van Noort, excellent peintre en pleine force de l'âge. C'est avec lui qu'il apprendra."

Son vieux maître Van Noort prononça alors ces mots: "Non jamais son soleil ne se couchera."

Les grandes heures de Charles Péguy

par LUCIEN CHRISTOPHE

A son beau livre sur Charles Péguy, M. Lucien Christophe a donné un sous-titre: Du fleuve à la mer (1905-1914). L'année 1905 est celle où le regard de Péguy domine un horizon nouveau de pensée et de présentation. L'année 1914, c'est celle où Péguy tombe à la tête de ses hommes, le 5 septembre, à Villeroy, près de Meaux. Ce jour-là, "sa gloire d'homme-tombe" commence."

Mais l'objet de M. Lucien Christophe n'est point de chanter encore une fois cette gloire qui a fait l'objet de tant de livres et de discours. Le propos de M. Christophe est de montrer la vie de labeur de Charles Péguy, avec, au milieu de tant de soucis, ses grandes heures exaltantes. Alors, avec ferveur et persévérance, M. Lucien Christophe suit Péguy d'année en année vers son accomplissement.

L'année 1905 est marquée d'événements divers: c'est la position de Péguy à l'égard de Gustave Heré par la publication de Notre patrie; c'est le différend avec Romain Rolland; ce sont divers écrits notamment L'Esprit de système. L'année 1906 est, écrit M. Lucien Christophe, "une année d'épreuve et de désespoir que ne vient balayer aucun grand courant créateur". Mais pour Péguy, même une année sans production capitale n'est pas totalement dépourvue de fruits, puisqu'il écrit alors son étude à propos du Balzac de Brunetière, qui restera inédite jusqu'en 1953.

En 1907, c'est avant tout l'année où Péguy confie à Jacques et Raissa Maritain son retour à la foi. En 1908, Péguy se livre soudain à une exploration du passé: "Je pense au bois des bois et forêts, au bois des eaux et forêts." Il tente d'inscrire dans son destin humain les émotions pures et vagues de l'enfance. Singulièrement riche sera l'année 1909. Péguy compose sa première Clio; il remet à



le dimanche 17 juin, le premier pèlerinage à Chartres. 1913, l'année du chef-d'œuvre: La Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres. Puis, deuxième pèlerinage à Chartres. Et publication de Eve, poèmes de 7,644 vers. 1914, enfin, l'année du sacrifice. Au printemps paraît chez l'éditeur de l'œuvre de M. Lucien Christophe: Morceaux choisis des Œuvres poétiques. Puis, c'est la Note sur Monsieur Bergson et la Note conjointe sur Monsieur Descartes et la philosophie cartésienne.

Mais tous ces repères et ces indications ne forment qu'une sèche nomenclature, d'ailleurs très réduite. La richesse de l'œuvre de M. Lucien Christophe c'est sa précise évocation de la vie de Péguy au milieu de son travail et de sa lutte pour maintenir ces Cahiers de la Quinzaine qu'il a fait vivre, malgré les tempêtes, depuis le 5 janvier 1909 jusqu'à son départ pour le front (La Renaissance du Livre, Bruxelles).

Le chemin de Joie de Louis Evelyn

Nous avons la vocation de la joie

par Roland HEROUX

Qui est Louis Evelyn? Il a fait des livres. Mais ce n'est pas un écrivain. A-t-il même fait des livres? Il a plutôt mis en volumes ses retraites, ses recollections, ses causeries.

Louis Evelyn, c'est ce prêtre belge qui vient maintenant au Canada presque chaque année et que, depuis le début du carême, les téléspectateurs de Radio-Canada entendent chaque dimanche. Il a une voix un peu comme son style: incisive et qui ne commence pas par nous charmer, mais qui nous prend par autre chose que ne se définit pas facilement. Son style "parlé" est lui-même, dense, incisif. En fait, ce n'est pas de style qu'il faudrait parler, mais de "ton". C'est autre chose, et plus que le style.

C'est toi, cet homme

Mais, si nous adoptons pour Evelyn l'expression "style parlé", nous devons tout de suite référer au Père Yves Congar, qui a préface "C'est toi, cet homme", un des ouvrages d'Evelyn. L'abbé Evelyn, à le bon de faire percevoir la densité spirituelle des vérités que l'on croyait et qu'on découvre de façon nouvelle dans une lumière irrésistible, comme un enfant tout ce qu'il se trouverait soudain sous le regard de sa mère. Il présente le fait de Dieu, de sa paternité, de sa parole, le fait de Jésus-Christ et de son Saint-Esprit, dans tout l'abrupt de leurs exigences, comme une philosophie de la vie qui, finalement, ne se sent que si l'on accepte l'absolu de son paradoxe: le paradoxe de la Foi.

Chez Evelyn, il y a également un poète. Ses méditations font passer la secousse de l'écriture à laquelle Evelyn a rendu tout son sens explosif. Son style direct s'attaque au lecteur, à l'auditeur, en lui rappelant le martèlement de la vie par un Dieu qui veut se forcer une entrée chez les hommes.

Dans la préface de "C'est toi, cet homme", le Père Congar affirme entre autres choses: "Quand on observe l'ensemble du mouvement religieux des cent ou cent trente dernières années, on ne peut le voir que comme une reconquête et une restauration progressive du christianisme sur les ruines de l'ancienne "société chrétienne", mise à terre par la révolution idéologique, politique, économique et sociale de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle. Cette restauration progressive a été, d'une certaine manière, une restauration de la société chrétienne. Mais, bien au-delà de ses cadres, elle a été une restauration de son âme, une renaissance dans un monde de plus en plus profane, du spirituel chrétien, et pour tout dire, de la Foi. Plus le monde se profane et revient à une sorte de paganisme, plus les chrétiens se ressourcent dans la Foi."

Congar nous dit encore que l'action chrétienne des fidèles engagés dans le monde et qui veulent y porter témoignage, leur Seigneur doit être une action sans cesse créée à partir de la Foi et dans l'obéissance à Dieu de la Foi. Le message d'Evelyn répond remarquablement à ces exigences. On y trouve quelque chose de ce christianisme comme exigence et de paradoxe absolu, qui est aussi le christianisme de la foi, dont on ne peut que ressentir, un jour, l'attrait.

On Evelyn s'inspire-t-il? Evelyn ouvre les Écritures, la Bible, l'Evangile. Nous les présentons de façon trop exigeante? Est-ce un christianisme miraculeux qu'on exige de nous? Un héroïsme permanent? N'est-ce pas tout constamment extrême et sublime? L'Evangile, nous rappelle Congar, comme un écho aux réflexions que nous pourrions nous-mêmes avoir, c'est terriblement exigeant, mais c'est aussi absolument indiscutable.

Je cite encore une fois Congar, car il a merveilleusement pénétré la pensée d'Evelyn. "Il y a des souffrances et des scandales que le prédicateur du paradoxe chrétien doit savoir respecter dans leur profondeur, en ne proposant son message qu'avec une immense humilité, comme un homme fragile et brisé, en menaçant partout la place de l'effort peiné et de l'échec, en montrant dans la vie chrétienne, la dimension de la croix, la part d'une foi, d'une espérance et d'un effort qui se poursuivent dans la nuit. La corde trop tendue risque de se rompre. Et, bien sûr, ce n'est pas d'énervement et d'avarice qu'il s'agit, mais de porter le sublime et l'absolu du paradoxe."

On Evelyn s'inspire-t-il? Evelyn nous rappelle que le Christ nous a faits des disciples de sa joie, mais demande ce que nous avons fait de sa joie. Nous ne sommes pas accordés à cette joie répond-il. Car la plupart des chrétiens sont bien plus disposés à s'af-

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

Evelyn nous rappelle que le Christ nous a faits des disciples de sa joie, mais demande ce que nous avons fait de sa joie. Nous ne sommes pas accordés à cette joie répond-il. Car la plupart des chrétiens sont bien plus disposés à s'af-

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

Evelyn nous rappelle que le Christ nous a faits des disciples de sa joie, mais demande ce que nous avons fait de sa joie. Nous ne sommes pas accordés à cette joie répond-il. Car la plupart des chrétiens sont bien plus disposés à s'af-

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

Evelyn nous rappelle que le Christ nous a faits des disciples de sa joie, mais demande ce que nous avons fait de sa joie. Nous ne sommes pas accordés à cette joie répond-il. Car la plupart des chrétiens sont bien plus disposés à s'af-

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

Evelyn nous rappelle que le Christ nous a faits des disciples de sa joie, mais demande ce que nous avons fait de sa joie. Nous ne sommes pas accordés à cette joie répond-il. Car la plupart des chrétiens sont bien plus disposés à s'af-

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

Evelyn nous rappelle que le Christ nous a faits des disciples de sa joie, mais demande ce que nous avons fait de sa joie. Nous ne sommes pas accordés à cette joie répond-il. Car la plupart des chrétiens sont bien plus disposés à s'af-

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

Evelyn nous rappelle que le Christ nous a faits des disciples de sa joie, mais demande ce que nous avons fait de sa joie. Nous ne sommes pas accordés à cette joie répond-il. Car la plupart des chrétiens sont bien plus disposés à s'af-

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie-t-il, n'est-ce pas dans nos dévotions. Et cependant, l'Eglise nous invite après Pâques à des "stations de Joie".

Le chemin de Joie d'Evelyn, c'est une retraite. "Nous allons faire cela ensemble, nous allons pèleriner sur le chemin de Joie, nous allons stationner longuement à chacune des stations de Joie, nous allons méditer chaque recit d'apparition du Christ ressuscité, nous allons refaire avec Lui, toutes ces expériences par lesquelles, tendrement, patiemment, affectueusement, il a tenté d'éveiller ses apôtres à sa Joie, de les convaincre de sa Résurrection, de faire tourner leurs tristesses en Joie."

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."



L'abbé LOUIS EVELYN

La vie chrétienne, ici-bas, ne consiste pas tant à être chrétien qu'à s'élever, comme on peut le devenir.

Le chemin de Joie

Est-il paradoxal qu'en nous parlant de l'Evangile, de tout ce qu'il exige, Evelyn nous présente le dernier de ses livres sous le titre de "Le chemin de Joie"?

Il s'explique des l'introduction: "Je vais vous parler de la joie de Dieu — cette joie qu'il nous a laissée. Il nous dit: "Je vous laisse ma paix, c'est ma paix à moi que je vous donne, pas celle du monde". Mais il nous a dit aussi: "Je vous donne ma joie. Je veux que vous ayez en vous ma propre joie et que votre joie soit complète. Votre tristesse se changera en joie". Evelyn ajoute: "La religion chrétienne est une religion de Joie. L'Evangile est une Bonne Nouvelle, et malgré son aspect parfois un peu funèbre, nous sommes des messagers de joie, des Témoins de la Résurrection". Et également ceci: "La Joie est un ordre du Christ. "Si vous m'aimez, vous vous réjouirez. Je vous révélerai, et votre cœur se réjouira, et cette joie que vous aurez, nul ne pourra vous la ravir". Devenez et vous recevrez, si bien que votre joie sera complète."

Evelyn nous rappelle que le Christ nous a faits des disciples de sa joie, mais demande ce que nous avons fait de sa joie. Nous ne sommes pas accordés à cette joie répond-il. Car la plupart des chrétiens sont bien plus disposés à s'af-

figer avec le Christ qu'à se réjouir avec lui. Evelyn nous demande alors si nous avons fait le chemin de Joie. Cela signifie

Rencontre entre la Cie Bell et les contracteurs

Mise sur pied d'une politique visant à mettre fin aux bris des câbles enfouis

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Dans le but d'assurer un service de 24 heures à tous ses abonnés, la compagnie de téléphone Bell, division de Drummondville, a réuni mercredi et jeudi les contracteurs généraux et les ingénieurs au service des municipalités de la région, pour mettre sur pied une politique qui visera à mettre fin au bris des câbles enfouis. Les officiers de la compagnie de téléphone admettent que pour les contracteurs, la rapidité est un facteur essentiel à l'exécution des travaux suivant les horaires et que cette importance vitale de la vitesse peut entraîner l'omission de certaines mesures très simples destinées à protéger les câbles téléphoniques souterrains contre les dommages qui pourraient être causés par l'outil servant aux travaux d'excavation.

Pour cette raison, le service de réparation du Bell, qui dirige M. Guy Lessard, offre aux contracteurs une coopération gratuite pour éviter ces bris de câbles. M. Lessard a fait savoir aux contracteurs que ces derniers n'avaient qu'à aviser quelques heures à l'avance des travaux d'excavation qui doivent être effectués, et aussitôt un employé du service sera sur les lieux, avec l'équipement nécessaire, et suivra de près les travaux, indiquant le tracé des fils de téléphone qui sont enfouis sous sol.

Les dommages

Tous les ans, les compagnies d'assurance déboursent plusieurs millions de dollars pour compenser les dommages causés aux câbles de téléphone durant des travaux d'excavation. Seulement au cours de l'année dernière, selon les officiers de la compagnie, les réclamations résultant de tels dommages se sont élevées à un total alarmant de près de \$400,000. Ces compagnies d'assurance s'inquiètent du nombre de réclamations qu'elles reçoivent, si cette situation persiste, pourrait bien donner lieu à des hausses progressives des primes d'assurance ou des montants de base que les compagnies d'assurance déduisent des sommes réclamées lorsqu'elles en effectuent le paiement.

Seulement à Drummondville et la région, M. Roger Boule, en charge du service des réclamations de la compagnie Bell à Drummondville, a signalé qu'on avait relevé au cours de la dernière année pas moins de 43 bris de câbles.

Communications interrompues
Ces dégâts matériels causés par la déchirure d'un câble sont sérieux, mais ils ne constituent pas eux-mêmes l'aspect le plus inquiétant du problème. Lorsqu'un câble est endommagé, des centaines de circuits téléphoniques sont parfois rendus inutilisables, et les communications sont interrompues, ce qui ralentit considérablement l'activité économique et sociale durant plusieurs heures dans un territoire assez étendu. Ce qui est plus sérieux encore, c'est que des services

essentiels comme ceux de la police, des incendies et de la défense nationale peuvent être privés de leurs moyens de communication; des lignes sur lesquelles sont transmis des programmes de radio et de télévision peuvent être coupées aussi.

Comme solution à ce problème éventuel et pour améliorer le record peu enviable de 43 câbles brisés à Drummondville et la région, les officiers de la compagnie incitent tous ceux qui ont à effectuer des travaux d'excavation à communiquer d'abord avec le service de réparation du Bell qui s'engage à envoyer sur les lieux des travaux un employé qui indiquera de façon précise à quel endroit sont enfouis les fils.

Ces deux rencontres en vue d'établir une politique de coopération pour éviter de tels bris coûteux de fils souterrains ont été organisées par M. Jules Bonin, représentant de la compagnie Bell à Drummondville, et par les chefs des différents services, dont M. Guy Lessard, en charge du service de réparations, M. Roger Boule, agent des réclamations, Gabby Larocque, contremaître de la construction chez Bell, et M. Claude St-Onge I.P., en charge du département de génie de la compagnie de téléphone.



(Photo CM)

LE SYNDICAT DES Employés de General Manufacturing et les dirigeants de l'usine ont signé un nouveau contrat de travail de 3 ans, effectif à la signature. Le nouveau contrat de travail stipule, en particulier, une augmentation horaire de 23 cents, répartie sur trois ans, avec augmentation immédiate de 10 cents l'heure. Comme innovations, le contrat de travail prévoit une nouvelle procédure des griefs, des vacances additionnelles payées, les fêtes chômées, ainsi que l'application de la formule

Rand (retenue des cotisations obligatoires). Sur la photo, le président du Syndicat, Paul-G. Marin, et le président de General Manufacturing, M. Gilbert Guérrette, signent la nouvelle convention collective. Debout, à l'arrière, M. Marcel Boisvert, secrétaire du Syndicat; MM. George Thomas, Gerard Thivierge et Marcel Therrien, directeurs du Syndicat des Employés, et M. Grégoire Guérrette, vice-président de General Manufacturing.

Drummondville contée...

Un communiqué de presse nous a fait sourire, cette semaine, lorsque le Conseil des Syndicats nationaux a laissé entendre qu'il s'occuperait de la chose publique plus activement que jamais, puisqu'il représente les ouvriers du grand Drummondville... Il s'agit de prendre position sur la construction du Centre culturel et récréatif que la ville se propose de construire pour célébrer le centenaire de la Confédération. On disait même, dans le communiqué, que le CSN pouvait même présenter des candidats aux élections. Un loustic faisait remarquer qu'il n'est pas trop tôt pour s'occuper de la chose publique...

Le chef de police de Drummondville-Sud, M. Raoul Yergeau, vient d'être avisé qu'il s'est mérité une mention honorable dans le concours de prévention des incendies dans la classe "D" pour l'année 1964. Le chef recevra sa mention lors de la convention des chefs de police qui sera tenue à St-Hyacinthe au cours de l'été. Félicitations au chef Yergeau et à ses hommes, pour leur bon travail de prévention.

Les représentants des dix provinces du Canada qui ont participé au bonspiel national de curling au Centre civique de cette ville, se sont dit émerveillés de l'hospitalité des Drummondvillois, et du chaleureux accueil qu'ils ont reçu dans tous les endroits qu'ils ont visités durant leur séjour parmi nous. Un représentant de la Colombie-Britannique nous confiait que leur seule crainte était de ne pas être compris de la population, mais ils ont réalisé que partout ils étaient reçus à bras ouverts, et servis dans... leur langue. Nous garderons un souvenir impérissable de notre passage à Drummondville, dans la belle province, disaient-ils.

On dit que la justice a le bras long... et cette vérité s'est réalisée, une fois de plus, cette semaine, puisque les policiers, tant municipaux que provinciaux, ont éclairci deux vols commis à vingt-quatre heures d'intervalle, et ont même capturé les suspects qui furent écroués dans les cellules du poste local en attendant de comparaître en Cour.

L'Unité des Policiers ne voulant pas être en reste avec les festivités du 150^e anniversaire, tiendra sa danse annuelle, ce soir, à la Salle Roger, alors que tous les participants seront costumés et pourront se mériter de jolis prix de présence.

Le Frère Julien Plante, qui était récemment conférencier au Club des Francs de cette ville, sera de nouveau à Drummondville pour le même organisme, mais cette fois, à un souper mixte qui aura lieu demain soir, au Manoir Drummond, à 6h. 30. On sait que le Frère Plante est le directeur du Mont St-Antoine, à Mont-Réal, et que sa récente

Claude Gauthier en récital au collège St-Bernard

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Claude Gauthier, chansonnier connu de la jeunesse étudiante et du public en général, sera l'artiste invité de l'AGÉD samedi soir au collège St-Bernard de cette ville. Ce jeune artiste s'est rendu sympathique auprès du public étudiant, parce que, règle générale, il pensait comme lui, et aujourd'hui il a aussi le support du public adulte.

Si ce jeune homme plaît aux étudiants, c'est qu'il l'a bien voulu, puisqu'il y a quelques années, il n'existait pas de boîtes à chansons, et il fallait qu'il se produise dans les sal-

les des différents collèges et même des universités, tout comme le font dans leur pays les folkloristes américains. Son appui aux étudiants, ses compositions qui leur étaient dédiées, ses récitals dans les collèges étaient les raisons qui ont fait croire au grand public qu'il était lui-même étudiant. La fraîcheur de ses idées, son apparence jeune, l'associaient aux étudiants. Si Claude Gauthier semble être compris et apprécié du public, c'est probablement parce qu'il a lui-même une plus grande compréhension des sujets dont il traite, comparativement aux chansonniers.

Les espaces loués par la ville seront-ils meublés?

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Il y a déjà quelque temps, le conseil de la cité consentait à louer deux espaces à l'arrière du centre civique pour l'exposition qui aura lieu les 5-6-7-8 et 9 mai prochain au prix de \$140 l'unité, en vue d'étaler d'un côté, le Drummondville d'aujourd'hui, et de l'autre, le Drummondville d'autrefois. Il a semblé y avoir quelques ré-

ticences au début, mais un échec finit par remporter qu'il était donné que Drummondville célébrait cette année ses 150 ans d'existence, il serait peut-être avantageux de faire quelque chose de spécial, croyant toujours pouvoir obtenir de l'aide de la Société historique de Drummondville pour l'aménagement de l'un des kiosques.

Après discussion de cette idée avec M. Larry Ball, président de la Société historique, il semblerait qu'il serait assez difficile de présenter quelque chose d'intéressant dans le genre de l'exposition qui fut tenue au début de l'année à la mezzanine de la caisse populaire St-Frédéric, du fait qu'il s'agit plutôt de vieux documents, de manuscrits ou d'articles antiques, et qu'il faudrait la surveillance constante d'un gardien sur les lieux pour empêcher la disparition de ces souvenirs. Il arrive aujourd'hui que la ville se trouve dans une impasse, ne sachant trop comment meubler ces kiosques et quoi offrir aux visiteurs. Un échec finit par remporter à nouveau M. Ball et de discuter de l'affaire, après quoi il fera rapport au conseil.

Le tournoi de tennis sur table est de 3 classes

DRUMMONDVILLE (CM) — Tous les sports de Drummondville peuvent s'inscrire au tournoi régional "DOW" de tennis sur table qui sera disputé demain à Drummondville. Toutes les parties se joueront à la salle de la Légion Canadienne et le tournoi est ouvert à tous les amateurs de tennis sur table, qu'ils soient membres ou non de la ligue de la cité.

Organisé sous le patronage de la ligue de tennis sur table de Drummondville, le tournoi offrira aux vainqueurs des différentes catégories, des prix et des trophées intéressants. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à l'ouverture du tournoi par les responsables de la compétition, soit le président Raymond Grégoire, le vice-président Jean-Guy Laramée ou le publiciste Réjean Bergeron. Les rencontres en simple seront de trois classes, soit la classe féminine et les classes "A" et "B" pour hommes. Il y aura également compétition en double féminin, double masculin avec le même Grégoire comme partenaire.

Cuisine d'hier et d'aujourd'hui tel est le thème de l'exposition d'art culinaire

DRUMMONDVILLE (C.M.) — "Cuisine d'hier et d'aujourd'hui", tel sera le thème de la prochaine exposition d'art culinaire qui sera tenue à la mezzanine de la Caisse populaire St-Frédéric, les 3 et 4 avril prochains. Cette exposition qui s'inscrit dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire de Drummondville, est organisée grâce à la commande de l'Union-Vie, par les religieuses de l'Institut familial de la Présentation et par leurs élèves.

La mezzanine de la Caisse populaire servira de théâtre à la partie "hier" du thème de l'exposition, alors que costumes, décors et mets feront revivre l'époque de 1815. Le hall de la Caisse à l'étage inférieur, servira à la présentation des mets et de la cuisine stricte ment "d'aujourd'hui". Tous les mets qui seront en montre auront été préparés par les élèves de l'Institut familial, avec le concours de Sr Marie-Andrée, professeur d'art culinaire, et de Sr Louise de la Trinité, directrice de l'Institut familial.

Cuisine d'hier

Dans un décor tout à fait du siècle dernier et sur des meubles d'époque, seront exposés les mets d'hier. Il s'agit vraisemblablement d'une table de corvée ou de "bis". Des étudiantes de l'Institut, en costume d'époque se chargeront de guider les visiteurs et de fournir les explications ménagères sur la préparation des mets ou la façon de les apprêter.

Dans le hall de la Caisse populaire, un repas chaud au retour de "baptême, un repas de première communion" et un buffet à l'occasion du mariage, seront ressortir les fantasmes dont est capable le cordon bleu de 1965. Ces trois tables illustrant la cuisine d'aujourd'hui seront apprêtées avec la vaisselle, verrerie et argenterie appropriées. Tout comme à la

Un camion capote avec toute sa marchandise - Pertes de \$35,000

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un conducteur de camion-tourneur de la Compagnie de Transport Eddy Veilleux de Chomedey, a eu la peur de sa vie, mercredi soir, alors qu'il se dirigeait vers Québec avec un chargement de marchandises d'une valeur de \$35,000. Le lourd véhicule était arrivé à la hauteur de la route Transcanadienne près de St-Cyrille, vers 7 heures, lorsqu'une crevasse soudaine lui fit perdre la gouverne de son véhicule qui quitta la route pour se

retrouver renversé sur le côté, près de la voie rapide, et comme la cargaison contenait des marchandises diverses, les pertes ont été évaluées à \$35,000 par la Compagnie de Transport.

Fort heureusement, le conducteur, M. Marcel Michaud, 29 ans, de Montréal, s'en est tiré indemne mais quand même blessé. Les agents de la Sûreté provinciale du bureau de Drummondville ont fait les constatations d'usage.



"Tenez-vous au pas..."

de l'information
locale
régionale
mondiale
en lisant chaque matin!

LE NOUVELLISTE

Recevez-le aujourd'hui en signalant :

le nouvelliste

383, rue HÉRIOT

DRUMMONDVILLE

257A, rue NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE

Tél.: GR 2-3281

Tél.: 758-8555

Parc ou jardin du nom de l'hon. Bernard Pinard?

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Nous avons publié hier une liste partielle des noms de familles connues de Drummondville pour désigner les nouvelles rues qui seront ouvertes prochainement dans un nouveau secteur de la ville. Aujourd'hui, nous continuons cette publication dans l'intérêt de nos lecteurs qui nous sauront gré de les informer des nouveaux développements.

Godbout - homme d'affaires bien connu du quartier St-Joseph.
Carre Jutras - notaire et homme d'affaires militant.
Nadeau - homme d'affaires et président actuel de la Commission scolaire du grand Drummondville.

Laflamme - en souvenir de N. K. Laflamme, grand avocat criminel, député de Drummond-Arthabaska, qui devint plus tard sénateur.

Adam - homme d'affaires et militant qui fut président de la Commission scolaire de Drummondville durant plusieurs années.

Jacques Adhémar - désigné avec Hériot pour s'occuper de la fondation de Drummondville, marchand et juge de paix.

Une des grandes figures des débuts de Drummondville.
Desjardins - Cure-fondateur de la paroisse St-Pierre et Paul, Baril - homme d'affaires et militant, échevin de la cité de 1964 à 1962.

Birtz - Désignation de Corbin à Laferte, de Laferte à Vaisois - de Vaisois à Larocque et de Larocque à Pinard.
Il y aura également les rues Ribeau, Fortin, Précourt, Monchon, Beaudoin, Desjardins, Bessette, Dumaine et Lalancette, lorsque ces rues en construction auront été ouvertes à la circulation.

Pour honorer la famille Pinard, et comme marque de reconnaissance pour la sollicitude et l'intense collaboration de l'honorable Bernard Pinard pour la croissance et l'embellissement de Drummondville, le comité suggère de donner le nom de Parc ou jardin Bernard Pinard, à ce lopin de terre compris dans le triangle formé par le côté Nord-ouest de l'intersection du boulevard St-Joseph et la rue St-Pierre et fermé par la voie ferrée du Canadien à l'entrée ouest de la ville.

Aux études à la régionale St-François

Le F. Jean-Félix devient adjoint à la direction

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La régionale St-François vient d'engager le R. Frère Jean-Félix, F.C., directeur de l'école Notre-Dame du Rosaire, comme adjoint à la direction des études. Le nouveau titulaire auquel échoit un poste de la plus haute importance, assistera M. Jean Giguère pour aider le directeur général des études, M. Louis-Philippe Beaudin.

Le frère Jean-Félix retirera un salaire d'environ \$10,500 par année, moins une somme de \$1,000 comme contribution au fonds de l'éducation et

\$500 pour le logement, avec cependant une allocation de \$80 par mois pour ses déplacements.

Avec deux assistants, M. Beaudin aura sûrement plus de temps à consacrer aux élèves de l'extérieur, puisque six commissions scolaires s'étaient déjà prévalues de l'offre de la régionale en ce qui a trait aux services de la direction des études.

MM. Johnson et Favreau à Drummondville

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'hon. Daniel Johnson, qui sera le conférencier invité de l'Association générale des étudiants de Drummondville dimanche, sera reçu par les autorités municipales à l'hôtel de ville alors qu'il sera invité à signer le livre d'or.

A l'issue de sa conférence, le chef de l'opposition se rendra au manoir Drummond pour y rencontrer les militants de l'Union Nationale et la population qui voudra le saluer. Demain après-midi également, le ministre de la Justice, l'hon. Guy Favreau, sera le conférencier invité de l'Association Libérale du comté de Drummond-Arthabaska, au motel "Quatre Saisons" à Notre-Dame du Bon-Conseil, à l'occasion de la formation d'une association libérale fédérale-provinciale pour le comté de Drummond-Arthabaska.

RESTAURANT MOULIN ROUGE
Aimé Bastien, prop.
ST-LEONARD D'ASTON

DANSE CE SOIR
avec l'orchestre des formidables LYNX
Tout genre de musique
Ouvrit 34 nrs par jour.

Hamel & Malouin
Ingénieurs-Conseils
Mécanique - Electricité
Structure - Municipal

480, St-Jean Drummondville GR. 8-4151

Vol de plus de \$1,000 commis au local des Syndicats



(Photo LeRo)

DANS LA NUIT DE jeudi à vendredi, des voleurs se sont introduits par effraction, dans le local des Syndicats nationaux, situés sur l'avenue de l'Ermitage, et ont fait main basse sur 4 machines de bureau et sur quelques montants d'argent. Sur la photo, nous apercevons M. Gilbert Marchand, secrétaire de M. Jean-Marc Bergeron, président du Syndicat du Vêtement, tenant dans ses mains le couteau qui a servi à ouvrir la plupart des portes des différents bureaux visités, et même à briser des bureaux de bois semblables à celui que nous voyons.

VICTORIAVILLE (RL) — Dans la nuit de jeudi à vendredi, les voleurs ont pénétré avec effraction dans le local des Syndicats Nationaux, situé sur l'avenue de l'Ermitage, et ont emporté des objets pour une valeur de plus de \$1,000 de même que certains montants d'argent.

Les voleurs se sont introduits dans le local des Syndicats en brisant la vitre d'une porte arrière. Les malfaiteurs ont ensuite défoncé une petite armoire où se trouvaient des ustensiles, preuve qu'ils connaissaient bien les lieux. À l'aide d'un couteau, les voleurs ont ensuite entrés dans 10 bureaux différents et y ont dérobé tous les objets qui leur semblaient de bonne valeur.

C'est ainsi, que dans le bureau du Syndicat du Vêtement, ils ont pris 2 dactylographes électriques la première évaluée à \$550 et la seconde de \$250. Après avoir saccagé et mis en désordre les filières et papeterie de ce bureau, ils ont réussi à prendre environ \$50 en argent et des timbres poste d'une valeur d'environ \$35. Ces voleurs qui étaient probablement assez jeunes, n'ont point emporté la machine la plus dispendieuse qui se trouvait dans ce bureau, soit une calculatrice électrique d'une valeur de \$800. Ils n'ont pas emporté non plus la machine à polycopier qui s'y trouvait et une machine à chèques. Les voleurs ont pris un chèque au montant de \$473.43.

Ils se sont ensuite rendus dans le bureau du Syndicat de la Construction et ont défoncé un bureau de bois pour faire main basse sur une somme indéterminée d'argent et sur quelques chèques. Inutile d'ajouter que là encore les voleurs ont mis tout en désordre, la papeterie et l'équipement de bureau.

Puis, les visiteurs nocturnes sont entrés dans le bureau du trésorier du Syndicat du Vêtement et ont dérobé une somme pouvant varier de \$10 à \$15 qui s'y trouvait après avoir tout mis en désordre. Dans les autres bureaux, les voleurs agissent de la même façon et firent main basse sur 2 dactylographes ordinaires ainsi qu'une machine à additionner et une sténographe.

Le vol aurait eu lieu entre 1 h a.m. et 8 h a.m. M. Geo. E. Patry, président du Conseil central des Syndicats de Victoriaville a quitté son bureau à cette heure de la nuit et le premier à constater le vol le matin, a été Emilien René, employé à l'assistance chômage à ses bureaux au local des Syndicats.

Les détectives Omer Fournier et Jean-Marie Scott de la Sûreté municipale de Victoriaville ont fait les constatations du vol et font enquête sur cette affaire.

C'est la troisième fois en moins de deux ans que le local des Syndicats reçoit la visite de voleurs.



(Photo LeRo)

LE CLUB DE GOLF de Victoriaville Ltee a tenu sa première assemblée pour l'année 1965. Lors de cette assemblée, les membres présents se sont élus un nouveau président, M. André Beaudet succède à M. Lucien Arcand comme président du club local. En plus de la présidence, M. Beaudet cumulera les fonctions de coordonnateur et gérant du

club de golf pour la saison 1965. Au cours de cette même réunion, l'assemblée a élu un capitaine pour l'année présente. Il s'agit de l'occurrence de M. Real Boulet. Sur la photo, nous apercevons, dans l'ordre habituel, M. Real Boulet, M. Lucien Arcand, ex-président du club, et M. André Beaudet.

Plan budgétaire et comité de bonne entente préconisés au club de golf

VICTORIAVILLE (R.L.) — La première assemblée du club de golf Victoriaville Ltee pour 1965, a réuni une centaine de personnes au motel Boifran d'Arthabaska. De nombreuses questions, presque toutes aussi importantes les unes que les autres, furent débattues.

possible qu'elle devienne une réalité.

Après, il y eut l'élection d'un nouveau président pour l'année présente. M. André Beaudet sera le président, coordonnateur et gérant de toutes les activités du club de golf Victoriaville pour 1965. M. Beaudet succède ainsi à M. Lucien Arcand. On procéda par la suite, à la nomination d'un capitaine pour les prochains mois et ce fut M. Real Boulet qui fut choisi à ce poste.

D'autre part, le bureau de direction fit part à l'assemblée qu'il avait étudié la possibilité d'adopter un plan budgétaire, pour les membres anciens ou nouveaux qui désireraient jouer au golf. Cette idée fut acceptée, d'emblée, par les membres et d'est la prochaine réunion, l'exécutif étudiera très précisément quels seront alors les taux mensuels ou hebdomadaires à payer. Il est à remarquer que ce plan budgétaire comprendra et le prix de l'abonnement annuel et le prix de l'équipement. M. Paul Gendron de l'exécutif du club de golf Victoriaville a déclaré: "Il est certain que beaucoup de personnes aimeraient jouer au golf, mais qu'elles hésitent à le faire parce que le prix de l'abonnement leur semble trop élevé. Un grand

nombre de ces gens jouent aux quilles et à la fin de la saison, cela leur a coûté plus cher pour jouer aux quilles que cela leur coûterait pour une saison de golf. Les quilles ne paraissent point coûter cher, car l'on paie à toutes les fois que l'on joue."

Enfin, il fut proposé qu'un comité de bonne entente serait formé au sein du club de golf. Ce comité aura pour but de régler certaines disputes internes. Ce même comité aura également pour mission d'initier les nouveaux membres au terrain, aux règlements et aux habitudes du club. Quelques membres ont déclaré à cette première assemblée que le besoin d'un tel comité se faisait sentir depuis quelques années au club de golf Victoriaville.

La prochaine assemblée du club de golf aura lieu lundi, le 5 avril.

La neige est cause de quelques accrochages

VICTORIAVILLE (A.D.) — L'état glissant de la chaussée a sans doute été la raison principale de quelques accrochages qui ont eu lieu hier

dans Victoriaville. En effet, tout au long de la journée est tombée une neige fondante qui a couvert les rues.

Deux automobiles sont entrées en collision, vers 1 h 30 p.m. à l'angle des rues Notre-Dame et Perreault au moment où un des véhicules a tenté de doubler la voiture qui le précédait. La première auto, propriété de Victoriaville Auto, a subi des dommages à la portière gauche avant. Le conducteur était M. Leo Ling, de la rue Perreault à Victoriaville.

L'autre véhicule piloté par Mlle Yolande Paquet, de la rue Desjardins à Victoriaville, a été égratigné à l'ailé droite arrière.

Un deuxième accident impliquant deux automobiles a également causé des dommages légers à chacun des véhicules, vers 3 h 30 p.m. sur la rue Perreault. Les deux conducteurs, résidents de Warwick, étaient MM. Jean Laurier de Serve, 24 ans, et Roland Desroches, 20 ans. La collision s'est produite au moment où M. de Serve sortait d'une cour pour s'engager sur la rue Perreault.

Dans les deux cas les constatations d'usage ont été faites par les agents de la Sûreté municipale.

M. Auger souligne le travail accompli pour la voie directe

VICTORIAVILLE (RL) — Lors d'une réunion, M. Michel Auger félicita publiquement au nom de la Chambre de Commerce de Victoriaville, M. Alfred Vallières, président du comité de la voie directe, ainsi que les membres de ce comité pour le splendide travail accompli dans le but d'obtenir cette fameuse voie directe.

Le vice-président de la Chambre de Commerce a déclaré que le travail du comité de la voie directe en avait été un de longue haleine et qu'à plusieurs moments il avait bien cru que les membres du comité laisseraient tomber le projet devant les difficultés nombreuses auxquelles ils durent faire face.

Invité à prendre la parole M. Alfred Vallières déclara qu'il était fier d'avoir consacré plusieurs heures à travailler sur ce comité parce qu'aujourd'hui le tout se couronnait par des résultats fort encourageants. M. Vallières déclara aussi: "Le complexe sidérurgique aurait pu être un facteur important pour retarder le projet de la route directe, mais il n'en fut rien. L'objection soulevée par la route 34 a également été éliminée par les délégués et les autorités provinciales."

Les hauts fonctionnaires du ministère de la Voie provinciale ont reçu instruction de préparer un rapport préliminaire à cet effet et de procéder aux études de terrains en fonction de la réalisation du projet d'ici 1967. L'honorable Finard a souligné que six mois devraient suffire aux employés du ministère pour situer le tracé définitif de cette route à quatre voies entre Victoriaville et la route Trans Canadienne."

En arrivant devant le miroir, après avoir été présenté par M. Cloutier, président de l'A.J.C. M. Caouette a rappelé à son auditoire qu'il était lui-même un ancien du collège de Victoriaville. En effet, l'homme politique si bien connu aujourd'hui a été un jour un élève qui fréquentait comme tous ses condisciples les cours d'études commerciales qui étaient dispensés dans notre ville.

Il a hautement vanté les mérites de cette institution scolaire en déclarant que le collège de Victoriaville était mérité une réputation enviable à travers toute la province et même dans la Nouvelle-Angleterre, en étant une des écoles des plus importantes, des plus importantes et des plus compétentes au Québec.

Le chef politique s'est dit heureux de revenir visiter la ville de Victoriaville et son alma mater et d'oublier pour quelques instants les problèmes auxquels il a continuellement à faire face dans sa vie de parlementaire. Victoriaville n'était cependant qu'une étape de son voyage de quelques jours dans la région alors qu'il doit prononcer de nombreuses conférences dans les plus importantes à Trois-Rivières et dans la région de la Mauricie.

À la suite de son discours, M. Real Caouette a répondu aux questions qui lui ont posées quelques-unes des 450 personnes présentes.

Deux jeunes conjoints séjournent en prison

VICTORIAVILLE (A.D.) — Deux jeunes conjoints mariés depuis deux ans, comparaissent hier en Cour des sessions de la Paix, au palais de justice d'Arthabaska, sous l'accusation de vols à l'étalage. Ils ont tous deux enregistré un plaidoyer de culpabilité aux trois chefs d'accusation portés contre chacun d'eux.

Après les avoir interrogés, le juge Joseph Bilodeau a cependant appris que le jeune couple avait deux enfants dont un bébé de seulement deux semaines. La mère a déclaré ne pas pouvoir obtenir les services d'une bonne pour garder ses enfants.

L'épouse avait tout d'abord été condamnée à trois jours de prison. Le président du tribunal a cependant changé la sentence en une seule journée d'emprisonnement pour permettre à la mère de retourner auprès de ses enfants le soir

même. "En ne vous condamnant qu'à une seule journée de prison, ce n'est pas vous que je protège, mais vos pauvres enfants qui heureusement sont encore trop jeunes pour réaliser les bêtises que font leurs parents." En effet la condamnée a pu quitter les cellules et réintégrer son domicile à 5 heures hier soir.

Le mari a été condamné à trois jours en tôle et pourra retourner chez lui à 5 heures lundi pour lui permettre de reprendre son emploi.

Les époux se sont rendus coupables de trois vols à l'étalage dans des endroits différents au cours de la journée du 9 février dernier. Ils avaient volé une chaufferette d'automobile, des vêtements de bébé ainsi qu'une paire de gants et un gilet d'enfant. La valeur de chacun de ces articles étant inférieure à \$50.

Derniers préparatifs de la campagne de charité Lions

VICTORIAVILLE (RL) — Dans les cadres des visites inter-cité, une douzaine de membres appartenant au club Lions de Trois-Rivières se sont rendus assister au souper du club Lions de Victoriaville, jeudi soir, à l'hôtel Manoir Victoria.

Lors de ce souper, qui était sous la présidence de M. Antonio Pénin, M. Jacques Labbé, président de la campagne de charité du club pour l'année 1965, a fait rapport du travail fait à date par les membres de son comité. M. Labbé a déclaré que la campagne débutait véritablement lundi. M. Camille Langlois a mis gratuitement à la disposition des membres du comité de la campagne un local au sous-sol de l'édifice Continental. Les Lions auront donc un comité permanent durant la durée de la campagne et de lundi, l'on s'attaquera à la liste des noms spéciaux.

Le président Antonio Pénin a aussi annoncé que l'élection pour l'exécutif 1965 aurait lieu à la fin du mois d'avril. On sait que chez les Lions comme chez la plupart des clubs sociaux des amendes sont imposées aux membres pour différentes raisons et l'argent recueilli ainsi sert à l'œuvre du club. Jeudi soir dernier, le collecteur des amendes a récolté la plus grosse cagnotte de l'année.

À la fin du mois d'avril, plus précisément le 22, une conférence de marque s'adressera aux membres du club des Lions de Victoriaville. Cet orateur sera M. Robert Sauvé, directeur de la CSN pour la région métropolitaine. Me

Sauvé est un jeune avocat très dynamique qui fut pendant deux ans directeur régional de la CSN pour les Cantons de l'Est, soit l'an dernier et il y a deux ans. L'an dernier, M. Jean Marchand, président de la Confédération des Syndicats Nationaux du Québec, a prononcé une conférence devant les membres du club Lions de Victoriaville et on se rappelle que ce souper avait obtenu un grand succès.

Les As s'acheminent vers un premier championnat

VICTORIAVILLE (RL) — Les As de Victoriaville s'acheminent vers un premier championnat de la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francs. Les As ont remporté une deuxième éclatante victoire aux dépens du Frontenac de Tingwick dans la deuxième partie de la série finale de la ligue.

On se rappelle que les As de Lucien Beauchesne qui l'an dernier avaient déjoué le calcul de bien des experts en se rendant à la septième partie de la série semi-finale contre les Tigres d'Arthabaska, ont prouvé cette année qu'ils avaient une équipe supérieure et qu'ils n'entendaient point laisser le championnat à une autre équipe. Les As ont remporté le championnat de la saison régulière, loin en avant de la quipe de deuxième place. L'é-

"Le but premier de notre parti est de protéger le fait français à Ottawa"

VICTORIAVILLE (A.D.) — Le Ralliement des Crédi-tistes Nationaux ne vise pas à s'emparer éventuellement du pouvoir à Ottawa. Ce ne serait nullement l'intention du parti, selon les déclarations que faisait M. Réal Caouette, mercredi soir,

à l'auditorium du Collège de Victoriaville. M. Caouette a même fait une comparaison assez amusante pour illustrer sa pensée. Selon lui, "le pouvoir, c'est le cheval qui tire la voiture alors que le Ralliement des Crédi-tistes remplit le rôle de conducteur". "Je préfère être assis dans la voiture et tenir solidement les rênes entre mes mains que d'être attelé pour tirer la voiture", a précisé avec humour le député de Villeneuve.

Le but premier du parti est de protéger le fait français auprès du gouvernement fédéral à Ottawa, a répété M. Caouette qui dirige le Ralliement des Crédi-tistes, nouveau groupe politique formé il y a deux ans lors du congrès provincial tenu à Granby alors que l'ailé québécois s'était divisé du Crédit Social national toujours dirigé par M. Thompson. Le groupe des 13 dirigé sur la colline parlementaire par M. Caouette et son bras droit, M. Gilles Grégoire, député de Lapointe, s'est fixé comme objectif de travailler à la défense de chacun des Canadiens de langue française en siègeant du côté de l'opposition.

À Québec? Au cours de sa causerie, l'homme politique n'a fait aucune mention de la possibilité pour son parti de présenter des candidats lors des prochaines élections provinciales. Au contraire, il semble vouloir demeurer à Ottawa avec son groupe et nullement intéressé à se présenter sur la scène provinciale.

On se rappelle qu'on a soulevé fois par fois la création éventuelle d'une aile québécoise qui présenterait des candidats dans les circonscriptions provinciales. On avait même mentionné à l'occasion le nom de M. Laurent Legault comme chef possible du mouvement provincial.

M. Legault est le président actuel du Ralliement des Crédi-tistes dont M. Caouette est le chef. La prochaine réunion

Son Alma Mater

En arrivant devant le miroir, après avoir été présenté par M. Cloutier, président de l'A.J.C. M. Caouette a rappelé à son auditoire qu'il était lui-même un ancien du collège de Victoriaville. En effet, l'homme politique si bien connu aujourd'hui a été un jour un élève qui fréquentait comme tous ses condisciples les cours d'études commerciales qui étaient dispensés dans notre ville.

Il a hautement vanté les mérites de cette institution scolaire en déclarant que le collège de Victoriaville était mérité une réputation enviable à travers toute la province et même dans la Nouvelle-Angleterre, en étant une des écoles des plus importantes, des plus importantes et des plus compétentes au Québec.

Le chef politique s'est dit heureux de revenir visiter la ville de Victoriaville et son alma mater et d'oublier pour quelques instants les problèmes auxquels il a continuellement à faire face dans sa vie de parlementaire. Victoriaville n'était cependant qu'une étape de son voyage de quelques jours dans la région alors qu'il doit prononcer de nombreuses conférences dans les plus importantes à Trois-Rivières et dans la région de la Mauricie.

À la suite de son discours, M. Real Caouette a répondu aux questions qui lui ont posées quelques-unes des 450 personnes présentes.

CENTRE MODERNE NECCHI
TEL.: 752-7791
ROGER BISSON
• Réparation à domicile
• Vente de machines à coudre industrielles et domestiques. Agent autorisé NECCHI
349, Notre-Dame Est, Victoriaville

Equipement de Cuisine fonctionnant au gaz propane
• Hôtels
• Restaurants
• Institutions
CITY GAS
CORP. LTD
1127, Lavendrye Trois-Rivières, Nicolet, Comté Nicolet.
FR 6-2521 293-4411
Aussi: EQUIPEMENT AU GAZ
• Résidentiel
• Commercial
• Industriel
Nous réglons tout problème d'eau chaude

L'aciérie sera entièrement automatisée

NICOLET (J.L. Caron) — Si les autorités provinciales suivent les rapports de rentabilité que les ingénieurs français ont élaborés depuis déjà plusieurs mois, il est probable que notre aciérie provinciale fera l'objet d'une expérience d'automatisation complète. A date aucune sidérurgie à travers le monde a mis en place une automatisation intégrale pour tout son équipement sidérurgique. De nombreuses difficultés ont jusqu'ici arrêté les constructeurs d'aciérie en face de l'automatisation. Par ailleurs en France, c'est l'Institut de recherches de la sidérurgie (I.R.S.I.D.) qui s'est passionné le plus intensément au problème de l'automatisation de cette industrie lourde.

C'est à cette firme de chercheurs que le gouvernement provincial a confié le travail d'étude de la rentabilité d'une aciérie. Il appert que l'I.R.S.I.D. aurait cherché des moyens de solutions au problème de l'automatisation des hauts fourneaux dans un complexe sidérurgique intégré. L'I.R.S.I.D. est d'ailleurs reconnu pour avoir profondément étudié l'automatisation de l'affinage, à l'oxygène suivant le procédé O.L.P. lui-même conçu et mis au point par l'I.R.S.I.D.

Le chargement automatique du haut-fourneau suivant un programme préétabli, en maintenant constant le niveau de la charge dans la cuve, est maintenant entré dans le domaine industriel et ne conçoit plus la construction d'un haut-fourneau sans prévoir cette automatisation du chargement. Québec aurait obtenu d'I.R.S.I.D. de précieuses recommandations à ce sujet.

Toutefois au départ, ce qu'il tablerait vraisemblablement le

gouvernement au Québec est un complexe sidérurgique "intégré". M. Jean Arsenault, ancien attaché au ministère des Richesses naturelles a expliqué, il y a peu de temps à quelques 150 personnes de la région de Bécancour la définition d'un complexe dit "intégré". Il restera à déterminer plus tard si l'on utilisera des moyens conventionnels d'alimentation, soit le "coke" comme combustible ou si l'on y préférera l'électricité ou l'oxygène.

Au départ, trois éléments sont nécessaires : le minerai, la pierre à chaux et le combustible (habituellement du coke). Tout est placé dans un haut fourneau pour obtenir de la fonte. Avec cette fonte, ajoutant du minerai secondaire et des rebuts de fer (pièces d'automobiles par exemple) on chauffe dans un four à acier pour obtenir des lingots d'acier. C'est alors que ce lingot est soumis à une coulée, dans un laminoir primaire pour en obtenir ce qu'on appelle des "bloom" des billettes et des brames.

Comme l'expliquait, M. Arsenault, actuellement coordonnateur de la S.S.J.B. diocésaine, jusqu'ici la province possède ce genre d'aciérie. Deux compagnies privées exploitent dans le Québec un laminoir primaire. Or la province innoverait, c'est en complétant ce complexe industriel d'une deuxième usine de transformation extrêmement précieuse : le laminoir secondaire qui donne un produit semi-fini, soit de l'acier en profit, en barres, en tiges ou en plaques.

Selon les recommandations de l'I.R.S.I.D., tout ce procédé de raffinage de l'acier serait entièrement automatisé, soit

dans le chargement des hauts-fourneaux ou dans le transfert des lingots ou dans l'alimentation des hauts fourneaux en combustible. Ce qui donnerait une coulée continue de l'acier et un rendement grandement amélioré. Il n'en reste pas moins que le complexe sidérurgique intégré, conventionnel ou pas, utilisera au moins 1.500 hommes pour ces besoins propres.

L'étude de rentabilité de l'I.R.S.I.D. que le gouvernement garde au secret comme un atout précieux, délivre vraisemblablement de nouvelles procédures de raffinage de l'acier qui rendrait sa production plus faible en prix de revient. Toutefois, le coût de construction en serait d'autant plus élevé. Cet établissement de \$250.000.000 fournira au dé-

part de 600 à 800 mille tonnes d'acier. Dans son énoncé aux intéressés de la région, M. Arsenault estimait que près de 80% de la production de la sidérurgie d'acier servirait au marché extérieur.

Pour cette raison, il était d'avis qu'elle devait s'établir à Bécancour, qui donne un accès à la mer par le fleuve douze mois par année en dehors du problème de la navigation d'hiver à travers le lac Saint-Pierre. La source d'approvisionnement du minerai, vraisemblablement le Labrador, donnerait un atout de plus à Bécancour. Il ne reste plus qu'à organiser le marché, qui doit être assuré à l'avance pour que la construction commence. Elle n'opérera évidemment pas avant 1970.

En ce qui touche l'enseignement

Le problème du secteur privé réglé au niveau régional?

NICOLET (J.L.C.) — Tout en soulignant que c'était là une opinion strictement personnelle, le directeur du Centre des Etudes Universitaires a avancé, lors d'une conférence à Nicolet, qu'à son avis, le problème du secteur privé de l'enseignement serait réglé au niveau régional. "Je ne crois pas", a dit M. l'abbé Boulet invité de l'UCFR diocésaine, que ce problème soit réglé au ni-

veau provincial. C'est probablement pour cette raison que le ministère ne s'est pas prononcé sur la question.

Je pense, mais c'est là une opinion tout à fait personnelle que c'est au niveau de chacune des régions que le problème du secteur privé de l'enseignement sera réglé. Il n'y a évidemment aucune décision définitive de prise à ce sujet. Ce qui s'en vient, à mon avis, c'est une entente sur le sort des institutions privées, entre les commissions scolaires régionales et ces maisons d'enseignement. Ce sera au milieu même où ces maisons d'enseignement s'alimentent, à dire si oui ou non on désire que continue de dispenser l'enseignement, tel collège ou tel institut familial. C'est la position que l'abbé Boulet a prise, lors du forum, à l'auditorium des SS. de l'Assomption de Nicolet.

L'abbé Boulet a essayé le feu des questions de son auditoire pendant plus d'une heure à la suite de sa conférence sur le rapport Parent. Le conférencier a précisé à la fin de sa causerie, qu'il y avait deux choses qu'il avait clairement exposées, parce qu'elles étaient préconisées par le rapport de la commission Parent, mais que des recommandations, encore secrètes du conseil supérieur de l'Éducation au ministère viendraient contre-carrer son peu. Il appert que l'une de ces recommandations s'attachait à l'organisation pédagogique des écoles polyvalentes de plus de 1.500 élèves.

C'est pour le moment un peu trop calme. Il y a à quelque temps, nous en sommes venus à deux cheyevs de convoquer une assemblée gigantesque de toutes les associations qui s'intéressent à l'éducation. Nous ne l'avons pas fait, pour que cette initiative ne soit pas interprétée comme si le conseil voulait faire passer ses idées. Il y a bien des revues, comme Relations et Perspectives, qui ont démontré leur position, mais bien peu de secteurs ont manifesté leurs commentaires. C'est ainsi que l'abbé Boulet soulignait le peu de réactions que le conseil supérieur de l'éducation a entendues à la suite de la publication du rapport Parent, en particulier des deux volumes du deuxième tome.

pensé, ces dernières semaines, une politique destinée à provoquer des réactions. Officiellement, peu d'organismes ont manifesté leurs réactions à ces recommandations et au travail du conseil supérieur. Seul, la Fédération des collèges classiques est venue nous rencontrer. Par ailleurs, les représentants des instituts familiaux doivent prochainement présenter un mémoire très intéressant. Outre cela, personne n'a présenté aucune remarque. C'est d'ailleurs très déplorable. Les juifs et les neutres pour leur part ont revendiqué au conseil, leur reconnaissance. Mais c'est vraiment trop peu. C'est là une autre démonstration que nous ne sommes pas suffisamment habitués à utiliser notre appareil démocratique.

Le conseil supérieur de l'éducation ne peut fonctionner que si la population réagit.

Le conseil supérieur se plaint de ne pas avoir de commentaires sur son travail

NICOLET (J.L.C.) — Par la voix d'un de ses membres, le conseil supérieur de l'Éducation s'est plaint de ne pas entendre suffisamment de commentaires sur la révolution scolaire au Québec. C'est M. l'abbé Gilles Boulet, directeur du CEU et membre du conseil supérieur de l'Éducation qui a précisé cette idée, lors d'un forum qui a suivi une conférence sur le rapport Parent.

Remise de dix diplômes de pompiers volontaires au JC

ST-LEONARD (J.L.C.) — A l'occasion de l'assemblée mensuelle de la Jeune Chambre de Commerce de St-Léonard, dix diplômes de pompiers volontaires ont été remis par le service de la protection civile du Québec. C'est à la suite d'une série de cours de pompiers auxiliaires organisés à Drummondville par la Jeune Chambre de Commerce locale et les autorités municipales, que M. Léon Lusselle, coordonnateur de la zone 511 dont St-Léonard fait partie a remis ces diplômes. Pour la circonstance, M. J.H. McDonald, vice-président-adjoint du service de la protection civile provinciale était présent. Ces cours avaient été organisés à la suite de l'acquisition par la municipalité de St-Léonard d'un équipement complet pour le service des pompiers dont un camion à in-

terdient. On sait que le maire de St-Léonard, M. Walter Boisvert avait mis de l'avant l'an dernier avec son conseil, une politique de protection contre l'incendie dans un programme d'au delà de \$80.000. L'organisateur des cours qui durent depuis le début de l'année 1965 était M. Anatole Hébert, échevin et membre du JC local.

Au cours de cette remise de diplômes en présence des autorités religieuses et municipales et des membres JC, les nouveaux initiés à la protection de St-Léonard ont donné une démonstration du service qu'ils sont appelés à donner. Le chef des pompiers auxiliaires a été désigné à la suite de ces cours, c'est M. André Jovail. Il est à noter que le président de la Jeune Chambre, M. Paul Hébert faisait partie du groupe qui a suivi ces cours.

La régionale prend à sa charge les enfants exceptionnels de moins de 12 ans

NICOLET (J.L.C.) — Lors de la dernière assemblée de la Commission scolaire régionale Provencher, les commissaires ont approuvé une proposition permettant à la régionale de prendre charge de l'enfance exceptionnelle d'âge du cours primaire sur le territoire de la régionale Provencher. C'est M. Maurice Lavallée qui a fait la proposition à cet effet. Ce qui donnera à la régionale, la permission d'organiser pour les Commissions scolaires locales qui y consentent, des classes exceptionnelles pour les enfants d'âge du cours primaire. C'est à la suite d'un sondage auprès des Commissions scolaires locales, que les commissaires ont décidé de prendre charge de ces élèves d'âge de moins de 13 ans. 70% des Commissions scolaires qui ont répondu à la demande de la régionale à cet effet sont en faveur de laisser l'organisation des classes exceptionnelles à la régionale. Les commissaires sont d'avis que celles qui ont répondu négativement au sondage se raviseront pour une bonne part et soumettront le secteur de l'enfance exceptionnelle à la régionale. En faisant sa proposition, le commissaire Lavallée a souligné que la régionale était en mesure d'offrir des services "pour ces enfants qui ont droit comme tout autre à une éducation adéquate" que les Commissions scolaires locales ne peuvent mettre sur

Le tournoi d'échecs prend maintenant une ampleur régionale

NICOLET (J.L.C.) — Ce qui avait été au début une simple organisation de "mordus" d'échecs semble vouloir prendre de l'ampleur. On se rappelle qu'au début de janvier, quelques promoteurs, sous l'initiative de M. Pierre Leduc, ont mis sur pied un tournoi d'échecs. Aujourd'hui, ce tournoi est rendu en finale. Plusieurs industriels et commerçants de Nicolet et de la région se sont intéressés au tournoi en contribuant financièrement aux dépenses du tournoi. Il appert d'ailleurs que ce qui avait été initialement un tournoi local se voit maintenant attribuer le titre de tournoi régional, par l'acquisition de participants de Pierreville.

Bien que la chose semble encore qu'à peine ébauchée, on parle de mettre sur pied un "club house" des échecs pour la région.



(Photo A. Courchesne)

LA PRESIDENTE DE LA Croix-Rouge du comté d'Yamaska, Mme Lucien Shooner, s'est déclarée enchantée des résultats de la dernière clinique de donneurs de sang qui a largement dépassé son objectif. En fait, sont partis de sa gratitude à toutes les aides bénévoles, elle a tenu à souligner le travail fait par les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse et celui de M. Albert Lachapelle, qui était en charge de la clinique. Plusieurs maires des municipalités du comté étaient venus pour l'ouverture. Sur la photo, première rangée, de gauche à droite, MM. Olivier O'Bonsawin, chef de la réserve d'Odanak, René Thibault, de Pier-

reville, Réginald Bourgault, de St-François-du-Lac, Georges Villard, de Yamaska-Ouest, Elai Lefebvre, de St-Elphège, 2e rangée: MM. Ludovic Lachapelle, de la paroisse de St-François-du-Lac, Paul Labelle, directeur provincial de la Croix-Rouge, Denis Cournoyer, de Yamaska-Est, Alphonse Monseau, de St-Antoine-de-la-Bois, Nestor Caron, de St-Pie, Romeo Lanoix, de St-Guillaume, Gratien Benoit, de St-Joseph-de-la-Bois, Rosario Dugas, de la paroisse de St-Guillaume, Rodrigue Turcotte, de St-Bonaventure, Séraphin Duracher, de St-Gérard, et Maurice Allard, de St-David.

Caritas fait la distribution de ses subventions aux oeuvres

SOREL (L.B.) — Le conseil d'administration de Caritas St-Hyacinthe vient de procéder à la distribution de ses octrois

aux oeuvres qui lui sont affiliées pour l'année en cours. Un budget disponible inférieur de \$16.000 à celui de l'an

dernier a obligé le comité à subventionner un peu moins généreusement certaines de ces oeuvres. Près de la moitié du budget a été absorbé par le Service social diocésain qui recevra \$60.000. La Fédération diocésaine des loisirs touchera \$12.000, la maison des Soeurs de la Charité de Namur de \$7.000, la salle d'accueil Domremy de \$3.500 et les services diocésains des aides familiales et de l'enfance handicapée, des octrois de \$8.000 et de \$2.000.

La balance du \$125.754 ira aux salles d'accueil Domremy de St-Hyacinthe et Granby, Patronage St-Vincent de Paul, au Refuge pour passants de Farnham, aux Soeurs Auxiliaires du Purgatoire de Granby, à l'Oeuvre de la Porte de Marieville, aux infirmières visiteuses de la région d'Iberville.

Cette année, la tâche du comité des budgets n'a pas été très facile. Ce comité, chargé d'étudier les états financiers des oeuvres et leurs prévisions budgétaires tout en tenant compte des services rendus, avait des recommandations à faire au conseil d'administration de Caritas diocésaine concernant le partage des argent. Le travail de ce comité a été d'autant plus ardu du fait que les montants disponibles étaient inférieurs de \$16.000 à ceux de l'an dernier.

Nécessairement, il était évident au point de départ que les oeuvres auraient à souffrir de cette diminution. On notera également qu'il fut décidé de ne pas verser d'octroi pour une caisse de bienfaisance pour les vieillards indigents placés

dans les institutions du diocèse, vu que les autorités gouvernementales assument de plus en plus leurs responsabilités dans ce domaine.

Un montant de \$12.307,66 fut mis en réserve pour répondre aux besoins imprévus, à l'expansion des oeuvres affiliées ou s'il y a lieu aux nouvelles oeuvres à fonder durant l'année.

Soyez pleins d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES

AMELIOREES Elles sont peu coûteuses, Tonique à base de fer, préparent contre l'anémie. 6000000

vole mon coeur, vole via PARIS

vers les plus belles vacances du monde

AIR FRANCE vous les offre dans sa magnifique brochure illustrée "VACANCES D'ÉTÉ 1965". Vous y trouverez un Tour de France passionnant et de magnifiques circuits en Europe, Italie, Espagne, Portugal, France-Italie-Suisse, etc. à partir de \$714.00 tous frais compris.

C'est le guide rêvé pour choisir des vacances "sur mesures" . . . Demandez-le sans retard à votre agent de voyage ou à AIR FRANCE, 1265 rue Peel, Montréal — tél. 861-9001.

Un bon conseil: Si vous voulez être sûr de partir à la date de votre choix, réservez votre place dès maintenant. Et n'oubliez pas . . . à bord d'Air France, vous êtes déjà en France!

Profitez du tarif d'excursion de 21 jours en classe économique: Montréal-Paris, aller-retour, seulement \$347.00. Vols quotidiens sans escale.

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

à Votre Service



POUR VIVRE DE VRAIES VACANCES — DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE

AGENCE DE VOYAGES TRACHY

550, BONAVENTURE

(EDIFICE BONAVENTURE)

TROIS-RIVIERES

TEL. : 378-5466

Pour informations — Dépliants — Réservations.

VOYAGES EXPRESS DU QUEBEC INC

425, ST-GEORGES

TROIS-RIVIERES

TEL. 378-4823 OU 378-4824

Démission de deux dirigeants de l'Office de l'Information

par Paul-Emile PLOUFFE

M. Trépanier fait connaître l'opinion de l'ingénieur divisionnaire de St-Maurice

QUEBEC — Me Jean-Guy Trépanier a fait part à l'Assemblée législative, hier, de l'opinion de l'ingénieur divisionnaire de St-Maurice, au sujet de l'érosion sur la route St-Boniface-Shawinigan et d'autres avaries qui ont incité quelques conseils municipaux à faire des représentations au ministre de la Voirie.

Le député de Champlain a fait état en chambre, jeudi soir, des résolutions de ces conseils en exprimant qu'il s'agissait de motions de blâme. Le député de St-Maurice a recherché des explications qu'il a fournies à ses collègues en ces termes:

Pour rendre justice non seulement aux maux du district de St-Maurice, mais aussi pour rendre justice au personnel de la voirie de mon comté, me permettez-moi, M. le Président, de vous faire part de ces commentaires. Donc en marge de la première résolution de blâme, qui est la seule soit dit en passant, qui mentionne ces termes exprimés au sujet de l'érosion survenue sur la route St-Boniface-Shawinigan, voici les commentaires: "Nous sommes au courant du problème, j'ai moi-même visité les lieux, évidemment, c'est l'ingénieur divisionnaire qui parle, avec mon contremaître le dimanche matin vers 9 heures, j'ai vérifié à nouveau le même endroit vers 1 heure et trente et l'érosion s'est finalement produite vers 6 heures. Nous avions une dizaine d'employés en fonction et une partie de ces employés ont travaillé toute la journée du samedi et du dimanche à essayer de prévenir des érosions dans la tranchée du comté et spécialement dans le secteur de St-Boniface. Je ne puis également dire, toujours l'ingénieur divisionnaire qui parle, que l'érosion se produisit environ à 50 pieds du nouveau de béton d'une superficie de 6 pieds carrés et de 110 pieds de long qui était gelé à 100%.

Nous avons essayé de le dégelier par tous les moyens mécaniques mis à notre disposition et finalement après deux nuits de travail, l'ingénieur divisionnaire est également un bon travail avec l'aide des dégelures de la ville de Shawinigan nous avons réussi à percer un trou d'environ un pied carré sur la longueur du pont et quatre jours et demi après cette érosion, le trafic était complètement rétabli. Entre-temps le trafic avait été détourné par le chemin du rang Petit-Cap qui a été aménagé spécialement à cette fin-là. Voilà pour la première résolution.

Quant à la seconde qui appuie une résolution de la Corporation municipale de St-Séver, à l'effet que cette corporation est justifiée de faire une demande, que le réseau routier est un facteur essentiel, et vous me permettez de souligner ces termes plus précisément, que c'est la seule municipalité du comté qui soit négligée et que tous les printemps lors du dégel les routes deviennent impraticables. Donc en marge de cette résolution, voici les commentaires de l'ingénieur divisionnaire: "Concernant la route de St-Séver vers Yamachiche, je ne puis vous dire qu'un contrat a été signé à l'automne dernier avec l'entrepreneur Massiotte et Fils au montant d'environ \$33,000 et que sur ce montant l'entrepreneur a fait pour environ \$15,000 de travaux, soit fondations intérieures et réfections de pontons et des travaux devront se compléter avec la mise de l'asphalte dès que la température le permettra au printemps."

Troisième résolution concernant toujours le dégel hâif, chose qui se présente régulièrement, voici les commentaires: "C'est mon désir de vous dire que nos employés en fonction ont travaillé à la grande du comté et naturellement devaient concentrer leurs

efforts aux endroits les plus affectés par le dégel hâif soit la région St-Boniface-St-Etienne. Je puis également assurer que nos employés ont fait un travail admirable, sans quoi nous aurions eu des problèmes beaucoup plus graves à résoudre."

Quatrième résolution à l'effet que le ministère de la Voirie devrait voir à l'écoulement des eaux au printemps et à l'entretien des chemins pour empêcher la fermeture des routes, ici les commentaires: "Il est du problème des municipalités ou de leurs entrepreneurs d'entretien d'hiver par suite d'ententes avec le ministère de la Voirie de voir à l'écoulement des eaux sur les chemins dont il ont l'entretien. Et en ce qui concerne le début de l'entretien d'été - ce qui était demandé dans la résolution un peu plus loin - il est normal que les employés que nous engageons doivent entrer en fonction dès que la température le permet, c'est-à-dire dès que la neige est fondue."

L'UCC et l'UCFR réclament l'intégration complète de l'enseignement agricole

QUEBEC — L'Union catholique des cultivateurs et l'Union catholique des femmes rurales ont réclamer l'intégration complète de l'enseignement agricole et sylvicole au système de l'enseignement public du ministère de l'Éducation.

Cette requête est formulée dans un télégramme adressé hier au premier ministre Jean Lesage, à M. Paul Gervin, ministre de l'Agriculture, par l'entremise du comité de l'en-

seignement agricole des organismes de cultivateurs. Le télégramme, qui porte la signature de M. Marcel Dubuc, président du comité de l'enseignement agricole et sylvicole, président général de l'UCC, se lit comme suit:

"Quelque cent représentants de comités régionaux de planification scolaire, de cellules régionales de formation professionnelle agricole, de commissions scolaires régionales de l'UCC et de l'UCFR de toutes les régions de la province,

en journée d'étude spéciale à Québec, réclament avec insistance votre intervention immédiate pour l'intégration complète de l'enseignement agricole et sylvicole au système de l'UCC, l'UCC et de l'UCC provinciale des Caisses d'établissement, au système d'enseignement public du ministère de l'Éducation. Décision urgente, vu la préparation plan et mise en place présentement en cours des structures et de l'équipement (scolaire) selon l'opération 55."

Amendements aux lois de l'Agriculture et de la Colonisation

En vue du rachat des terres libres pour la consolidation des terres existantes

QUEBEC — La Loi du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a été amendée, au cours de la présente session, en vue de favoriser le rachat par le ministère des terres libres pouvant servir à la consolidation des fermes existantes ou à la création de nouveaux établissements. C'est l'une des mesures législatives annoncées dans le Livre blanc du ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy. En vertu de la loi actuelle, le prix auquel le gouvernement peut acquérir une terre libre ne doit pas excéder ni le double de son évaluation, ni le montant de \$4,000. En vertu de l'amendement suggéré, la limite sera haussée à \$6,000 et on ne tiendra pas compte de l'évaluation municipale qui représente une proportion fort variable de la valeur réelle, selon les localités.

Des amendements seront aussi proposés à la Loi de l'amélioration des fermes visant à accroître le crédit à court et à moyen termes mis à la disposition des agriculteurs du Québec, pour l'amélioration de leurs fermes.

Les buts principaux de ces amendements sont les suivants:

— fonder les deux montants maximums de la loi actuelle, soit \$3,000 et \$4,000 en un seul montant maximum de \$7,000 par emprunteur;

— permettre aux agriculteurs solvables d'obtenir, s'ils le désirent, le montant maximum du prêt prévu dans le projet de loi, soit uniquement pour fins d'amélioration des fermes (par exemple: drainage et autres améliorations foncières, construction et réparation de bâtiments, etc.); soit uniquement pour fins d'organisation des fermes (exemple: achat d'animaux reproducteurs, d'instruments agricoles et d'outillage ou machinerie agricole).

— ajouter aux fins pour lesquelles des emprunts versés par la loi peuvent être consentis pour l'achat de chevaux de trait, pour la construction de cabanes d'animaux à fourrages, d'entrepôts frigorifiques, de laboratoires d'apiculture, etc.

Ces amendements pourront entrer en vigueur le 1er novembre 1965. Les dépenses prévues pour l'application de la Loi de l'amélioration des fermes sont de \$1,400,000 au budget de 1965-66 et seront portées à au moins \$2 millions annuellement, au cours des exercices subséquents.

La loi des produits laitiers sera aussi amendée en vue de permettre à la Régie des marchés agricoles d'exercer un meilleur contrôle sur la fabrication et la mise en marché des produits laitiers.

QUEBEC — Une crise aiguë a éclaté à l'Office d'information et de publicité du Québec, hier après-midi.

M. Hubert Potvin, directeur de l'Office et M. Jean Girard, chef de la division de la documentation et chef intérimaire de la division de la publicité ont annoncé aux journalistes qu'ils offraient leur démission en raison de l'impéritie de leurs chefs immédiats et de l'ingérance à caractère partisan et politique de ceux-ci.

Les démissionnaires ont déclaré que si l'on veut que l'Office ait quelque avenir, il faut qu'on le place sous la juridiction de l'Assemblée législative et non pas sous la tutelle d'un seul ministre, ils n'ont pas l'intention de demeurer à leur poste si l'on ne change pas le ministre. Il s'agit, en l'occurrence, de M. Bona Arsenault, secrétaire de la province, ministre responsable de l'Office.

Exemples d'interventions

MM. Potvin et Girard ont dit qu'il y a eu à maintes reprises, récemment, des interventions directes ou indirectes dans le fonctionnement interne de l'Office. Ils ont cité les faits suivants:

1.— La tenue avec MM. Maurice Leroux et Guy Gagnon, deux personnalités politiques, le premier de la Fédération libérale et le second du bureau du premier ministre, d'une enquête sur l'Office qui se concluait en faveur de celui-ci mais qui n'a jamais été publiée;

2.— L'absence d'une définition claire des fonctions du directeur de l'Office dans le document officiel du conseil des ministres;

3.— L'intervention récente du ministre responsable de l'information officielle, déclarant à la presse qu'un document sur l'emploi du temps des députés en Chambre, pendant la dernière session et les commentaires de caractère politique qui l'accompagnaient émanait de l'Office;

4.— L'intervention récente du secrétaire provincial dans la tenue générale de la revue de presse "Commentaires" distribuée aux députés et aux hauts fonctionnaires, où il fallut au responsable de l'information officielle, M. René Montpetit, d'expliquer l'absence de l'Office d'information d'offrir leur démission pour pouvoir oeuvrer normalement, c'est-à-dire selon des critères non partisans;

5.— La fin de non-recevoir du ministre responsable à la suite

d'une lettre signée par tous les agents d'information supérieurs, lesquels demandaient au ministère de préciser leurs responsabilités, d'évaluer leur rendement et demandant des directives sur les juridictions de l'Office dans le domaine de la publicité payée, dans celui des publications en particulier et sur les décisions à prendre dans le domaine pratique.

7.— L'absence de réponse à une autre demande écrite de préciser le rôle de l'Office dans l'attribution d'un contrat de

plus de \$200,000 à une agence publicitaire touchant la campagne d'obligation d'épargne et l'abstention de répondre également à une soumission d'une procédure faite en juillet 1964 dans le domaine de la publicité payée, concernant le choix des agences et des médias.

Les démissionnaires ont ajouté: "Il s'agit, selon nous, d'un problème avant tout complexe où des critères impartiaux et apolitiques sont essentiels si le gouvernement veut obtenir le plus, pour son argent, puisque l'Office a pour responsabilité, entre autres, la coordination de toute la publicité du gouvernement à l'exception de celle du ministère du Tourisme, la publicité payée et la publicité des expéditions."

"En conséquence de quoi, il nous paraît difficile de continuer d'oeuvrer dans de telles circonstances et nous espérons que le geste posé aujourd'hui favorisera un prompt règlement d'une situation qui gêne l'Office."

Suspension de MM. Potvin et Girard

QUEBEC — MM. Hubert Potvin et Jean Girard, respectivement directeur de l'Office d'information et de publicité de la province et chef de la division de la documentation de l'Office ont été suspendus, hier après-midi, pour cause d'insubordination et d'indiscipline.

Le secrétaire de la province M. Bona Arsenault, a adressé une lettre à chacun pour leur faire part de cette décision prise en vertu de l'article 61 de la Loi de la Commission du service civil.

C'est M. René Montpetit, sous-secrétaire adjoint responsable de l'information officielle, qui a transmis la nouvelle aux journalistes, plus d'une heure après que les deux fonctionnaires de l'Office eut fait part de leur démission.

M. Montpetit a remis aux membres de la Tribune de la Presse copie d'une lettre qu'il adressait, hier, à M. Arsenault, lui recommandant la suspension de M. Potvin pour une période de deux mois - en alléguant insubordination et indiscipline. Il a expliqué que la lettre suspendant M. Potvin devait lui parvenir au début de l'après-midi mais que pour des raisons imprévisibles, il ne l'avait pas reçue lorsqu'il annonça sa démission aux journalistes. Il n'était pas alors de suspendre M. Girard. On l'a fait parce qu'il a tenu une conférence de presse avec M. Potvin. Les lettres sont datées d'hier.

M. Claude Paquette

Un communiqué de presse remis par M. Montpetit annonçait que M. Claude Paquette, déjà directeur adjoint et coordonnateur de l'Office, a été autorisé par M. Arsenault à prendre immédiatement charge de

Le programme d'aide aux cultivateurs voté en première lecture

QUEBEC — L'Assemblée législative a approuvé en première lecture, hier, les projets de loi mettant en application les mesures d'assistance aux cultivateurs annoncées dans le Livre blanc sur l'agriculture.

Ce document a été déposé, jeudi, par M. Alcide Courcy, qui a fait distribuer les six textes législatifs aux députés, hier.

La Chambre commencera, des mardi prochain, l'étude des projets de loi.

l'Office. Le communiqué ajoute: "Quant aux actes d'insubordination et d'indiscipline de la part de la division de la documentation de l'Office, il est évident que nous ne pouvons les dévoiler publiquement avant la tenue de l'enquête de la Commission du Service civil."

"L'Office d'information et de Publicité a été établi suivant une structure déterminée par la Commission du Service civil et approuvée par le Conseil des ministres, dans laquelle on trouve la description de toutes les tâches. D'autre part, les rapports devant exister aux divers échelons d'un ministère sont bien connus. Le ministre et le sous-ministre les ont déjà respectés. Les conflits d'autorité qui sont survenus depuis plusieurs mois à l'Office d'information et de Publicité viennent uniquement du fait que monsieur Potvin, pour sa part, n'a jamais voulu respecter ces structures établies par la Commission du Service civil et approuvées par le Conseil des ministres."

Les fonctions assignées à l'Office d'information et de Publicité sont celles d'être un office d'information et de publicité et non pas un organe de

propagande. Il ne faut pas non plus que l'Office d'information et de Publicité serve aucune idéologie que ce soit celles des partis représentés à l'Assemblée législative ou d'aucun autre groupement."

Quelques précisions

M. Montpetit a dit que M. Maurice Leroux n'a pas fait d'enquête à l'Office mais des travaux de recherches et qu'à ce moment, il n'était pas au service de la Fédération libérale, mais secrétaire au bureau du premier ministre, donc fonctionnaire provincial, tout comme M. Gagnon.

Il a reconnu qu'il a eu des divergences d'opinion avec M. Arsenault, "il y a pas mal longtemps" et qu'elles ont été réglées sans que rien ne soit modifié.

Dans sa lettre au ministre, le sous-secrétaire de la province dit que plusieurs mesures prises par M. Potvin constituent des actes d'insubordination et d'indiscipline qui justifient une suspension immédiate. Il écrit faire cette recommandation après avoir consulté M. Louis-Philippe Pigeon, conseiller juridique de la Commission du service civil qui tous deux admettent que c'est la mesure à prendre, dans les circonstances.

COURS de CONDUITE

TROIS-RIVIERES

Débutant le 29 mars

à 7 h 30 p. m.

ECOLE DES METIERS

464, rue St-François-Xavier

Le cours comprend de la théorie et de la pratique, sur voitures à transmission automatique et régulière

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

A 378-8362 M. Armand Gilbert

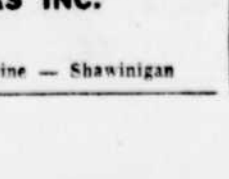
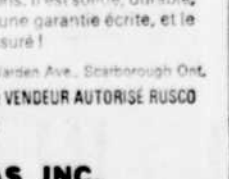
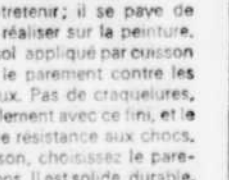
Les voitures sont gracieusement fournies par

TROIS-RIVIERES CHEVROLET LTEE

ECOLE DE CONDUITE

DU CLUB

Automobile Québec



UN BOYAU D'ARROSAGE SUFFIT POUR REDONNER AU PAREMENT D'ACIER RUSCO TOUTE LA FRAICHEUR DE SON COLORIS!

Le parement Rusco pour habitations, au nouveau ravissant coloris inaltérable, est facile à nettoyer et à entretenir; il se lave de lui-même par l'économie qu'il permet de réaliser sur la peinture. Le fini Rusco à base de vinyle « l'organosol » appliqué par cuison au tour sur de l'acier galvanisé, protège le parement contre les intempéries et lui donne un aspect luxueux. Pas de craquelures, d'écaillement ou de fendillement avec ce fini, et le parement offre une grande résistance aux chocs. Pour améliorer votre maison, choisissez le parement Rusco pour habitations. Il est solide, durable, élégant. Il est fourni avec une garantie écrite, et le service après-vente est assuré!

RUSCO OF CANADA, LIMITED, 750, Warden Ave., Scarborough Ont.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner au VENDEUR AUTORISÉ RUSCO

DUROY

ANDRE-O. DUMAS INC.

FR 8-4829

Trois-Rivières — Cap-de-la-Madeleine — Shawinigan



M. Roméo Desaulniers

Futurs Mariés...
PARTEZ DU BON PIED
VOYEZ D'ABORD
ROMEO DESAULNIERS

POUR UN AMEUBLEMENT SANS REPROCHE

- MOBILIER DE SALON
- MOBILIER DE CHAMBRE
- MOBILIER DE CUISINE
- MEUBLES DE TOUT GENRE

Nous n'offrons pas de marchandise à moitié sûre. Nous ne vendons que de la qualité. Nos meubles, qu'ils soient de bois, de tissus, ou de métal, sont solides et durables.

Ouvert le soir sur rendez-vous!



Un détour vers notre magasin est toujours payant.

Roméo Desaulniers

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

ST-SEVERE

TEL.: 264-2149



Notre faiblesse est de vous offrir LES MEILLEURS PRIX Aux conditions les meilleures.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Vous trouverez à notre magasin tout l'ameublement que vous désirez. En plus des mobiliers complets et variés vous pourrez vous procurer chez-nous tous les appareils électriques dont vous avez besoin.

LA PARFUMERIE ST-ARNAUD LTEE

Rise Stevens fonde de grands espoirs sur la nouvelle compagnie d'opéra

NEW YORK (PC) — L'intérêt et le dévouement manifestés par la cantatrice Rise Stevens pour l'opéra ont conduit cette artiste de renommée internationale au poste d'associée à l'administration de la nouvelle compagnie nationale du Metropolitan Opera.

Rise Stevens, qui s'est toujours intéressée au sort des jeunes chanteurs, explique que cette nouvelle troupe itinérante offrira de grandes possibilités aux chanteurs américains et canadiens et un puissant stimulant dans le domaine de l'opéra en Amérique du Nord.

La chanteuse a souvent déploré la situation qui, à son avis, n'offrait auparavant aucun moyen d'acquiescer l'expérience nécessaire aux jeunes chanteurs d'opéra nord-américains. Rise Stevens dit que les chanteurs qui, autrefois, devaient se rendre en Europe pour leurs débuts à l'opéra, pourront maintenant commencer avec la Compagnie nationale qui inaugurera sa première saison à l'automne.

Salles de concert

Connue des Canadiens par ses tournées de concerts, ses enregistrements, ses performances diffusées sur les ondes et ses films, Rise Stevens a fait des éloges en parlant des salles de concert au Canada. Elle a souligné le fait que, dans l'Ouest du Canada, de nombreux auditeurs parcou-

rent de longues distances pour assister à des concerts.

Tournée canadienne

Les villes d'Ottawa, Montréal, Toronto, Vancouver, Edmonton, Calgary et Winnipeg comptent parmi les 70 régions de l'itinéraire, durant la première tournée de 35 semaines devant être effectuée par la compagnie d'opéra à travers les États-Unis et le Canada.

La tournée canadienne commencera le 3 décembre avec trois spectacles à Ottawa. Rise Stevens, dont l'enregistrement de "Carmen" demeure l'un des albums de disques le plus en demande, ne chante plus avec la troupe régulière de la maison d'opéra Metropolitan, mais elle continue ses tournées de récitals, et 15 sont prévus pour la saison prochaine.

Elle consacre à présent une grande partie de son temps à la Compagnie nationale, et avec Michael Manuel, gerant général, elle discute le programme de la première saison et esquisse des projets pour la seconde saison.

Rise Stevens

Même un aveugle peut devenir peintre

VANCOUVER (PC) — La cécité n'empêche pas Clémence Hanko de faire de la peinture.

Il y a plusieurs mois, il s'est livré à une première expérience consistant à produire de mémoire sur une toile une œuvre abstraite. Les résultats ont été si épatants que la Galerie royale, de Montréal, l'a invité à présenter une exposition individuelle en mai. On lui a promis d'exposer de 25 à 30 toiles s'il était en mesure d'en produire autant.

"J'ai franchi la barrière qui sépare l'aveugle et celui qui voit", d'expliquer l'ancien commis de bar de Montréal. "Je crois que ma cécité est en quelque sorte une bénédiction déguisée; j'ai l'impression que cela devait se produire."

Agé de 30 ans, M. Banko a reçu l'invitation de la galerie de Montréal avant de déménager à Vancouver avec sa femme, Sandra. Il a dit qu'il s'était établi sur les côtes du Pa-

cifique en raison du vif intérêt qu'on y manifeste pour les arts.

"Nous avons franchi 3 000 milles — et mangé 37 sandwiches au fromage. Maintenant, je ferai de Vancouver ma Mecque et mon lieu de domicile."

La vue de M. Banko a commencé à déprimer en 1963 quand la rétine d'un oeil est tombée, avec le résultat qu'il a perdu l'usage de cet oeil. Six mois plus tard, la rétine de l'autre oeil est tombée à son tour. M. Banko s'est réveillé un bon matin pour constater qu'il était presque complètement aveugle. C'est à peine s'il peut distinguer le jour et la nuit.

Il dit qu'il s'est donné comme mission de convaincre les aveugles de suivre son exemple et à fonder un centre d'art pour vendre leurs œuvres.

M. Banko peint avec de l'huile et un couteau en guise de palette.

ACTE AU SON

C'EST AUJOURD'HUI la journée mondiale du Théâtre. Plus de cinquante pays célèbrent cette journée, consacrée par l'Institut international du Théâtre, de l'UNESCO.

Mme Norman Springford, présidente du Centre du Théâtre canadien, souligne dans son message, à l'occasion de cette fête, que nous devons nous rappeler que l'art du théâtre ne connaît pas de frontières sociales, religieuses, politiques ou nationales, que sa grandeur consiste en ce qu'il reflète, dans le passé et le présent, la vie ou l'époque dans laquelle il s'est épanoui, nous permettant ainsi de nous reconnaître, nous et les autres hommes à travers le monde.

"Ce qui fait la force du théâtre, c'est son pouvoir suprême de communication. Aujourd'hui, en participant en personne ou en pensée au théâtre vivant de nombreux pays, nous et notre public renforçons les moyens de communication contre le mal qui cherche à détruire les droits de l'homme libre sur le plan culturel et intellectuel."

"Nous, au Canada, nous avons une occasion de nous comprendre par le médium de deux grandes cultures, et plus spécifiquement par le moyen de communication qu'offre le théâtre en anglais et en français. Si nous pouvions nous écouter, si nous pouvions apprendre à interpréter ce moyen de communication, nous serions en mesure alors de croire que notre pays se sentirait plus fortement uni parce que le succès d'un tel moyen de communication donnerait naissance à un théâtre solide et progressif, et contribuerait, en conséquence, à fonder une nation plus solide et plus progressive."

"Ne soyons ni timides ni modestes devant nos réalisations théâtrales passées ou présentes. Au contraire, soyons audacieux dans la création de nouveaux projets pour l'avenir. Vous qui travaillez

Il ne s'agissait que d'un film !

HONG KONG (AFP) — Coups de canons, explosions, tirs de mitrailleuses venant du vieux fort abandonné de Lyemun, à l'entrée du port de Hong Kong, ont mis les habitants en émoi. Ils croyaient à une attaque de la ville, mais ils ont été bien vite rassurés par les agents de la ville leur indiquant qu'il ne s'agissait que d'une séquence du film "Les tribulations d'un Chinois en Chine", en cours de tournage.

Jean-Paul Belmondo - Arthur Lempereur - et Ursula Andress - Alexandrine Pinardel - après une poursuite endiablée dans les rues encombrées de Hong Kong, trouvent refuge dans le vieux fort. Mais leurs poursuivants - des acteurs chinois locaux - chargés de les tuer, les encerclent et une bataille en règle s'en suit. Enfin, les deux jeunes gens parviennent à s'échapper par un tunnel secret, tandis que le fort saute en même temps que les Chinois.

Mais Belmondo est tellement audacieux et sans peur dans ses exploits acrobatiques qu'Alexandrine Mouchkine, son producteur et Philippe de Broca, son réalisateur, sont obligés de lui demander d'être plus prudent s'il ne veut pas devenir une "vraie victime".

On en parle comme l'un des plus importants récitals de la saison. Pauline Julien sera à Trois-Rivières le 31 mars. Elle donnera, au Séminaire St-Joseph, un récital que tous ses admirateurs attendent avec impatience. Pauline Julien est une de nos grandes artistes. Elle a eu le privilège de créer plusieurs des plus belles chansons de nos compositeurs canadiens. Ses succès au Canada et en Europe parlent pour elle. Pauline Julien a fait d'immenses progrès depuis quelques années. Son art s'est épanoui, a trouvé sa vraie dimension. C'est pourquoi un récital de Pauline Julien est toujours un événement de grande classe.

— o o o —

Pauline Julien

On en parle comme l'un des plus importants récitals de la saison. Pauline Julien sera à Trois-Rivières le 31 mars. Elle donnera, au Séminaire St-Joseph, un récital que tous ses admirateurs attendent avec impatience. Pauline Julien est une de nos grandes artistes. Elle a eu le privilège de créer plusieurs des plus belles chansons de nos compositeurs canadiens. Ses succès au Canada et en Europe parlent pour elle. Pauline Julien a fait d'immenses progrès depuis quelques années. Son art s'est épanoui, a trouvé sa vraie dimension. C'est pourquoi un récital de Pauline Julien est toujours un événement de grande classe.

— o o o —

DANS NOS CINEMAS

Le Capitot présente, à partir d'aujourd'hui, deux films qu'il affirme être les deux meilleurs films d'action de 1965. Le premier, c'est "Laissez tirer les tireurs", avec Eddie Constantine. Ce film raconte les nouvelles aventures de Jeff Gordon, agent du F.B.I. Le deuxième film, en couleurs et scope, est "Cavaliers de la terreur", avec Tony Russell. On dit que c'est un film capable de bouleverser les plus imperturbables.

— o o o —

Le Champlain met à l'affiche ce qu'il qualifie de super-programme. Après les "Dix commandements" et "Ben-Hur", voici un autre film tiré de la Bible. On a souvent parlé des villes de Sodome et de Gomorre, les villes du vice et du péché. Elles font le sujet d'une production qu'on s'est évertué à faire "colossale", au dire des producteurs. Le deuxième film "Bride sur le cou", a pour vedette, et c'est bien suffisant, l'unique Brigitte Bardot.

— o o o —

Le Baronnet était impatient d'offrir au public ce que la chronique du cinéma appelle un film "spectaculaire". "The Fall of The Roman Empire", Sophia Loren, Stephen Boyd, Christopher Plummer (un Canadien), James Mason et Alec Guinness animent ce film racontant, en version romancée, bien sûr, la chute de l'Empire romain. La critique a fait particulièrement état de la façon bien à lui qu'a Samuel Bronston, qui n'en est pas à ses premières armes, de reconstituer les scènes de masse, comme les batailles (Voir De l'image page 19).

TRIOIS-RIVIERES CINEMA DE PARIS

957, rue ST-MAURICE Tel.: 4-8011

2 beaux films EN PRIMEUR

L'AMOUR DEFENDU EST SOUVENT CRUEL !

Françoise avait décidé de tromper son mari, mais ce n'est pas si facile...

MICHELE GRELLIER
GISELE HAUCHECORNE
DANY BOY
PIERRE VERNIER

LA difficulté d'être infidèle

Tromper? Tromper pas? C'est bien compliqué l'adultère!

GIL DELAMARE
COLETTE DUVAL

SUSPENSE AU 2^{ème} BUREAU

Le film vous tiendra en haleine jusqu'à la fin

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL

— o o o —

3 FILMS SAMEDI SOIR SEULEMENT

7.00—"SAMSON CONTRE HERCULE"

8.30—"CHARADE" en couleurs

10.00—PARANOIAC

— o o o —

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI

LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE 1965!!

EDDIE CONSTANTINE et DAPHNE DAYLE

"Laissez tirer les tireurs"

NOUVELLES AVENTURES DE JEFF GORDON AGENT DU F.B.I.

CAVALIERS DE LA TERREUR

COULEURS SCOPE

TONY RUSSELL COLETTE GABEL



OLEG CASSINI parle aux élégantes

L'art nouveau est en relation très étroite avec la mode

Nous sommes en face d'une situation unique et nouvelle. Pour la première fois, si je ne fais pas erreur, les dernières inventions en art (et j'utilise l'expression à bon escient) sont adoptées par la mode, les fantasmes et la vogue qui les reflètent.

Dans le passé, autant que je m'en souviens, s'il existait quelque influence et quelque copie, elles provenaient du sculpteur et du peintre qui incorporaient dans leurs œuvres les modes du jour, le modeliste ne les empruntait pas.

Mais voilà que nous sommes entourés et submergés par les arts "pop" et "op", quoique les deux genres ne soient pas également affligés. Laissez-moi m'expliquer.

Dans le langage contemporain, le mot "pop" veut vaguement dire populaire, tandis que le mot "op" fait penser à optique, ou, plus justement, à illusion d'optique. Le premier s'adonne à la reproduction exacte, ligne par ligne, de boîtes de conserve, de canettes de bière, de boîtes de tampons à nettoyage, de drapeaux américains, de bandes comiques dessinées, et de multiples autres objets d'usage courant qu'on trouve ordinairement dans les foyers mais pas nécessairement plus grands qu'une boîte à pain.

L'autre est consacré à entretenir l'illusion dans l'œil — et se montre très stimulant — par l'usage expressément conçu de dessins géométriques qui semblent constamment en mouvement.

Dans le domaine de ce qu'on appelle l'art, l'effet "pop" n'a pas été entièrement mauvais parce qu'il nous a montré le degré de cocasserie auquel nous pouvions atteindre si nous nous en donnions la peine, mais, en envahissant le domaine de la mode, il semble dépasser les bornes: on voit des femmes porter des boucles d'oreilles en mais soufflé, des broches en pastilles de menthe, des bagues en œil-de-bœuf, des ongles à rayures,

Les colliers de perles connaissent une grande vogue, le jour, le soir, avec toutes les couleurs.



des cols évidemment peints, tout autant que des formes dessinées, de même que des boucles de cheveux, des lèvres soulignées de noir, et des fourreaux, des blouses, des sacs et des chaussures ornés de dessins tirés des bandes illustrées des journaux, des boîtes de conserve et de tout autre objet trivial d'usage quotidien.

Personnellement, je ne suis pas trop emballé quand je vois une femme porter une boîte de conserve sur la tête. Je crois que l'art "pop", en art et dans la mode, est une vogue passagère. Cet art a pu avoir une bonne raison d'exister, introduisant une note satirique dans le conformisme de tous les jours, un changement de rythme, et un avantage pour les femmes de se défaire de leur excès de vogue. Mais c'est toujours ridicule et cocasse. Ce n'est pas élégant, pas même charmant. On peut à peine dire qu'on y trouve une certaine fraîcheur quand c'est porté par des adolescents ou des grands enfants. Quand c'est porté par une femme mûre, ce n'est qu'une blague du genre détestable.

L'art "op", d'autre part, quoiqu'il n'en soit qu'un début et exploite pour sa nouveauté, offre des possibilités intéressantes. Il ne consiste pas, dans son essence, comme le "pop", en motifs surajoutés, en manière de décoration, mais, d'une façon idéale, en concepts plus substantiels de dessins de tissus. Avec ses rayures, ses cercles et ses spirales, il vibrait à tous les mouvements du corps, présentant des images qui changent constamment, il permet un usage plus étendu des tissus transparents, de la coupe, des combinaisons de couleurs et de tissus.

Je vote pour l'art "op".

La mode de la mode

Les perles reviennent à la mode, mais seulement avec leur partenaire parfait, la robe noire, mais aussi et magnifiquement avec des ensembles du soir du beige le plus pâle ou d'un blanc pur. Pour des circonstances plus ordinaires vous serez surpris de les trouver dans les couleurs les plus imaginables, de même que les formes et les dimensions les plus surprenantes, rondes, carrées, ou de forme irrégulière, en rouge, bleu, rose, vert tout aussi bien que blanc crème, souvent entremêlées avec des pierres semi-précieuses et des chaînes texturées pour produire les colliers, bracelets et broches les plus originaux de cette saison.

L'a-coussé à propos

Parlant des perles, rappelons-nous que rien ne contribue davantage à les rendre ternes que de les garder cachées au fond d'un coffret à bijoux, ou une autre place encore moins avantageuse, durant de longues périodes de temps. Rien n'active leur lustre que de les porter aussi fréquemment qu'on le peut. Le contact de votre peau va les nourrir et l'éclat de la chair va transparaître dans leur ornement. Et vous rayonnerez aussi, à votre tour.



TRES SIMPLEMENT, dans le cadre de la famille et de l'amitié, très fraternellement, pour tout dire, on s'initie à la liturgie nouvelle. De gauche à droite:

Mme Albert Huot, Mlle Marguerite Huot, M. Albert Huot, Mme Arthur Cloutier, M. Arthur Cloutier et l'abbé Jean Gagnon, vicaire à Ste-Marguerite.

Les laïcs apportent leur contribution pour expliquer le renouveau liturgique

par Renée LACOURSIÈRE

Sous l'inspiration du comité d'action catholique du diocèse de Trois-Rivières, plusieurs familles ont réuni des parents, des amis, pour une soirée liturgique au cours de laquelle on explique tout le renouveau et les réformes apportées récemment dans la liturgie chrétienne. Dans la paroisse Ste-Marguerite, ces réunions sont nombreuses. A l'occasion de la semaine de l'apostolat laïc, on donne encore une plus grande participation à ces assemblées.

Les gens se groupent pour discuter. Au cours de la soirée, un prêtre de la paroisse, habituellement, rend visite à la famille pour répondre aux questions qu'une assemblée plus restreinte peut facilement aborder. On se renseigne sur la nouvelle liturgie et sur la portée de tout ce renouveau.

Une de ces réunions eut lieu récemment chez M. et Mme Albert Huot, de Trois-Rivières. Marguerite

Huot, étudiante à l'Institut familial Val-Marie, a mené les discussions.

Marguerite s'est documentée sur toute la question liturgique. A Val-Marie, elle a effectué des recherches, a demandé les conseils requis pour répondre aux questions de l'assistance. Elle faisait également partie du comité de liturgie de l'école qui avait étudié, au cours de l'année, ce renouveau effectué au sein de la liturgie de l'Eglise.

Lors de cette réunion, on apprend pourquoi la chrétienté doit faire face à ce grand changement de la liturgie, pourquoi les participations actives, vocales, on sait aussi que la Sainte Eglise occupe une large part dans les manifestations religieuses. On dit que "Dieu parle à son peuple par la liturgie". Ce renouveau et ces réformes développent le sens de la charité et donnent plus de force à notre foi. "La nouvelle liturgie peut ainsi provoquer de grandes actions

que des individus seuls ne pourraient accomplir."

La liturgie bien comprise aidera le chrétien à unir plus intimement à Dieu. Marguerite Huot apporte des exemples concrets à ses explications, ainsi, la nouvelle catéchèse qui est intimement liée au renouveau liturgique est souvent discutée ou citée.

Ces soirées liturgiques s'avèrent profitables à tous, parce qu'elles apportent la réponse à plusieurs points d'interrogation. Ainsi conviés à la discussion, tous veulent se renseigner, discuter certains points et recevoir des éclaircissements nécessaires. Une belle initiative des laïcs!

D'authentiques Indiens exhiberont leur artisanat

Deux Indiens authentiques prendront part à "Sportorama 65". Ils présenteront les plus belles pièces de l'artisanat indien du Québec. Les nombreux visiteurs à cette exposition pourront ainsi se familiariser davantage avec les moeurs, les coutumes, l'art et la vie même des premiers habitants du pays.

En présentant cet exhibit, les promoteurs veulent contribuer à mieux faire connaître et apprécier nos amis les Indiens. Ils veulent également fournir à ces derniers l'occasion de mettre à profit les talents de ces peuples valeureux qui ont beaucoup encore à nous apprendre sur leur histoire et leur art.

Au kiosque de l'artisanat indien, les amateurs autant que les connaisseurs seront sûrement intéressés à la fabrication des breloques-souvenirs à cette exposition pour les Indiens de nos réserves sont passés maîtres. Ils pourront se familiariser avec l'art difficile de la fabrication des mocassins et des raquettes, tandis qu'ils pourront en apprendre beaucoup sur les coutumes indiennes en admirant deux magnifiques totems de 28 pieds de hauteur. Ces deux pièces seront montrées en exclusivité à

Ne perdez pas confiance



Demande: De seize à dix-huit ans, j'ai connu trois garçons. Le premier, je l'ai beaucoup aimé et puis il m'a laissé tomber. J'en ai eu beaucoup de chagrin. Le deuxième est venu, j'ai pensé que je pourrais oublier le premier, ça n'a pas réussi. Il m'aimait mais moi non. Ma pensée était ailleurs, j'aimais toujours le premier. Enfin, vint le troisième, il a agi de la même manière que le premier. Alors, je n'ai plus aucune confiance en eux. N'ai-je pas raison?

Il s'agit de tous pareils. Lorsqu'ils voient qu'une jeune fille les aime, après avoir joué avec son cœur, ils la laissent tomber. N'est-ce pas injuste?

REVOLTEE

Reponse: N'allez pas tout de suite crier à l'injustice. Ce n'est pas entre seize et dix-huit ans que l'on s'engage pour la vie, que l'on commence des amours qui conduisent au mariage. C'est le temps de faire des rencontres, de connaître et de sortir avec plusieurs garçons, c'est le temps de la camaraderie, le temps des copains. A cet âge, les petites filles romantiques ont le tort de s'attacher au premier garçon qui leur fait un peu la cour. Elles deviennent possessives, elles se montrent exagérément romantiques. Et c'est précisément cela qui fait fuir les garçons. Tant qu'ils n'ont pas atteint la vingtaine — et même un peu plus — ils aiment butiner de fleur en fleur. Ce n'est pas toujours leur faute si la jeune fille s'attache tellement et ils n'ont sûrement pas l'intention de jouer avec le cœur de l'adolescente et de se faire aimer du grand amour. Quand ils s'aperçoivent que la jeune fille veut leur mettre un fil à la patte, ils se défient.

C'est probablement ce qui vous est arrivé. Durant ces deux années, vous avez aimé au moins deux fois. Ce ne pouvait être un amour profond et solide car il n'était pas fondé sur la connaissance. Ce sont des petites expériences qui vous servent pour l'avenir, dans vos relations avec les jeunes gens. Vous êtes encore très jeune, votre vie d'adulte commence à peine. Ne vous tourmentez pas et gardez l'espoir. Quand vous aurez acquis plus de maturité, quand vous aurez compris qu'un jeune homme ne

laire, et même un emploi, dans les grandes compagnies qui paient des salaires plus élevés. C'est pourquoi je ne vous conseille pas de chercher un nouvel emploi, à moins que vous ne trouviez une maison essentiellement canadienne-française, ou que vous travailliez comme unique secrétaire d'un homme de profession. Cependant, à ces endroits, le salaire serait inférieur à ce que vous gagniez actuellement et vous seriez obligée de commencer au bas de l'échelle.

Cela ne vous empêche pas de regarder ailleurs. Mais ne lâchez pas la proie pour l'ombre, comme dit le proverbe. Ne quittez pas votre emploi sans avoir trouvé mieux ailleurs.

Je ne pense pas que vous soyez agrieuses mais il est normal, après toutes ces années, que vous éprouviez une certaine lassitude. D'autant plus qu'il semble que vos employeurs abusent un peu de votre bonne volonté. Et je ne crois pas qu'il soit utile à qui que ce soit d'avoir son franc-parler avec les employeurs. Gardez votre cœur joyeux et avez les yeux ouverts: une occasion intéressante peut se présenter.

— O —

Aut lectrices: Confiez vos problèmes à Mamié qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamié, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

carnet Mondain

Le Dr et Mme Paul Lacoursière, ainsi que M. et Mme Urbain Moreau, de Trois-Rivières, reviennent de vacances de quelques jours passées à faire du ski à Sutton.

Miles Pierrette Barrette, Simone Barrette et Colette Massicotte, de Trois-Rivières, partent pour des vacances à Miami, Floride.

M. Paul Nassif, de Trois-Rivières, est de retour de vacances à Rio, en Amérique du Sud.

Me Guy Lebrun et Mme Lebrun, du Cap-de-la-Ma-

deleine, sont de retour d'un voyage à New York.

M. et Mme Clément Morin, du Cap-de-la-Madeleine, reviennent d'un voyage à Ottawa.

M. Ben Vanasse, Mlle Hélène Vanasse, MM. C. Mongrain et André Grenier, ainsi que Mme Claude Fournier, étant récemment au Mont Habitant, dans les Laurentides.

SOYEZ CHIC A PAQUES



Portez un chapeau qui s'adapte à votre visage et avantage votre personnalité complètement à votre toilette printanière.

- CHOIX DE MODELES
- GRANDEURS ET COULEURS dans les fines
- PAILLES: "SATURNE"
- "BALLBUNTEL"
- CONFECTION ET REPARATION

Mlle CECILE BETTEZ

1380, Rue HART

(En haut de chez Rochelleau Fourrures)

ENTREPOSAGE et FOURRURES
Alb. Durand
1460 NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES FR. 4-5364

RETRAITES A MARIE-REPARATRICE
2975, Boul. Laviolette, Tel. FR 4-4655

Trois-Rivières

29 au 31 mars: Dames par le R. P. Gérard Ouellet, smm

2 au 4 avril: Jeunes filles par le R. P. Jean Paul Richard, smm

5 au 7 avril: Dames par le R. P. Jacques Rinfret, omi

9 au 11 avril: Jeunes filles par le R. P. Vincent Daviau, op

9 au 11 avril: Jeunes mamans par le R. P. Edouard Martineau, cgv

FIN DES VERS
AVEC L'AIL EN SUPPOSITOIRES

En 1950, les suppositoires à l'ail n'avaient pas été utilisés. Nous les avons créés, nous avons trouvés, nous avons trouvés le dosage d'un trait d'ail spécial pour détruire les vers. Ils sont appelés "AIL A-VER" afin de les distinguer des imitations. Pour ne pas être déçu et obtenir le véritable produit, spécifiez et exigez toujours "AIL A-VER". Nos suppositoires à l'ail ne chauffent pas, irritent pas et débarrassent des vers en trois jours. Traitement complet... \$1.25

Demandez "AIL A-VER" aux pharmacies ou directement.

LABORATOIRE MARCHAND
St-Tite Clé Champlain P. Q.

PHARMACIE HOUE
CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES

• Livraison gratuite dans toute la région.

• Commandes postales acceptées.

• Ouvert 365 jours par année.

TELEPHONE: **FR 5-9686**

Special du jour

à notre fontaine du sous-sol

PATE CHINOIS 45¢

ROASTBEEF 70¢

J. J. Fortin LITE

BIENVENUE! BON APPETIT!

Les comités touristiques de la Mauricie vont au Lac St-Jean

Une forte délégation des comités touristiques de la Mauricie se rend aujourd'hui, au

Nouveau magasin pour la femme chic

Le Carré des Forges offre un nouveau magasin pour la femme chic qui veut paraître jeune. Il s'agit du tout nouveau Dalmys qui a ouvert ses portes jeudi matin.

La Maison Dalmys de Montréal ouvrira ainsi son 20e magasin entre Halifax et London. Depuis 25 ans, on a ouvert six magasins dans le Montréal métropolitain, six en Ontario, six dans les Maritimes, un dans la Vieille Capitale et le dernier dans la cité de Laviolette.

Dalmys se spécialise dans les robes, les costumes, les manteaux pour jeunes filles et les dames. Il offre aussi un vaste choix dans le vêtement sport et le vêtement de travail.

Au point de vue local, les clients trouvent qu'on n'a rien ménagé pour leur confort. L'air climatisé d'été est remplacé par le chauffage électrique en hiver. Les locaux spacieux et bien éclairés leur permettent de se sentir à l'aise.

Mme Rita Chabot est la gérante du nouvel établissement.

Lac St-Jean en visite de bonne entente.

Un autobus quittera Trois-Rivières à 8 heures, ce matin et fera des arrêts à Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque et tous les points intermédiaires pour y recueillir tous les membres de la Commission desireux de faire partie du voyage.

Il s'agit en somme d'un événement pour consacrer officiellement l'incorporation de l'Association Touristique Mauricie-Lac St-Jean, procéder à l'élection de ses officiers permanents et établir un programme d'action concerté pour les mois à venir.

Il y aura réception à Roberval et au Lac Bouchette, et à ce dernier endroit, lors du dîner officiel, l'Expo 1967 déléguera un représentant officiel.

Par ailleurs, les démarches vont bon train pour que nos deux régions aient leur kiosque à l'Expo 1967. M. Gérard Bertrand, directeur du Cabinet du Commissaire général, M. Pierre Dupuis, écrivain à M. J.A. Mongrain, administrateur de la Commission Touristique de la Mauricie Inc., en date du 15 mars pour lui apprendre que M. Philippe de Gaspé Beaubien avait agréé la requête déjà présentée par les deux organismes touristiques concernés et qu'il avait chargé M. Albert Racine, un de ses assistants de régler les détails de cette organisation.

On estime qu'une cinquantaine de délégués de la Mauricie feront le voyage et qu'ils seront de retour demain soir.



M. REAL CAOQUETTE, chef du Ralliement des Creditistes, était le conférencier au dîner mixte de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières-Ouest. Dans l'ordre habituel: S.H. le maire Jules Montour,

M. Caquette, M. Jean-Claude Deshaies, président de la Chambre, et M. Robert Boucher, président de la Commission scolaire.

M. Charles Côté rencontre le conseil à huis clos

La ville versera jusqu'à concurrence de \$60,000 au Club de Courses Laviolette

Le conseil de ville a décidé, à sa dernière séance, de remettre en bourse l'équivalent de 1 pour cent des sommes payées à la piste locale jusqu'à concurrence de \$60,000. Cette décision fait suite à une rencontre à huis clos avec M. Charles-H. Côté, secrétaire-gérant et vice-président du Club de Courses Laviolette et M. Jean Methot, son procureur.

En d'autres mots, la ville a consenti à réduire de 3 pour cent à 2 pour cent sa part des revenus bruts du pari mutuel jusqu'à concurrence de \$6 millions. Lorsqu'il se sera paré de cette somme, la part de la ville remontera à 3 pour cent.

Bien que la discussion ait eu lieu à huis clos, nous avons pu comprendre par suite d'échan-

ges de propos entre les échevins que M. Côté avait invoqué la raison suivante pour obtenir un consentement de la ville à réduire sa part. Il est en négociation avec les propriétaires de chevaux. Ceux-ci exigeraient pour rester attachés à la piste locale que la moyenne des bourses accordées à chaque programme passe de \$3,200 à \$4,200, sans quoi ils menacent de s'en aller.

M. Côté aurait expliqué que le seul moyen de faire face à cette dépense accrue était de recourir à l'aide de la ville. Il désirait signer un contrat de cinq ans avec les propriétaires de chevaux, mais comme l'entente de la ville n'est que d'un an, il avoua qu'en conséquence, a-t-il déclaré.

On se rappellera que le conseil a autorisé un débourse de plus de \$30,000 pour l'installation d'un nouveau système de tableaux automatiques pour la réfection complète de l'éclairage du toit et l'installation de ciné-caméras de contrôle sur la piste.

L'ingénieur J. Denis Provencier qui prépare les plans des travaux d'électricité a exposé au conseil les résultats de ses travaux à date. Comme certaines pièces de matériel sont difficiles à trouver, il a fait lui-même les recherches comme dans le cas d'un transformateur. Le conseil a autorisé l'acquisition de ce matériel au coût de \$9,450. Des soumissions doivent être demandées pour l'exécution des travaux.

"Pas de luxe", clame le maire Dufresne

L'agrandissement projeté du poste de police numéro un provoque une discussion très vive

L'agrandissement du poste de police No 1 a suscité une vive discussion au conseil de ville. "Pas de luxe," a déclaré le maire Gérard Dufresne. Et s'adressant au gérant Roger Lord qui venait de produire des estimations de l'ordre de \$75,000, M. Dufresne a répondu: "Dites aux architectes que notre budget prévoit \$50,000."

Le conseil avait donné son approbation à un premier projet visant à construire en hauteur, plutôt qu'en étendu, soit

en ajoutant les étages qu'il fallait au-dessus de la construction existante. Or, M. Lord se présentait avec des plans préparés par les architectes Caron et Juneau en fonction d'un agrandissement en surface. L'échevin Gérard Bourget s'exclama: "C'est toujours la même chose, on demande quelque chose et l'on nous arrive avec autre chose."

L'échevin Léo Thibault était du même avis en précisant: "Nous avions prévu de construire en hauteur parce que c'était moins dispendieux." Les échevins admettaient cependant que la construction en surface avait ses avantages en facilitant l'organisation des services. On se rappela que le second projet était recommandé par P.S. Ross et Associés.

Les échevins et le maire surajoutèrent lorsque le gérant livra les chiffres suivants: \$40,000 pour l'agrandissement, \$25,000 pour les réparations et \$10,000 pour la transformation des cellules. Ce sont les cellules qui déclenchèrent le débat le plus vif. La transformation des cellules est recommandée dans le rapport P.S. Ross. Il s'agit d'installer des portes garnies de vitres inassurables pour éviter que les prisonniers ne se pendissent, mais cela exige l'installation d'un système de climatisation.

Alors que l'échevin Fernand Gosselin semblait favorable au rapport Ross sur cette question, en alléguant que cela allégerait le travail de la police, l'échevin Thibault qui s'y objectait, reprocha à certains de ses confrères d'attacher plus d'importance aux recommandations d'un rapport P.S. Ross qu'à celles des hauts fonctionnaires de l'hôtel de ville. M. Thibault soutenait que les suicides des prisonniers ne relevaient pas des responsabilités de la ville. M. Gosselin voulait en avoir le cœur net et demanda une opinion légale pour savoir si la ville est obligée de faire surveiller les prisonniers dans la salle des cellules.

Après cette digression, la discussion retourna au sujet principal, le coût des travaux. Comme le gérant ne possédait pas tellement de précisions et que les échevins voyaient déjà les besoins de changer le système de chauffage, de modifier le système d'électricité, ils réclamèrent une rencontre avec les architectes.

Lorsque le maire lança ces mots: "Pas de luxe", les échevins suggérèrent plusieurs matériaux qui remplaceraient avantageusement la tuile mosaïque, comme le bloc de béton de couleur. On souligna même que ce matériau avait été utilisé dans des édifices plus importants qu'un poste de police, notamment l'église St-Pie-

L'UCC s'achemine peu à peu vers la régionalisation de ses services

par Michael BURMAN

"L'UCC s'achemine graduellement vers la régionalisation de ses services. C'est le problème de vie économique qui en dépend. Cependant, les réunions locales, même si d'aucuns les trouvent parfois monotones, ne sont pas appelées à disparaître."

C'est le problème majeur qui est ressorti des discussions du panel qui a clos la journée sacerdotale d'études sociales des prêtres du diocèse de Trois-Rivières, à la salle académique du STR.

Au contraire, après s'être

attardés sur les problèmes financiers, les réunions locales seront désormais appelées à oeuvrer sur les problèmes de régulation interne et de matière de travail. Le régime économique devient de plus en plus l'affaire du régional.

Et en plus de travailler sur les travaux pratiques, les réunions sociales prépareront plus adéquatement les réunions diocésaines. A cette occasion, l'on a révélé que l'on organisait bientôt des programmes pour bien diriger l'intérêt des organes paroissiaux.

La discussion a de plus porté sur les programmes prévus pour les cultivateurs concernant leurs demandes en vue de stabiliser et d'améliorer leur situation économique.

Actuellement le producteur, ce cultivateur, doit souvent vendre certains produits en bas du prix de revient. Voilà la cause première de la ruée des cultivateurs sur le marché du travail urbain.

Le malaise du marché actuel vient de la variation constante des prix. Deux hommes régent les prix dans la province, ce sont les deux plus puissants marchands de gros.

Ces marchands de gros sont eux-mêmes réglementés par six chaînes de magasins. Ces clients demandent des produits agricoles et fixent leurs prix. Quitte à vendre leur produit au prix coûtant, ils l'ont fait sur leurs tablettes à de très bas prix. Ça attire le monde et les profits s'engendrent dans d'autres domaines. Conséquence à ces de-

mandes, le marchand de gros doit demander au cultivateur de baisser son prix, sinon il refuse d'acheter le produit du cultivateur. Il va parfois même acheter d'autres provinces. L'UCC demande actuellement la permission au gouvernement d'établir une reconnaissance légale pour que le cultivateur puisse négocier ses prix, et au fédéral, l'UCC demande que le marché ne se concurrencie pas entre les provinces. De sorte que l'Ontario ne verse plus ses surplus sur le marché québécois au détriment du producteur local.

CONSEIL EN BREF

La ville de Trois-Rivières doit demander des soumissions pour l'installation des systèmes de feux de circulation à l'intersection des rues Laviolette et St-Maurice, où des feux de piétons seront ajoutés, ainsi qu'à l'intersection des rues St-Julien et St-Maurice. Ces deux systèmes seront synchronisés. Les soumissions toucheront également la synchronisation des feux de circulation de la rue Royale.

M. J. Arthur Dubé, du service des permis, a soumis un rapport au conseil selon lequel Mme E. Lacasse, propriétaire d'un immeuble rue St-Christophe, demandait une somme de \$200 pour une superficie de 45 pieds carrés. La ville veut acquiescer cette li-

sière de terrain pour élargir la rue St-Christophe-Whitehead. Les membres du conseil ont estimé que ce terrain à \$7 du pied carré était dispendieux, d'autant plus que la ville devra refaire à ses frais, une petite clôture en briques. On a décidé d'offrir \$150.

Le conseil a choisi la soumission Blais et Frère pour l'achat de 680 chemises. La recommandation de l'acheteur favorisait des chemises de marque Forsyth, Blais et Frère et Playboy Men's Wear avaient soumissionné à \$4.49 l'unité.

La maison Rousseau et Frère a obtenu l'autorisation de démolir une maison considérée comme taudis au 592 de la rue Des Forges. L'emplacement servira vraisemblablement de stationnement. M. Arthur Rousseau déclarait que cette maison était une disgrâce dans le centre de la ville.

ENCOURAGEONS NOS ETUDIANTS

Les étudiants de la région de la Mauricie vous offriront un fourreau de cigarettes "ESTUDIAN TES". Ces deux paquets vous coûteront \$1.00. Votre collaboration ne vous coûte que \$0.18.

Les profits de cette vente serviront à mettre sur pied l'Union Régionale des Etudiants de la Mauricie.

Special
DE LA SEMAINE
TABLE \$315.00
A SALADE
AUSSI LOT D'EQUIPEMENT USAGE
REMIS A NEUF
Trois-Rivières Equipement
LTEE
Equipement complet pour Boucherie,
Epicerie, Hôtel, Motel, Restaurant,
511, Des Forges, Trois-Rivières.
TEL 378-5456

GRATIS POUR TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE SURDITE

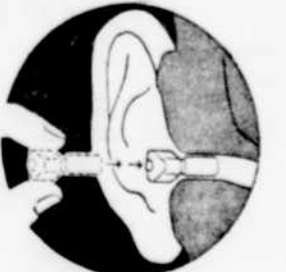
UNE CLINIQUE SERA DONNEE GRATUITEMENT, LUNDI - MARDI - MERCREDI LES 29 - 30 - 31 MARS



Monsieur H. H. Soldwisch, Président de FIDELITY ELECTRONICS DU CANADA et audiologiste diplômé en prothèses auditives qui sera à votre disposition, afin de vous expliquer les derniers développements dans le domaine des appareils auditifs, principalement le nouvel appareil "ENTIEREMENT PORTE DANS L'OREILLE, LE FIDELITY 606.



Monsieur Soldwisch est une autorité dans le domaine acoustique et il a aidé de nombreuses personnes à résoudre leur problème de surdité.



Une analyse complète de votre cas, vous sera donnée gratuitement, sans aucune obligation de votre part.

Vous êtes invités aux endroits suivants:

SHAWINIGAN - Hôtel Shawinigan LUNDI le 29 Mars de 9 hres 30 à 5 hres.
TROIS-RIVIERES - 835, Des Ursulines, les 30 et 31 Mars, 9 hres 30 à 5 hres à mon bureau.

MADAME E. H. RAINVILLE
835, Des Ursulines Trois-Rivières FR 8-2131

APPRENEZ A BIEN DANSER

• Plaisir • Amitiés • Exercice • Détente

• Prestance • Bonheur • Maitrise.

PRIVES OU GROUPEES

Présentez ce coupon ou mallez-le aujourd'hui, pour informations.

ECOLE DE DANSE REAL CAQUET INC.

344, rue Des Forges, 521, rue Shawinigan, Trois-Rivières, L.E. 6-5086

FR 6-2516

Nom _____ Tél: _____

Adresse _____ Age _____



GBS GENERAL BEARING SERVICE
LIMITÉE
Distributeur de ROULEAUX
à BILLES ou à ROULEAUX
Représentant ARMAND LEGENDRE
505, ST-GEORGES TEL. 378-8233
TROIS-RIVIERES

A. FOURNIER
COMPAGNIE D'OPTIQUE LTEE
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
922 ROYALE TROIS RIVIERES

SURDITE NERVEUSE
Nouvel appareil auditif
"Miracle-Ear"
DAHLBERG
Si vous entendez les sons, si vous entendez les gens parler, mais si vous avez de la difficulté à saisir leur paroles, si les oreilles vous bourdonnent, si vos difficultés peuvent être causées par la surdité nerveuse. Le plus urgent à faire aujourd'hui est de vous rendre compte comment le nouvel appareil "Miracle-Ear" peut vous aider!
Reconnu comme étant le plus petit appareil auditif au monde.
Postez le coupon ci-dessous.

La Compagnie D'Optique Fournier Ltée
922, Royale, Trois-Rivières.
FR 6-3303
Veuillez m'envoyer des renseignements gratuits sur le plus petit appareil auditif au monde.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tél: _____

MAURICE ST-LOUIS C.A.
COMPTABLE AGREE
1240, rue ROYALE (édifice Caisse Populaire)
TROIS-RIVIERES FR 5-7786

COURS de CONDUITE
TROIS-RIVIERES - CAP. DE LA MADELEINE
L'ECOLE DE CONDUITE MODERNE
VOUS INVITE A SES COURS QUI DEBUTERONT
LUNDI, LE 29 MARS A 7 H. 30 P.M.
INFORMATIONS: FR 5-3824
Si on ne répond pas FR 6-7677
Cours individuels.

Livraison gratuite FR 8-5404
Livraison rapide EN 15 MINUTES FR 8-5404
Aussi nous servons
• BANQUETS • MARIAGES • RECEPTIONS
PRIX DEFIAIT TOUTE COMPETITION POUR GROUPEES ET ORGANISATIONS
TI-COQ TROIS-RIVIERES BAR-B-Q
1024, rue CHAMFLOUR

Vingt et une parties au programme de fin de semaine

Shawinigan écrase Cranston par 7 à 1

Le programme de fin de semaine du tournoi Pee-Wee Trois-Rivières

Samedi

9 h.: St-Sacrement (Québec) vs St-Philippe (T.R. (B)).

10 h.: Joliette vs Loretteville (B).

11 h.: Sherbrooke vs Ahuntsic (A).

12 h.: Downsview, Ontario vs Ville St-Laurent (A).

1 h.: Vainqueur de la joute de 6 hres vendredi contre le gagnant de 7 h 15, section B.

2 h.: Alexandria, Ont. ou Leafs de Verdun vs Aiglons de Lévis ou Princeville (B).

3 h.: Castors de Québec vs Shawinigan-Sud (A).

4 h.: Cap-de-la-Madeleine vs St-Jérôme (A).

5 h.: St-Sacrement ou St-Philippe vs Joliette ou Loretteville.

6 h.: Le gagnant de 2 hres et 1 hre.

7 h.: Classe "A", gagnant vs perdant 2 A.

8 h.: Classe "A", perdant 1 A vs gagnant 2 A.

9 h.: Classe "A", gagnant 3 A vs perdant 4 A.

Dimanche

10 h.: Classe "A", perdant 3 A vs gagnant 4 A.

10 h 30: Section "B", Pont-Rouge vs Sorel.

11 h 45: St-Sacrement, St-Philippe, Joliette ou Loretteville vs Cranston, Shawinigan, Cite Jacques Cartier ou St-Jean-Baptiste de Québec ou Alexandria, Leafs de Verdun, Aiglons de Lévis ou Princeville.

1 h.: Classe "A", gagnant 5 A vs gagnant 7 A.

2 h 15: Classe "A", gagnant 6 A vs gagnant 8 A.

3 h 30: Partie d'exhibition E.U. (Rhodes) Island vs Canada (C.H.L.N.) Trois-Rivières.

7 h.: Finale section "A", Gagnant 9 A vs 10 A.

8 h 15: Finale section "B", St-Sacrement (Québec) vs St-Philippe (T.R.), Joliette ou Loretteville ou Cranston (Provident) ou Cataractes de Shawinigan ou Cite Jacques Cartier ou St-Jean-Baptiste de Québec ou Alexandria, Ont. ou Leafs de Verdun ou Aiglons de Lévis ou Princeville "B".

par Claude MONGRAIN

Les Cataractes de Shawinigan, à leur première rencontre, ont bien joué pour écraser l'équipe américaine de Cranston, Rhode Island, au compte de 7 à 1 dans la section "B". Dans les autres joutes au calendrier du tournoi Pee Wee de Trois-Rivières, l'équipe St-Jean-Baptiste de Québec a disposé difficilement du Ville Jacques-Cartier par 3 à 1. Verdun a défait Alexandria, équipe ontarienne, par 7 à 1 et les Aiglons de Lévis ont eu raison des Caravelles de Princeville en gagnant par 7 à 3 dans la dernière joute de la soirée.

Aujourd'hui, débute à 11 h., la première joute de la section "A" entre le St-François de Sherbrooke et l'Ahuntsic de Montréal. Cependant la première partie de la journée sera présentée à 9 h., entre le St-Philippe de Claude Carrier et le St-Sacrement de Québec. La dernière aura lieu ce soir à 10 heures.

Dimanche, le tout débutera

à 10h30 pour se terminer par la rencontre Canada-Etats-Unis à 3h30. Les activités reprendront par la suite par les finales des classes "A" et "B" présentées à 7 h. et 8h15.

Lévis débute bien

Les Aiglons de Lévis ont bien débuté en disposant de Princeville. Cette dernière équipe a bien paru dans la défaite.

Emile Bernatchez a été le meilleur franc-tireur des Aiglons avec quatre buts et une assistance. Louis Martin, Daniel Huard et Jacques Bernier ont complété le pointage.

Jean-Guy Dupré, Gaetan Dubois et Jean-Guy Boisvert ont été les seuls compteurs du Princeville. Jean-Marie Boivert, frère-jumeau de Jean-Guy, a aussi été un joueur des plus spectaculaires au cours de la rencontre. Leurs prouesses ont suscité les applaudissements de la foule.

Shawinigan gagne

André Grenier a fourni cinq assistances pour aider les Cats de Shawinigan à vaincre le Cranston. Seule la brillante tenue du corbier Richard Inoué a empêché les Cats de remporter la victoire par un compte plus élevé.

Jean Deschênes a dirigé l'offensive des vainqueurs avec une paire de buts. Claude Lefebvre, René Rheault, Pierre Bro-

deur, Guy Dolbec et Daniel Lafrenière ont marqué les autres filets.

Paul Stevenson, avec l'aide de Jay Castergine, a évité le blanc aux Américains.

Lachance brille

Une brillante tenue du corbier Gilles Lachance a permis au St-Jean Baptiste de Québec de remporter la victoire. Yvon Verreault, Pierre Tatté et Jacques Robitaille ont été les compteurs des représentants de la cité de Champlain.

Jean-Marc Thibault a évité le blanchissage au Ville Jacques-Cartier avec l'aide de René Lambert.

Verdun triomphe

Bruce Westlake s'est fait valoir avec trois buts pour s'affirmer. Philip Iwaskiewicz s'est

aussi signalé avec une paire de buts pendant que Normand Morris a enfilé l'unique filet de l'équipe ontarienne.

completé le pointage. Donald Andrew McNulty s'est fait valoir dans ses buts et ne peut être blâmé de l'échec.

Andrew McNulty s'est fait valoir dans ses buts et ne peut être blâmé de l'échec.



LES CHEVALIERS du sifflet rencontrent le patron d'honneur du tournoi Pee-Wee de Trois-Rivières. Ci-dessus, deux arbitres de la ligue Nationale de hockey, Frank Udvari et Art. Skov, ainsi qu'un ancien arbitre du grand circuit, Red Storey, et

l'arbitre en chef du tournoi, Claude Béchard, de notre ville, entourant M. Fernand Gagnon, rédacteur en chef du journal Le Nouvelliste, qui, cette année, agit comme patron d'honneur du tournoi.

(Photo Roland Lemire)

Ullman pourrait bien devancer Mikita

Terry Sawchuk a présentement une avance d'un point sur Roger Crozier

Les deux trophées les plus enviés dans la ligue Nationale de hockey, Vézina et Art Ross, seront à l'enjeu lors des deux matches Toronto-Détroit en fin de semaine.

Alors que Terry Sawchuk, gardien des Leafs, devance son rival Roger Crozier, du Detroit, par un point dans la course au trophée Vézina, décerné au corbier qui a évolué le plus souvent avec l'équipe qui a alloué le moins de buts, les Leafs seront certes moins généreux à l'égard de leurs rivaux qu'ils l'ont été plus tôt cette semaine.

En effet, les Leafs ont pratiquement assuré le championnat de la saison régulière aux

Wings en triomphant des Canadiens mercredi dernier. Les Wings ont profité pour s'assurer le titre le lendemain en triomphant des Rangers de N.Y.

Ainsi, même si les Canadiens rejoignent les Wings au sommet du classement, ces derniers sont assurés du titre en vertu de leur plus grand nombre de gains en 70 joutes.

Compteurs

En plus de la course au trophée Vézina, celle du trophée Ross, accordé au meilleur compteur du circuit, demeure dans la balance lors de la visite des Wings à Toronto ce soir et celle des Leafs à Detroit dimanche.

Toutefois, il faudrait pratiquement que les Wings l'emportent à deux reprises pour permettre à Norman Ullman de devancer Stan Mikita, du Chicago, en tête des compteurs.

Les Wings espèrent que Ullman pourra devancer Mikita, qui détient une avance de cinq points et a encore une joute à disputer contre les Leafs de son rival, Chicago se rend à Boston dimanche.

Mikita a amassé 87 points en comparaison des 82 d'Ullman, soit le meilleur total de ce dernier depuis ses débuts avec les Wings en 1955-56.

Par ailleurs, Glenn Hall, du Chicago, a encore des chances

le championnat de la saison régulière.

Enfin, les Canadiens recevront les Bruins de Boston ce soir et se rendront à New York dimanche en complétant le calendrier régulier du circuit.

Les positions finales au classement sont décernées avec Detroit en tête, suivi de Montréal, Chicago et Toronto, N.Y. et Boston.

A Blue Bonnets hier soir!



(Téléphoto PA)

LA JOIE REGNAIT en maître dans la chambre des Red Wings de Detroit, jeudi soir, après qu'ils eurent remporté une victoire de 7-4 sur les Rangers de New York et le championnat de la saison régulière accompagné du trophée du Prince de Galles. Ci-dessus, les qua-

tre compteurs des Wings dans la partie: Eddie Joyal, Norman Ullman (2 buts), Paul Henderson, et Alex Delvecchio (le tour du chapeau); le gardien de buts Roger Crozier, et à l'arrière, un gérant-instructeur bien heureux, Sid Abel.

de devancer Sawchuk et Crozier dans la course au trophée Vézina, car il a alloué, avec Denis DeJordy, 173 buts tandis que Crozier en permettait 170 et Sawchuk, avec Johnny Bower, 169.

On sait que le meilleur compteur et le meilleur gardien de buts reçoivent \$1.000 chacun, en plus des trophées.

Incidentement, les Wings se sont mérités une somme de \$40,500, à diviser en 18 parts, pour

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez un coup de se reformer en prenant un bon coup de se reformer avec la nouvelle Pilule Moro, un produit reconnu et bien testé, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO

Tonique pour les hommes

"Meilleurs fatigues" 4-908

PREMIERE COURSE	
Ambie - \$900	
1. Shadydell Peach	11.50-8.70
2. Kelly McWin	5.60
3. Aberdeen Frisco	5.60
Tempo: 2.15.1. Ont aussi couru: Key Harmony, Nancy Scott, Prim Adios, Cindy Herbert	
DEUXIEME COURSE	
Ambie - \$900	
1. Scott Express	14.20-4.40-2.70
2. Cherry Gold	3.00-2.45
3. Sir Royal Volmire	2.60
Tempo: 2.09.1. Ont aussi couru: Chinquapin, Meadow Charm, Billy Johnston, Danybee, Irish Forbes	
TROISIEME COURSE	
Ambie - \$900	
1. J.K. K	8.70-4.80-3.10
2. Golden Champ	11.00-5.50
3. Shady Adios	4.20
Tempo: 2.14.4. Ont aussi couru: Direct Mir, Barbara Bel, Adios Yvonne, Cyanide	
QUATRIEME COURSE	
Trot - \$1,000	
1. Alice Lind	5.00-3.10-2.90
2. Nix de Song	5.60-4.70
3. Poplar Park	4.30
Tempo: 2.13.1. Ont aussi couru: Markah Pic, Jinks Worthington, Miss Royal Peters, Nobelman, Scarlet Pop	
CINQUIEME COURSE	
Ambie - \$1,000	
1. Diplomate Rolan	17.70-9.50-5.70
2. Little Kith Cone	12.30-5.50
3. Meadow Fanny	4.40
Tempo: 2.13.1. Ont aussi couru: Adv Camden, Irish Chief Candance, Tactful King, Dicky Dean, Brewzabbe	
SIXIEME COURSE	
Ambie - \$900	
1. Shady Dolly	11.10-5.40-4.00
2. Miss Princess Alice	4.00-3.00
3. Goose All	5.30
Tempo: 2.12.2. Ont aussi couru: Irish Jubilee, Dandyworth, Bobby Sage, Johnny Grattan, Duchess Day C.	
SEPTIEME COURSE	
Trot - \$1,000	
1. Virgine 6'	18.00-8.00-6.20
2. Marty's Last B	5.00-3.30
Tempo: 2.12.2. Ont aussi couru: Como Joe, Little Coltrish, Prince-like Jr., Billy High, Easter Nimitz	
HUITIEME COURSE	
Ambie - \$1,000	
1. Champion Direct	13.20-6.00-5.50
2. Fleet Hal	4.00-3.30
3. Miss Flame	4.00
Tempo: 2.11.1. Ont aussi couru: Mr. Cricket, Fast Traffic, Forzeful, Galt Way Express	
NEUVIEME COURSE	
Ambie - \$1,000	
1. Windy City	11.80-5.60-2.60
2. Ber Lin	2.80-2.30
3. Hobo Lem	2.90
Tempo: 2.10.7. Ont aussi couru: Well Away, Galt, Joyal, Jonairo	
DIXIEME COURSE	
Ambie - \$900	
1. Snippy Sir	11.60-7.70-2.80
2. Tuffy Johnston	22.20-4.30
3. Timber Tone	2.30
Tempo: 2.13. Ont aussi couru: Sue-casa Gold, East Ambro, Sir Royal Volmire, Dora Harmony, St. Mary Girl	
Exacta: \$153.20	

HOCKEY

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Boston à Montréal

Détroit à Toronto

CUBES ROISVET

St-Sacrement à St-Jérôme

(Finale 4-7 - 2-1 pour St-Jérôme)

LIGUE AMERICAINE

Québec à Pittsburgh

Baltimore à Springfield

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Montréal à New York

Toronto à Detroit

Chicago à Boston

LIGUE MAURICIE

Semi-Finale de 4 de 7

La Tuque à Shawinigan

(2-0 pour Shawinigan)

St-Thécle à Grand-Terré

(2-0 pour St-Thécle)

Jusqu'ici, les gagnants de

chaque ronde de qualification ont été Raymond Lanteigne, Jacques Rocheleau, Pierre Genest, Gilles Bergeron, Mathias Hache et André Berthiaume. Ces six joueurs sont déjà assurés de participer au tournoi des maîtres qui groupera vingt quilleurs.

Les autres quilleurs qui, vraisemblablement participeront à la ronde d'aujourd'hui, et qui ont d'excellentes chances de participer au tournoi des maîtres sont: Serge Beaudoin, Yves Chartray, Guy Dumont, Michel Larose, Paul Roy, Gilles Vincent, Claude Lavoie, André Piché, Jean-Marie Lafontaine, Gérard Nadeau, Maurice Laroche, Gaston Hudon, Fernand Bordet, Pierre Gélinas, Gilles Dumont, Raymond Harnois, Rosalre Lafrenière et Aldé Cyr.

Le 9e et dernier tournoi de la série doit avoir lieu à la salle Royale de La Tuque le 10 du mois prochain.

Le Tourbillon des Sports s'ouvre par un tournoi-invitation féminin de ballon-panier

Le fameux "Tourbillon des Sports" qui doit débiter en fin de semaine par le tournoi-invitation provincial de ballon-panier, pour la gent féminine, pour reprendre en fin de semaine prochaine et ce jusqu'au 11 du mois prochain, au Pavillon Mgr St-Arnaud, présente un programme chargé d'activités.

Huit équipes doivent participer à ce tournoi élimination féminin de ballon-panier, quatre villes du Québec y étant représentées: Montréal, Québec, Shawinigan et Trois-Rivières. Les premières rencontres doivent avoir lieu à 10 hres cet avant-midi pour reprendre à 1h30: 1 heure, 2h30, 4 hres et 5h30 cet après-midi, et 7 hres et 8h30 ce soir.

Les semi-finales auront lieu dimanche à 1h30 et à 3 hres de l'après-midi et la grande finale à 7h30.

On se rappellera qu'au début du mois, une démonstration de fleuret, d'escrime et de sabre avait été donnée par le champion canadien Robert Desjarlais, de Montréal, et le professeur Victor Pinheiro, un Portugais, aux services du Pavillon Mgr St-Arnaud. Ce n'était là alors qu'un avant-goût de ce que sera le "Tourbillon des Sports".

On sait de plus qu'au programme les 2, 3 et 4 avril prochain, le grand tournoi canadien de ballon-balai doit avoir lieu sur la glace du Colisée; le 3 avril également, le grand festival diocésain des Chefs de Croisade; de plus, les 3 et 4 avril, un tournoi régional de badminton; le 5 avril, la grande partie de cartes; le 6, soirée d'honneur et de remise de trophées aux champions juvéniles, midgets, bantams et Atomiques; le 7, la compétition de judo, démonstration et collation de ceintures; le 8, le gala de culture physique, les concours de Monsieur Hercule de la Mauricie, senior et junior et de Monsieur Pavillon; le 9, compétitions de gymnastique sur appareils et démonstration par deux champions; le 10, Jeunesse '65 et Couronnement de la reine; le tout se terminant le 11 par le tournoi régional de tennis sur table.

Ce "Tourbillon des Sports" est présenté sous la présidence de M. l'abbé Carmel Paquin, directeur-administrateur du Service des Loisirs de Trois-Rivières en coopération avec MM. Normand Papineau, surintendant général et conseiller technique et Claude Beaudoin et

Pour succéder à Carl Voss

Le président Clarence Campbell a offert le poste d'arbitre-en-chef à Frank Udvari

par Claude MONGRAIN

Frank Udvari, l'arbitre No 1 de la ligue Nationale de hockey, a été approché, ces jours-ci, par le président Clarence Campbell pour prendre la succession de Carl Voss comme arbitre en chef de la ligue Nationale.

Udvari, âgé de 41 ans, et de Kitchener, Ontario, n'a donné aucune réponse, préférant réfléchir sur cette proposition qui l'intéresse. Cet officier, qui opère un bureau d'assurances à Waterloo, sent venir le jour de la retraite, car les blessures subies au cours de sa carrière le forceront, dans un avenir prochain, à se retirer.

A ce sujet, cet homme aux manières sérieuses, digne de sa position dans le circuit Campbell, déclarait qu'il a l'intention de se retirer. Ce jour-là, je me retirai en monsieur et de moi-même."

Par accident

Sa carrière dans le métier d'arbitre est survenue lors d'une joute Junior dans sa ville. "Un jour, étant instructeur d'une équipe disputant une importante rencontre, l'arbitre de la rencontre n'étant pas venu, j'offris mes services pour arbitrer. Dès que la rencontre fut terminée, mon équipe avait perdu, j'ai perdu

mon rôle d'instructeur et je suis devenu arbitre."

Cet homme aime son métier. A chaque semaine, il se rend chez lui à trois reprises, et chaque jour patine au moins une heure pour améliorer son coup de patin tout en surveillant son alimentation. Il prend son rôle au sérieux et nul doute que cette future nomination d'arbitre en chef donnerait du prestige à la ligue Nationale.

Une autre preuve de son amour pour ce sport est que mercredi, il arbitrait à Toronto, pour ensuite se diriger à Trois-Rivières où il a officiellement débuté, pour ensuite se diriger à Boston dimanche soir, et à Springfield dimanche.

Voilà un homme qui gardera un souvenir de Trois-Rivières, et avant de partir, s'est dit très heureux de son passage, tout en demandant au président-fondateur, Clément Bédard, de ne pas l'oublier l'an prochain.

Cette venue de Udvari, Skov et Storey, ainsi que la venue de Bill Roberts, en fin de semaine, apportera du prestige au tournoi de la cité de Laviolette.

AMATEURS de COURSES



Il a éprouvé sa méthode sur 850 courses en 1964. RESULTAT : SUCCES COMPLET !

EXTRAITS DU LIVRE:

1er essai: Blue Bonnets, Montréal 1964
OBJECTIF: Gagner une moyenne de \$10.00 par course.
24 programmes consécutifs (340 courses) ont été suivis.
Profit total: \$2,808.00

2e essai: Blue Bonnets, Montréal 1964
OBJECTIF: \$10.00 par course.
51 programmes consécutifs (510 courses)
Profit total: \$5,253.00

GRAND TOTAL DES PROFITS: \$9,061.00
PROFIT MOYEN PAR COURSE: \$ 10.46

3e essai: Piste de Course Jacques-Cartier, Québec 14 oct. 1964
OBJECTIF: \$2.00 par course.
Un programme (10 courses)
Profit total: \$21.60

IMPORTANT:

Vous pouvez facilement vérifier le bien-fondé de cette méthode en appliquant à n'importe quel ancien programme de courses.

N'IMPORTE OU ET CHAQUE FOIS QU'IL Y A PARI-MUTUEL, CETTE METHODE PEUT VOUS VALOIR UN PROFIT MOYEN QUE VOUS DECIDIEZ VOUS-MEME A L'AVANCE. EN AUTANT, BIEN ENTENDU, QUE VOUS EN SUIVIEZ LES REGLES.

EN VENTE EXCLUSIVEMENT CHEZ

L. G. TRUST ENR.
1110, rue Cambrai,
Québec 10, P. Q.

(Chaque livre comprend une offre de remboursement si vous pouvez prouver que la méthode a été suivie sans succès).

TROPHÉES

ET CADEAUX

AU

PRIX DE GROS

POUR

ligues de quilles, carnaval, organisations sportives, etc., etc.

MODELES EXCLUSIFS

FAITS SUR DEMANDE

Venez voir à notre salle d'échantillons notre vaste choix.

PRIX DEFIAIT TOUTE COMPETITION

Trophées et cadeaux pratiques pour tous les sports, gravés la journée même.

BIJOUTERIE TROIS-RIVIERES ENR.

Bernard et Roland Diamond, props.

1371 HART

Tél.: FR 5-7050

POUR RENDEZ-VOUS LE SOIR

Tél.: FR 5-7514 ou FR 8-2172

En pantoufles Sports Les Cats et les Trappeurs pourraient bien porter leur avance à 3 à 0 dans leur semi-finale respective

Hockey et ballon-panier au menu

Le hockey et le ballon-panier seront en évidence, en fin de semaine, dans Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère.

D'abord, dans la cité de Lavolette, les amateurs de hockey seront servis à souhait avec la présentation de 21 rencontres au grand tournoi Pee-Wee régional et provincial au Colisée local, dont la partie Canada - États-Unis, dimanche après-midi.

En plus, les amateurs de ballon-panier assisteront, aujourd'hui, à la dernière journée du tournoi de ballon-panier régional Takeman, au STR, pendant qu'au Pavillon Mgr St-Arnaud, un tournoi provincial féminin se tiendra dans les cadres du Tourbillon des Sports.

Durant ce temps, se tiendra, aujourd'hui, une première manche des éliminatoires C.O.P. à l'aréna de Grand-Mère, dans les catégories Juveniles, avec le St-Jean-de-Brebeuf de Trois-Rivières, et des équipes de la ville du Rocher dans la section Midget et Bantam contre les champions des Cantons de l'Est. Ces parties auront lieu dans l'après-midi.

À l'aréna de la rue Broadway, dimanche après-midi, auront lieu les éliminatoires provinciales de la Q.M.H.A. entre les champions de l'Est, dans une série quart-de-finale à finir. Le Christ-Roi Juvenile s'attaquera aux Bruins de Victoriaville, Drummondville viendra rencontrer le vainqueur entre STR et Ste-Croix, et Victoriaville Bantam jouera contre le champion de la Mauricie.

L'événement principal est certainement le tournoi Pee-Wee de Trois-Rivières qui a vu plus de 8,000 amateurs depuis samedi dernier. Cet événement nous fait voir les héros de demain dans une ambiance reposante. Il faut le voir pour le croire.

Aujourd'hui et dimanche, les amateurs auront l'occasion de voir à l'œuvre les équipes représentatives de la section "A" avec les Castors de Québec, les champions de l'an dernier, et favoris cette année. La seule équipe représentant notre région sera le Cap-de-la-Madeleine, de Marcel Lebel, un club qui a eu l'occasion de se faire valoir à Québec et dans plusieurs rencontres hors-concours.

La partie entre l'équipe CHLN de Trois-Rivières et le Cranston, dimanche après-midi, suscite déjà un grand intérêt.

La Mauricie sera donc envahie, en fin de semaine, par de nombreux athlètes et amateurs, et nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Claude MONGRAIN

SHAWINIGAN — Les Cats continueront-ils à se mouquer des Loups de La Tuque? Dimanche soir, à 7 h. 30, à l'aréna de Shawinigan, les Cats recevront les Loups et ils seront alors en quête de leur troisième victoire en autant de parties dans la série éliminatoire de la ligue Mauricienne Molson de hockey.

Au cours de l'après-midi, à l'aréna de Grand-Mère,

le Victoria de l'endroit tentera de retrouver son aplomb alors qu'il affrontera les Trappeurs de Ste-Thécle dans la troisième joute de la série semi-finale "B". Les Trappeurs mènent par 2 à 0 dans la série.

A Shawinigan

Les Loups, champions de la saison régulière, ont encaissé des défaites de 5 à 4 et 9 à 5 aux mains des Cats lors des deux premières joutes disputées à La Tuque. Les Cats sont

en train de faire mentir ceux qui prévoyaient que les Loups élimineraient rapidement le club de Shawinigan.

Cette confortable avance a semé l'optimisme dans le camp des Cats, mais un optimisme prudent. Les hommes de Jack St-Onge savent que les Loups forment une bonne équipe et ils ne pêcheront pas par excès de confiance.

St-Onge, surtout, est très confiant sur l'issue de la série. Avant le début des éliminatoires, St-Onge a adopté un slogan: "Les Cats en quatre" et il semble bien qu'il a vu juste, du moins jusqu'à pré-

sent. La partie de dimanche est la joute-clé de la série. Advenant un gain des Cats, ils prendront une avance de 3 à 0 et ils auront l'avantage de jouer la quatrième partie à Shawinigan. Si les Loups l'emportent, ils réduiront l'avance des Cats à une seule partie et seront encore dans la lutte.

A Grand-Mère

Dans la ville du maire Thérien, les Trappeurs tenteront, eux aussi, de porter leur avance sur le Victoria à trois parties. Les hommes de Jacques Morin jouent du très bon hockey, sont partout sur

la glace, font preuve d'une grande rapidité et surtout d'une agilité qui ne se dément jamais.

Les Trappeurs ne sont pas reconnus comme une équipe qui régnait auparavant.

Sur la glace, les joueurs sont tellement fatigués de leur long séjour sur la glace qu'ils n'ont plus la force de revenir de l'arrière pour prêter main-forte aux joueurs de défense.

Chaque fois que l'entraîneur laisse ses joueurs trop longtemps sur la glace, ils acquiescent des punitions ou encore, l'adversaire compte un but. Les joutes précédentes ont prouvé cette affirmation.

Mais si le Victoria joue mal, il ne faut cependant pas sous-estimer la magnifique tenue générale de toute l'équipe des Trappeurs. Ils jouent pour gagner, font l'effort qui s'impose et... gagnent.

Jacques Marcotte

qui a comme principal atout la rapidité. Mais depuis le début des éliminatoires, ils ont prouvé le contraire.

Jacques Hébert

Dans le camp du Grand-Mère, il semble que les joueurs n'ont pas "faim", ou la crainte est

Grâce à une subvention de \$700,000

Les 1ers jeux d'hiver interprovinciaux auront lieu au Mont Ste-Anne en 1967

QUÉBEC (PC) — Les premiers jeux d'hiver interprovinciaux auront lieu à Québec, en 1967, grâce à une subvention de \$700,000 à être versée par le gouvernement fédéral à la Corporation des Jeux d'hiver canadiens.

M. Jean Lesage, premier ministre, a révélé en Chambre, ce matin, qu'un accord est intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province qui prévoit une contribution fédérale, à la préparation des jeux, de \$700,000.

M. Lesage a souligné qu'il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'un nouveau plan conjoint mais plutôt d'une initiative concertée et de caractère temporaire prise par les deux gouvernements.

Les Jeux doivent être tenus au Mont Sainte-Anne, dans la

région de la ville de Québec, sur la fin de l'hiver de la saison 1966-1967.



Jean Lesage

M. Lesage a révélé que le gouvernement de la province s'engage, envers les organisateurs des Jeux, à construire une route pavée qui mène jusqu'au bas du Mont Sainte-Anne.

teurs des Jeux, à construire une route pavée qui mène jusqu'au bas du Mont Sainte-Anne.



Judy LaMarsh

Une déclaration de Mlle Judy LaMarsh, ministre fédéral

de la Santé, a été faite aux Communes sur le même sujet, pendant que le premier ministre du Québec en faisait une à l'Assemblée législative.

M. Georges Labrecque, président de la Corporation des premiers Jeux d'hiver canadiens, a révélé, par ailleurs, que les Jeux auront lieu, à partir de 1967, tous les quatre ans en divers endroits du Canada.

Visiteurs nombreux

"Les premiers Jeux", a-t-il ajouté, "réuniront des athlètes représentant toutes les régions du Canada, de Vancouver à Halifax".

Il a expliqué qu'ils comprendront une vingtaine de jeux: Ski, Hockey, Patinage artistique, Curling, de même que les jeux intérieurs d'hiver, comme le Tennis intérieur et le Badminton.

M. Lesage a noté que les Jeux d'hiver canadiens de 1967 "amèneront ainsi à l'essor de sa vie économique".

L'organisation des Jeux est assurée par un groupe d'hommes d'affaires de Québec réunis dans la "Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens", avec le concours du Conseil consultatif national de la Santé et du Sport amateur, et de la Fédération canadienne des Sports.

Le premier ministre Lesage intéressé à voir Québec dans la ligue Nationale

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a révélé,

hier, son intérêt dans la possibilité, pour la ville de Québec, d'obtenir une franchise dans l'agrandissement des cadres de la ligue Nationale de hockey. Il a déclaré avoir discuté le cas avec le sénateur Hartland Molson, propriétaire des Canadiens de Montréal.

M. Lesage a révélé que le sénateur Molson avait souligné avec réserve le nombre de sièges du Colisée de Québec.

Le Colisée compte 10,500 sièges, mais les directeurs ont déclaré qu'ils pourraient facilement porter le nombre à 12,000. Le Colisée a déjà accommodé 17,000 amateurs à certaines occasions.

"Je l'ai assuré au sujet du nombre de sièges," a ajouté M. Lesage, "et je lui ai dit que le Colisée pourrait répondre aux exigences. On m'a assuré qu'une équipe de la L.N.H. pourrait vivre à Québec".

Le maire Hamel

Le conseil municipal propriétaire du Colisée, est également intéressé à une franchise dans la L.N.H.

Le maire Wilfrid Hamel a révélé avoir écrit à Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, lui faisant part du désir de la ville de Québec de se joindre à la L.N.H. si cette dernière agrandissait ses cadres.

La cité est propriétaire du moderne Colisée de Québec, ou les As de Québec, de la ligue Américaine de hockey, disputent leurs parties locales.

Eclatante victoire de Renée Gauthier

ST-SAUVEUR (Spécial) — Deux jeunes de 17 ans, Walter Scofield, de Ste-Adèle, et Renée Gauthier, de Trois-Rivières, ont pris la vedette lors de compétitions de slalom au club de ski Nordik du Mont Habitant.

La jeune Gauthier, qui mesure 5'4" et pèse 115 livres, est considérée le meilleur prospect dans la catégorie junior "B" et selon l'entraîneur olympique Jean-Marc Léonard, la jeune Gauthier, qui s'est entraînée de façon rigoureuse à cet endroit chaque fin de semaine de l'hiver, est à surveiller à compter de maintenant tellement son avenir est prometteur.

Renée Gauthier n'a commencé à skier qu'il y a quatre ans. Elle s'est lancée dans le slalom il n'y a que trois ans. Elle a d'ailleurs dernièrement remporté les honneurs de sa catégorie dans la compétition Adams Memorial au Mont Orford pour de plus se classer au troisième rang de toute la gent féminine, senior et junior. Selon Léonard, la jeune Gauthier pourrait joindre l'équipe canadienne olympique dans peu d'années.

Le Sebring Miniature à la salle Duvernay

Le Sebring miniature, qui consiste en une course d'endurance de 12 heures, aura lieu dimanche à la salle Duvernay du Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest. Cette course pour voitures sport et GT-1-32 et autos miniatures, la course la plus longue tenue au Canada, sera tenue annuellement la même fin de semaine que le vrai grand Sebring.

Huit équipes doivent participer à cette course: deux de Québec, deux de Montréal et quatre de Trois-Rivières. Les meilleurs conducteurs d'autos miniatures du Québec et même du Canada seront alors parmi nous. De plus les règlements de la CMCR seront en vigueur.

La piste de la salle Duvernay est de 112 pieds et de huit voies fort rapides. Le départ doit s'effectuer vers 10 h. de l'après-midi dimanche et une belle foule est attendue pour assister à ce Sebring Miniature.

Aujourd'hui, doit avoir lieu le rallye des débutants sur une distance de 52 milles.



M. Eugène Lacerte

Je suis au service de tous les automobilistes et j'entreprends toutes les marques d'automobiles et de camions, à un prix défiant toute compétition.

L'inspection et l'installation est gratuite.

CAP MUFFLER

Coin St-Laurent et Ste-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine
978-2400

A la piste de Blue Bonnets

Samedi

Dimanche

Première Course
Ambie — \$1,000
1. Kory
2. Scotty Oaks
3. Mr. Beau Dean
4. Sue Express
5. Lucky Tom
6. Sherbrooke Way
7. Mr. Joe
8. Sammy Roy

Deuxième Course
Ambie — \$1,000
1. Adios Prince
2. Tette Town
3. Sir Symbol
4. The Mirage
5. Linda Lad
6. Marian Special
7. Princess Stark
8. Miss Madeline

Troisième Course
Ambie — \$1,000
1. C.R. Sal
2. Colonel Baker
3. Meador Scotch
4. Vain Tide
5. Adios Elmer
6. Southern Town
7. Solitude
8. Bonjour Mir

Quatrième Course
Ambie — \$1,000
1. Shadelle Chant
2. Sir Yankee
3. Addie's Girl
4. Clara Vain
5. Teresa May
6. Danny Hal
7. Duke Freshwater
8. Uelie Davis

Cinquième Course
Ambie — \$1,400
1. Adios Mike
2. Michelle C
3. Star Rides
4. Luck Shot
5. Sir Hal
6. Candy Mountain
8. Tommy K

Sixième Course
Ambie — \$1,000
1. Bold Boy
2. Incitatus
3. Franchise
4. Pleading Pick
5. Grandview
6. Royal Direct
7. Skippy Jay
8. Envy

Septième Course
Ambie — \$1,000
1. Mike Ren
2. Name Pointer
3. Vain Of Spring
4. Bonanza Pick
5. Miss Wynona
6. Mr. Sand
7. Benny Schue
8. Rabican

Huitième Course
Ambie — \$1,300
1. Speedy Sam
2. Shooting Song
3. Warpride
4. Blue Angel
5. Senior Adios
6. Knight Knight
7. Stormy M
8. Widower Van

Neuvième Course
Ambie — \$4,000
1. Hi Land Lark
2. K.I. Duvet
3. Sir Prince E
4. Royal Mahoney
5. Michaela
6. Go Jimmie
7. Sargax Pick
8. Timothy Meadow

Dixième Course
Ambie — \$1,000
1. Homestead
2. K.I. Duvet
3. Sir Prince E
4. Royal Mahoney
5. Michaela
6. Go Jimmie
7. Sargax Pick
8. Timothy Meadow

Première Course
Ambie — \$1,000
1. Newport Key
2. Sumner Ed
3. Frank LaSalle
4. Vol Regent
5. Felix Empire
6. Harvey Regent
7. Gail B
8. Royal Scott

Deuxième Course
Ambie — \$1,000
1. Eliminator
2. Jerry Patchen
3. Linda Ann Hal
4. Buckeye Pick
5. Altes Chief
6. Sandy Gallon
7. Miss A. Maresky
8. Bonjour Mir

Troisième Course
Ambie — \$1,000
1. Lincoln Van
2. Haplo Bud
3. Chief's Royal
4. Elia Blase
5. Gene D
6. Wisconsin Way
7. Joey Johnston
8. Mighty Rich

Quatrième Course
Ambie — \$1,000
1. Settler
2. Love Fast
3. Faher Mar M
4. Henville Lad
5. Donna Ringer
6. Lona Springwood
7. Lucifer Hanover
8. Battenkill Rodney

Cinquième Course
Ambie — \$1,400
1. Newport Rillon
2. Cloud Hanover
3. Mr. C
4. Rodger Frost
5. Fill Mon
6. Argo Bay
7. Haplo Fella
8. Old Sernage

Sixième Course
Ambie — \$1,000
1. Gody Dale
2. Hi Haven
3. Beauty Scott
4. Frisky Fred
5. Irish Bud
6. Auction Time
7. Northwood Rille
8. Chaldale Bryan

Septième Course
Ambie — \$1,200
1. Jamie's Rose
2. Latta Luck
3. Billy C. Guy
4. King Tony
5. Red Top
6. Rex Crane
7. Jane M. Barnes
8. Mr. T.V.

Huitième Course
Ambie — \$1,500
1. Noble Jamie
2. Drednaught
3. Singing Heather
4. Enquire Queen
5. Senator Pick
6. The Inquirer
7. Instant Viper
8. Malcolm Hart

Neuvième Course
Ambie — \$4,000
1. Collector
2. Bollette
3. Whirlwind
4. Geo. Dea Frisco
5. F.W. Adios
6. Starboard
7. Nance's Prince
8. Yarden Scott

Dixième Course
Ambie — \$1,300
1. Nance's Prince
2. Yarden Scott
3. G.M. See
4. Hickory Meadow
5. Josephine Proulx
6. Miss E. Temple
7. Barney Hande
8. Direct M. Adios

Chez



Nous obtenez toujours

Nous avons présenté en main pour livraison immédiate

- 6 EPIC
- 1 ENVOY
- 5 CHEVY II
- 10 CORVAIR
- 7 CHEVELLE
- 30 CHEVROLET
- 3 F-85
- 12 OLDSMOBILE
- 8 CADILLAC
- 12 CAMIONS CHEVROLET
- 3 CHEVY VAN

- Satisfaction garantie
- Service garanti
- Rendement garanti
- Marques garanties
- Forte allocation garantie
- Expérience garantie
- Compétence garantie

PROCUREZ-VOUS LA VOITURE QUI COMBLERA TOUS VOS GOÛTS POUR AUSSI PEU QUE

EPIC	\$1766
ENVOY	\$2386
CHEVY II	\$2477
CORVAIR	\$2534
CHEVELLE	\$2652
CHEVROLET	\$2870
F-85	\$2912
OLDSMOBILE	\$3597
CADILLAC	\$6881

Nos 35 années d'expérience avec

- la même marque d'auto
- la même adresse
- la même gerance

ce qui est un fait unique dans la Mauricie

EST VOTRE MEILLEURE GARANTIE DE SATISFACTION

Voyez notre choix de

VOITURES USAGÉES



755,855-
CHAMPFLOUR
TROIS-RIVIERES
FR 6-3791



Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h

Swedish	1,350	19	9	19
Swiss	1,300	19	12	12
Switzerland	1,650	23	12	12
S. Russia	4,950	29	9	9
S. American	70,500	17	14	17
Spain	1,350	19	12	12
Spain, Brit.	4,500	19	12	12
Nice	4,500	19	10	10
Spain, Acme	1,000	14	10	10
Spain, Brit.	900	14	279	242
Norfolk	1,000	9	279	242
Norfolk	1,000	11	10	10
Norfolk	1,750	18	14	17
Norfolk	1,300	279	470	430
Norfolk	2,500	13	14	14
Norfolk	2,500	17	10	10
Norfolk, Brit.	4,500	206	291	206
Norfolk	1,000	14	10	10
N. Bank	3,100	279	31	31
N. Bank	4,900	31	107	107
Norfolk	3,900	112	107	107
Norfolk	1,000	279	279	279
Norfolk	1,145	870	930	490
Norfolk	1,000	10	9	9
N. Bank	500	40	10	10
Norfolk	1,400	11	10	10
Norfolk	2,400	77	75	77
O'Leary	500	12	10	10
Norfolk	1,400	11	10	10

Département de Géologie, Site Universitaire, Québec. Le nombre de places est limité.	Nom TARDU Adresse Ville Province	B. L. Gagnon St-Prospér, Cte Champlain	Marché Roland 1032, Amherst, Trois-Rivières.	Raymond Bélanger, St-Casimir, Cte Portneuf. Tél.: 149.
	Fernand Perreault, 223, Des Frères, Cap-de-la-Madeleine	Lucien Lafond, 1346, Lavolette, Trois-Rivières,	Joachim Gauthier, St-Marc des Carrières,	

Université, Québec.

Address

City

State

Country

Postcode

Fernand Perreault,
223, Des Erables.

Lucien Lafond,
1545, Lavolette

Joachim Gauthier,

110- Femmes demandées

Commis Demandé

FILLE OU DAME

Temps partiel ou permanent
DANS MAGASIN TEXTILES
• Instruction et année
• Salaire suivant aptitudes
COMPTOIR MANUFACTURIER DES TEXTILES
86 Du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine
E 110 7 124

111- Hommes demandés

TRAVAILLEURS D'EXPERIENCE
DANS LE TEXTILE

Une importante usine de textiles coton sur la rive sud requiert les services de tisserands, arrangeurs de métiers et préposés à l'encollage ("Slasher Men") d'expérience.

Cette nouvelle filature offre des salaires, conditions de travail et bénéfices sociaux très intéressants.

Les candidats qualifiés désireux de faire une demande d'emploi voudront bien se présenter soit au Bureau National de Placement de leur voisinage soit au service du personnel à l'adresse suivante :

LES TISSUS RICHELIEU LIMITEE

Boulevard Industriel,

St-Jean, Qué.

E 111 7 121-124

113- Positions offertes

L'Hôpital des Sept-Iles

recherche des personnes ayant les qualifications suivantes:

- DIETETICIENNE
- TECHNICIEN (NE) en radiologie
- TECHNICIEN (NE) en laboratoire
- GARDE-REBES
- INFIRMIERES LICENCIEES en pédiatrie, chirurgie, maternité, également monitrices en médecine et chirurgie.

Salaire selon l'expérience, bénéfices marginaux avantageux. (BENEFICES SPECIAUX). Toutes demandes doivent être faites par écrit au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Hôpital des Sept-Iles,

45, rue Pere Divet,

Sept-Iles, P.Q.

A 113 7 124



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

INSPECTEURS DE BOULLOIERS ET D'APPAREILS A PRESSION — Certificat d'inspecteur ou de lère Classe; connaissance des codes; pouvoir faire croquis et calculs. Concours 65-916, \$5,500 à \$7,000 selon la compétence.

INSPECTEURS EN TUYAUTERIE — Licence de compagnon; cinq ans d'expérience; connaissance du code provincial de plomberie. Concours 65-917, \$4,900 à \$7,000 selon la compétence.

COMPTABLES - VERIFICATEURS — Licence ou maîtrise en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels. Annexer une attestation d'études. Concours 65-919, \$5,500 à \$9,400 selon la compétence.

PROGRAMMEURS, TRAITEMENT DES DONNEES — Posséder quelques années d'expérience en programmation. Concours 65-921, \$5,000 et plus selon la compétence.

ANALYSTES PROGRAMMEURS — Posséder quelques années d'expérience pertinente. Concours 65-922, \$6,500 et plus selon la compétence.

CONSEILLERS JURIDIQUES (Avocat ou notaire) — Appartenance au Barreau ou à la Chambre des Notaires; de préférence avec expérience. Concours 65-914, \$5,500 à \$9,400 selon la compétence.

TRAVAILLEUR SOCIAL (Femme) — Prisons des femmes à Montréal. Concours 65-924, \$5,500 et plus selon la compétence.

ANALYSTES DE CONVENTIONS COLLECTIVES — Diplôme universitaire en plus d'une bonne expérience dans la négociation collective. Concours 65-940, \$8,200 à \$10,200 selon la compétence.

INGENIEURS — Service Techniques — Appartenance à la Corporation des Ingenieurs professionnels et quelques années d'expérience pertinente. Concours 65-942, \$8,200 à \$9,400.

AGENTS TECHNIQUES — Technicien professionnel ou diplômé avec expérience. Emplois dans l'analyse des coûts de construction, l'établissement de systèmes d'inventaires et des achats. Concours 65-933, \$6,000 à \$8,000 selon la compétence.

STATISTICIEN — Degré universitaire et aptitudes à utiliser les ordinateurs électroniques. Concours 65-934, \$6,500 à \$9,400 selon la compétence.

INGENIEURS - ANALYSTES — Bachelier en sciences appliquées avec expérience pour l'étude technique de commandes d'assemblage, d'outillage et d'instruments. Concours 65-935, \$6,500 à \$9,400 selon la compétence.

PSYCHOLOGUE — Licence en psychologie ou en orientation professionnelle. Emploi aux services psychiatriques du ministère de la Santé. Concours 64-884, \$9,800 à \$12,600 selon la compétence.

STENOGRAPHES — Québec, Montréal, Hull et autres centres où le bilinguisme est requis. Un ajustement régional sera versé aux résidents de Montréal. Concours 65-935, \$2,200 à \$3,500 selon la compétence.

COMMIS DACTYLOS — Formation au niveau secondaire. Concours 65-925, \$2,200 à \$3,200 selon la compétence.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser aux bureaux de la Commission du Service civil, 50, rue Saint-Joseph est, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. S'inscrire immédiatement au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission. Rien mentionner le numéro de concours, Québec, le 27 mars 1965.

37- Articles de ménage

Mobilier de salon, divan, chaises, tables, lampes, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de chambre, lit, table de nuit, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de cuisine, réfrigérateur, four, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de bureau, chaise, table, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de salle à manger, chaise, table, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de chambre à coucher, lit, table de nuit, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de cuisine, réfrigérateur, four, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de bureau, chaise, table, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de salle à manger, chaise, table, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de chambre à coucher, lit, table de nuit, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

Mobilier de cuisine, réfrigérateur, four, etc. S'adresser à: 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

43- Chaussures-magasins de

UN SALON de chaussures ouvrira ses portes à LUNDY, 1000, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 110 7 124

46- Machines à coudre

VENDEUR AUTOMATIQUE - VENTE SERVICE - REPARATION - TOUS LES MARQUES - SECONDE MAIN - SPECIAL SINGER - ELECTRIQUE - 1955 - LEO - DESJARDINS - 875, RUE ST-MAURICE, 6-8751, SHAWINIGAN, P.Q. 110 7 124

White

VENDEUR AUTOMATIQUE - VENTE SERVICE - REPARATION - TOUS LES MARQUES - SECONDE MAIN - SPECIAL SINGER - ELECTRIQUE - 1955 - LEO - DESJARDINS - 875, RUE ST-MAURICE, 6-8751, SHAWINIGAN, P.Q. 110 7 124

47- Machines à bureau

POUR LOCATION ou machine à écrire, \$750 par mois ou trois mois pour \$18. S'adresser à: JEAN BAILLY, 1400 Notre-Dame, P.Q. 110 7 124

57- Salons de coiffure

SALON DE COIFFURE à louer, tout équipé, très propre, Centre de la ville, chauffage électrique, eau chaude, cuisine, salle de bain, etc. S'adresser à: JEAN BAILLY, 1400 Notre-Dame, P.Q. 110 7 124

58- Salons de chapeaux

SPECIAL chapeaux faits à la main, stylo, au choix, fourrure, etc. S'adresser à: JEAN BAILLY, 1400 Notre-Dame, P.Q. 110 7 124

61- Lingerie pour femmes

EN VEDETTE - 8 JOLIS MODELES IMPERMEABLES, \$19.95 - MANTEAUX, PRINTANIER, \$19.95 - ROBES, \$19.95 - FRISONS, \$4.95 - COSTUMES EN TOLLE, \$13.95 - COULEURS CAMEL, \$14.95 - COULEUR NIVON, \$4.95 - HATEZ-VOUS POUR FAIRE VOTRE CHOIX! HANNA CONFECTION, GRAND-MER, P.Q. 110 7 124

64A- Robes de mariées

SHAWINIGAN-SUD - ROBE DE MARIÉE BLANCHE, LONGUE, GRAND-DEUR 7 ans, 40-42, et diadème. S'adresser à: JEAN BAILLY, 1400 Notre-Dame, P.Q. 110 7 124

65- Lingerie pour hommes

FULLER & VILLEMURE, VETEMENTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS, 2413 St-Jean, coin Dufré, 40-42, 44-46, 48-50, 52-54, 56-58, 60-62, 64-66, 68-70, 72-74, 76-78, 80-82, 84-86, 88-90, 92-94, 96-98, 100-102, 104-106, 108-110, 112-114, 116-118, 120-122, 124-126, 128-130, 132-134, 136-138, 140-142, 144-146, 148-150, 152-154, 156-158, 160-162, 164-166, 168-170, 172-174, 176-178, 180-182, 184-186, 188-190, 192-194, 196-198, 200-202, 204-206, 208-210, 212-214, 216-218, 220-222, 224-226, 228-230, 232-234, 236-238, 240-242, 244-246, 248-250, 252-254, 256-258, 260-262, 264-266, 268-270, 272-274, 276-278, 280-282, 284-286, 288-290, 292-294, 296-298, 300-302, 304-306, 308-310, 312-314, 316-318, 320-322, 324-326, 328-330, 332-334, 336-338, 340-342, 344-346, 348-350, 352-354, 356-358, 360-362, 364-366, 368-370, 372-374, 376-378, 380-382, 384-386, 388-390, 392-394, 396-398, 400-402, 404-406, 408-410, 412-414, 416-418, 420-422, 424-426, 428-430, 432-434, 436-438, 440-442, 444-446, 448-450, 452-454, 456-458, 460-462, 464-466, 468-470, 472-474, 476-478, 480-482, 484-486, 488-490, 492-494, 496-498, 500-502, 504-506, 508-510, 512-514, 516-518, 520-522, 524-526, 528-530, 532-534, 536-538, 540-542, 544-546, 548-550, 552-554, 556-558, 560-562, 564-566, 568-570, 572-574, 576-578, 580-582, 584-586, 588-590, 592-594, 596-598, 600-602, 604-606, 608-610, 612-614, 616-618, 620-622, 624-626, 628-630, 632-634, 636-638, 640-642, 644-646, 648-650, 652-654, 656-658, 660-662, 664-666, 668-670, 672-674, 676-678, 680-682, 684-686, 688-690, 692-694, 696-698, 700-702, 704-706, 708-710, 712-714, 716-718, 720-722, 724-726, 728-730, 732-734, 736-738, 740-742, 744-746, 748-750, 752-754, 756-758, 760-762, 764-766, 768-770, 772-774, 776-778, 780-782, 784-786, 788-790, 792-794, 796-798, 800-802, 804-806, 808-810, 812-814, 816-818, 820-822, 824-826, 828-830, 832-834, 836-838, 840-842, 844-846, 848-850, 852-854, 856-858, 860-862, 864-866, 868-870, 872-874, 876-878, 880-882, 884-886, 888-890, 892-894, 896-898, 900-902, 904-906, 908-910, 912-914, 916-918, 920-922, 924-926, 928-930, 932-934, 936-938, 940-942, 944-946, 948-950, 952-954, 956-958, 960-962, 964-966, 968-970, 972-974, 976-978, 980-982, 984-986, 988-990, 992-994, 996-998, 1000-1002, 1004-1006, 1008-1010, 1012-1014, 1016-1018, 1020-1022, 1024-1026, 1028-1030, 1032-1034, 1036-1038, 1040-1042, 1044-1046, 1048-1050, 1052-1054, 1056-1058, 1060-1062, 1064-1066, 1068-1070, 1072-1074, 1076-1078, 1080-1082, 1084-1086, 1088-1090, 1092-1094, 1096-1098, 1100-1102, 1104-1106, 1108-1110, 1112-1114, 1116-1118, 1120-1122, 1124-1126, 1128-1130, 1132-1134, 1136-1138, 1140-1142, 1144-1146, 1148-1150, 1152-1154, 1156-1158, 1160-1162, 1164-1166, 1168-1170, 1172-1174, 1176-1178, 1180-1182, 1184-1186, 1188-1190, 1192-1194, 1196-1198, 1200-1202, 1204-1206, 1208-1210, 1212-1214, 1216-1218, 1220-1222, 1224-1226, 1228-1230, 1232-1234, 1236-1238, 1240-1242, 1244-1246, 1248-1250, 1252-1254, 1256-1258, 1260-1262, 1264-1266, 1268-1270, 1272-1274, 1276-1278, 1280-1282, 1284-1286, 1288-1290, 1292-1294, 1296-1298, 1300-1302, 1304-1306, 1308-1310, 1312-1314, 1316-1318, 1320-1322, 1324-1326, 1328-1330, 1332-1334, 1336-1338, 1340-1342, 1344-1346, 1348-1350, 1352-1354, 1356-1358, 1360-1362, 1364-1366, 1368-1370, 1372-1374, 1376-1378, 1380-1382, 1384-1386, 1388-1390, 1392-1394, 1396-1398, 1400-1402, 1404-1406, 1408-1410, 1412-1414, 1416-1418, 1420-1422, 1424-1426, 1428-1430, 1432-1434, 1436-1438, 1440-1442, 1444-1446, 1448-1450, 1452-1454, 1456-1458, 1460-1462, 1464-1466, 1468-1470, 1472-1474, 1476-1478, 1480-1482, 1484-1486, 1488-1490, 1492-1494, 1496-1498, 1500-1502, 1504-1506, 1508-1510, 1512-1514, 1516-1518, 1520-1522, 1524-1526, 1528-1530, 1532-1534, 1536-1538, 1540-1542, 1544-1546, 1548-1550, 1552-1554, 1556-1558, 1560-1562, 1564-1566, 1568-1570, 1572-1574, 1576-1578, 1580-1582, 1584-1586, 1588-1590, 1592-1594, 1596-1598, 1600-1602, 1604-1606, 1608-1610, 1612-1614, 1616-1618, 1620-1622, 1624-1626, 1628-1630, 1632-1634, 1636-1638, 1640-1642, 1644-1646, 1648-1650, 1652-1654, 1656-1658, 1660-1662, 1664-1666, 1668-1670, 1672-1674, 1676-1678, 1680-1682, 1684-1686, 1688-1690, 1692-1694, 1696-1698, 1700-1702, 1704-1706, 1708-1710, 1712-1714, 1716-1718, 1720-1722, 1724-1726, 1728-1730, 1732-1734, 1736-1738, 1740-1742, 1744-1746, 1748-1750, 1752-1754, 1756-1758, 1760-1762, 1764-1766, 1768-1770, 1772-1774, 1776-1778, 1780-1782, 1784-1786, 1788-1790, 1792-1794, 1796-1798, 1800-1802, 1804-1806, 1808-1810, 1812-1814, 1816-1818, 1820-1822, 1824-1826, 1828-1830, 1832-1834, 1836-1838, 1840-1842, 1844-1846, 1848-1850, 1852-1854, 1856-1858, 1860-1862, 1864-1866, 1868-1870, 1872-1874, 1876-1878, 1880-1882, 1884-1886, 1888-1890, 1892-1894, 1896-1898, 1900-1902, 1904-1906, 1908-1910, 1912-1914, 1916-1918, 1920-1922, 1924-1926, 1928-1930, 1932-1934, 1936-1938, 1940-1942, 1944-1946, 1948-1950, 1952-1954, 1956-1958, 1960-1962, 1964-1966, 1968-1970, 1972-1974, 1976-1978, 1980-1982, 1984-1986, 1988-1990, 1992-1994, 1996-1998, 2000-2002, 2004-2006, 2008-2010, 2012-2014, 2016-2018, 2020-2022, 2024-2026, 2028-2030, 2032-2034, 2036-2038, 2040-2042, 2044-2046, 2048-2050, 2052-2054, 2056-2058, 2060-2062, 2064-2066, 2068-2070, 2072-2074, 2076-2078, 2080-2082, 2084-2086, 2088-2090, 2092-2094, 2096-2098, 2100-2102, 2104-2106, 2108-2110, 2112-2114, 2116-2118, 2120-2122, 2124-2126, 2128-2130, 2132-2134, 2136-2138, 2140-2142, 2144-2146, 2148-2150, 2152-2154, 2156-2158, 2160-2162, 2164-2166, 2168-2170, 2172-2174, 2176-2178, 2180-2182, 2184-2186, 2188-2190, 2192-2194, 2196-2198, 2200-2202, 2204-2206, 2208-2210, 2212-2214, 2216-2218, 2220-2222, 2224-2226, 2228-2230, 2232-2234, 2236-2238, 2240-2242, 2244-2246, 2248-2250, 2252-2254, 2256-2258, 2260-2262, 2264-2266, 2268-2270, 2272-2274, 2276-2278, 2280-2282, 2284-2286, 2288-2290, 2292-2294, 2296-2298, 2300-2302, 2304-2306, 2308-2310, 2312-2314, 2316-2318, 2320-2322, 2324-2326, 2328-2330, 2332-2334, 2336-2338, 2340-2342, 2344-2346, 2348-2350, 2352-2354, 2356-2358, 2360-2362, 2364-2366, 2368-2370, 2372-2374, 2376-2378, 2380-2382, 2384-2386, 2388-2390, 2392-2394, 2396-2398, 2400-2402, 2404-2406, 2408-2410, 2412-2414, 2416-2418, 2420-2422, 2424-2426, 2428-2430, 2432-2434, 2436-2438, 2440-2442, 2444-2446, 2448-2450, 2452-2454, 2456-2458, 2460-2462, 2464-2466, 2468-2470, 2472-2474, 2476-2478, 2480-2482, 2484-2486, 2488-2490, 2492-2494, 2496-2498, 2500-2502, 2504-2506, 2508-2510, 2512-2514, 2516-2518, 2520-2522, 2524-2526, 2528-2530, 2532-2534, 2536-2538, 2540-2542, 2544-2546, 2548-2550, 2552-2554, 2556-2558, 2560-2562, 2564-2566, 2568-2570, 2572-2574, 2576-2578, 2580-2582, 2584-2586, 2588-2590, 2592-2594, 2596-2598, 2600-2602, 2604-2606, 2608-2610, 2612-2614, 2616-2618, 2620-2622, 2624-2626, 2628-2630, 2632-2634, 2636-2638, 2640-2642, 2644-2646, 2648-2650, 2652-2654, 2656-2658, 2660-2662, 2664-2666, 2668-2670, 2672-2674, 2676-2678, 2680-2682, 2684-2686, 2688-2690, 2692-2694, 2696-2698, 2700-2702, 2704-2706, 2708-2710, 2712-2714, 2716-2718, 2720-2722, 2724-2726, 2728-2730, 2732-2734, 2736-2738, 2740-2742, 2744-2746, 2748-2750, 2752-2754, 2756-2758, 2760-2762, 2764-2766, 2768-2770, 2772-2774, 2776-2778, 2780-2782, 2784-2786, 2788-2790, 2792-2794, 2796-2798, 2800-2802, 2804-2806, 2808-2810, 2812-2814, 2816-2818, 2820-2822, 2824-2826, 2828-2830, 2832-2834, 2836-2838, 2840-2842, 2844-2846, 2848-2850, 2852-2854, 2856-2858, 2860-2862, 2864-2866, 2868-2870, 2872-2874, 2876-2878, 2880-2882, 2884-2886, 2888-

Brouhaha indescriptible à la Chambre basse

Trois villes — Trois maires

UNE VOIX



SON HONNEUR LE MAIRE GERARD DUFRESNE

DE RETOUR A RADIO No 1

Le premier magistrat de la cité trifluvienne nous entretiendra sur un sujet d'actualité... "LES PERMIS DE CONSTRUCTION". Propriétaires et locataires voudront être aux écoutes, à compter de MIDI demain dimanche, 28 mars. CHLN est toujours à votre service!



VOYEZ LES FAMEUSES AUTOMOBILES DATSUN ECONOMIQUES, SPACIEUSES ET CONFORTABLES.



CHEZ RAYMOND AUTOMOBILES

Achat et vente d'auto. — Pièces usagées de toutes marques.
BOUL. EST, LOUISEVILLE CA. 8-4957

MM. Maurice Bellemare et Jean-Guy Trépanier en sont les principaux acteurs

QUÉBEC — Le député de Saint-Maurice, le notaire Jean-Guy Trépanier et le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, ont été les figures dominantes d'un brouhaha comme on en a rarement vu à l'Assemblée législative. Hier, pendant que le comité des subventions de la chambre basse continuait l'étude du budget du ministère de la Voirie.

Le député de Saint-Maurice a voulu rétablir les faits en citant à ses collègues l'opinion du divisionnaire de la voirie sur des incidents soulevés, jeudi soir, par le député de Champlain, concernant l'entretien des chemins dans son comté. M. Bellemare avait cité des lettres de conseils municipaux et les avait interprétées comme des motions de blâme au ministre de la Voirie.

M. Trépanier a fait bondir le représentant du comté voisin du sien en qualifiant d'impertinente et de démagogique l'intervention du whip en chef de l'Union nationale. Ce dernier protesta que le qualificatif démagogique n'était pas parlementaire. Le président agréa et le fit retirer à M. Trépanier qui lui substitua l'expression "tragico-comique".

L'orage éclate

M. Bellemare se lança dans une réplique forte en voix. Les interruptions se mirent à pleuvoir de toutes parts. Le président du comité, M. Jean-Jacques Bédard, parut un moment dépassé par la situation. Les cris dans l'arène aux lions ne devaient pas être plus perçants.

Le député de Beauharnois, M. Gérard Cadieux, mit le comble en disant au député de Champlain qu'il donnait l'image d'un taureau auquel il ne manquait que les cornes.

Cette fois, l'ancien ministre riposta avec plus de véhémence que jamais. Il traita M. Ca-

dieux d'hypocrite et de menteur et l'accusa d'avoir acheté des votes avec de la bière, dans les tavernes.

M. Bédard réussit à reprendre la situation en main. Il fit remarquer à M. Bellemare qu'il s'était laissé emporter de façon démesurée et qu'il avait employé un langage nettement antiparlementaire. Il souligna également que des scènes de ce genre n'étaient pas de nature à édifier les personnes dans les galeries, la plupart des jeunes étudiants.

Une tribune spéciale

M. Daniel Johnson a pris la défense de M. Bellemare en attribuant sa violence colérique aux nombreuses et inutiles interventions des députés ministériels.

Le chef de l'opposition a suggéré qu'on construise, dans l'enceinte de l'Assemblée, une tribune où tout député devrait se rendre pour adresser la parole. Il a soumis que cette transformation améliorerait le déroulement des débats parlementaires et éviterait la répétition de scènes comme celle dont on venait d'être témoin.

Le leader du gouvernement en chambre, M. Pierre Laporte, a répondu que la suggestion serait étudiée et pourrait être mise en application. Mais en attendant, le règlement est en force et doit être respecté par tous.

Le ministre des Affaires municipales a dit qu'il insistera auprès des députés de son parti pour que soient évitées les plus possibles les répliques et observations inutiles. Il a demandé au chef de l'opposition d'agir de la même façon.

Le calme revenu

Le débat s'est poursuivi sur un ton plus serein. M. Bellemare s'est excusé pour ce qu'il a appelé "des échappées" et a dit qu'il essaiera d'avoir le ferme propos.

M. Gabriel Loubier, député de Bellechasse, a soutenu le point de vue du député de Champlain que les députés ministériels étaient favorisés au détriment des députés de l'opposition. Il a cité des comptes rendus de conférences de presse des députés de Nicolet, d'Arthabaska et de Portneuf entre autres, qui annonçaient, parfois même avant l'adoption du budget, en 1964, l'exécution de travaux de voirie dans leur comté.

M. Bernard Pinard a répondu que rien n'empêche les députés de se faire un programme avec le divisionnaire en vue de l'exécution de travaux urgents, considérant qu'il y a un besoin certain de crédits affectés au comté. Il a affirmé que les députés de l'opposition peuvent faire la même chose. Il a donné des direc-

tives aux divisionnaires de donner à tous les députés, quels qu'ils soient, toutes les informations demandées.

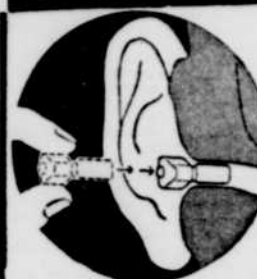
M. Marcellin Laroche, député de Portneuf, a voulu exprimer ses vœux sur le sujet, mais il était midi et trente, l'heure de l'ajournement. Il aura la parole la semaine prochaine.

pour votre salon...
LE FINI VELOUTÉ
PEINTURE
National
LA PEINTURE QUI DURE
EN VENTE PRÈS DE CHEZ VOUS

Laurent Garceau
OPTICIEN D'ORD.
LUNETTES
1468, Notre-Dame Trois-Rivières. FR 5-2905

Etienne Lamontagne
TEL. FR. 5-2635
OPTICIEN D'ORDONNANCES
1065, RUE ST-PROSPER, TROIS-RIVIERES, Qc.

Le voici! Le merveilleux nouvel
APPAREIL AUDITIF
que tous peuvent porter!



SI PETIT...

Il se dissimule complètement à l'intérieur de l'oreille.

SI PUISSANT...

Mettez-le en place et vous entendrez instantanément l'innovation scientifique en

- **FORMAT** miniature rien voir.
- **PRIX** Ne coûte que quelques cents par jour.

Tél.: FR 5-1587

- **MODELE** pas de fil, ni tube ne passe que la once.
- **AJUSTEMENT** facile et simple, pas de moule.

POSTEZ CE BON OU TELEPHONEZ A:
JEAN TRUDEL
157, Bonaventure, Trois-Rivières.

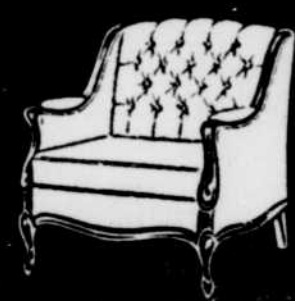
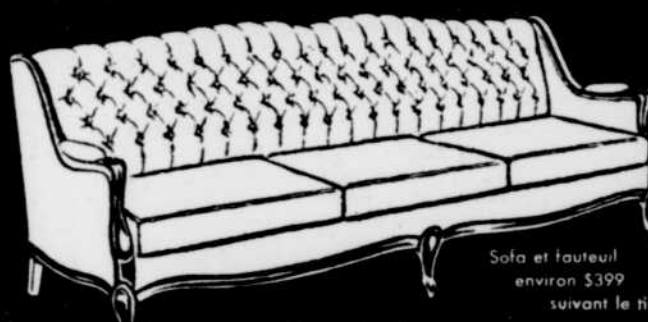
NOM: _____

ADRESSE: _____

CITY: _____

STATE: _____

Éléphants meubles de salon à prix modique



Sofa et fauteuil environ \$399 suivant le tissu

TISSUS DISPONIBLES AVEC ENDUIT ANTI-TACHES Scotchgard

Catalogue illustré **GRATUIT** — écrivez à House of Braemore, 100 Wingold Avenue, Toronto 19

par **House of Braemore** en vente dans tous les bons magasins

NOUVEAU DEPOSITAIRE

JOHN DEERE



VENTE • SERVICE • REPARATION • PIECES



M. Marcel Tessier, président

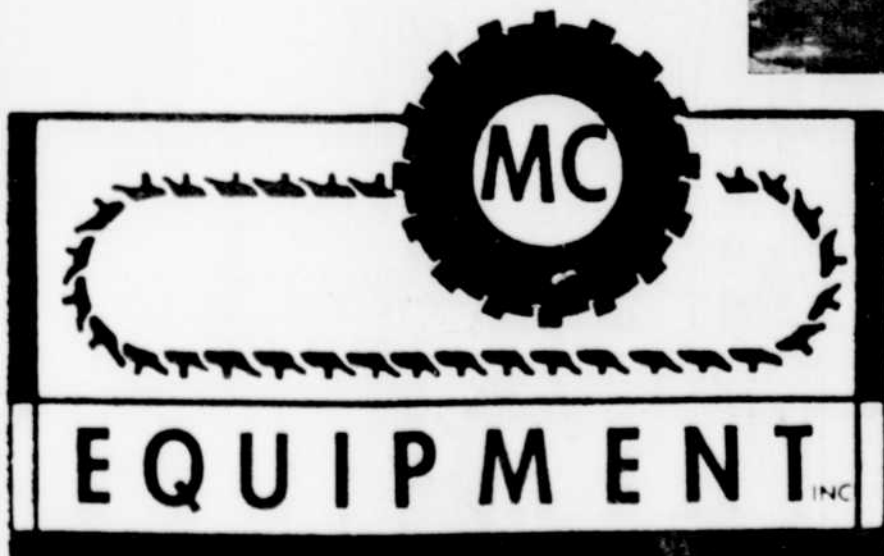
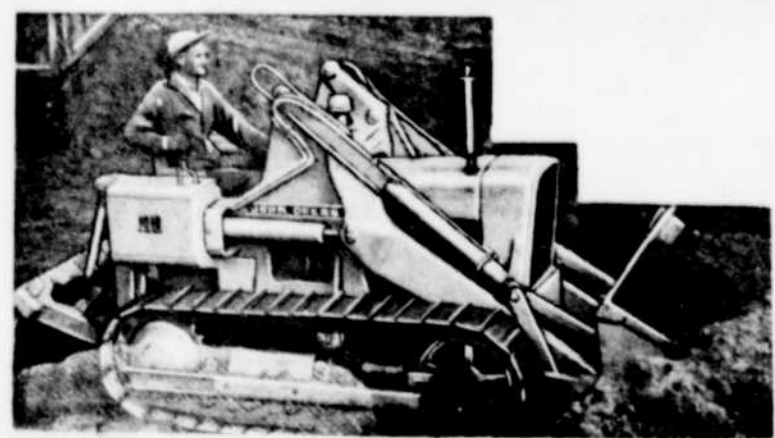
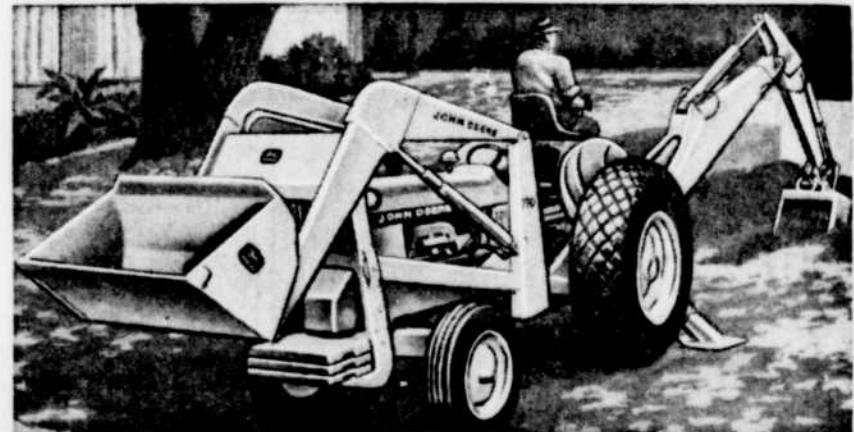
M. Tessier compte de nombreuses années d'expérience dans la vente et le service des camions White et Auto-Car.



M. Wetmore avec ses connaissances approfondies dans la vente d'équipements industriels vous conseillera adéquatement.



M. Colin Wetmore, vice-président



COLIN WETMORE

1215, RUE THIBEAU
TEL: BUR. 378-2845

CAP-DE-LA-MADELINE
RES. 375-1166

